



**BURKINA FASO**  
**Unité- Progrès- Justice**

.....  
**Ministère de l'Éducation Nationale et de  
l'Alphabétisation**



# *Evaluation de la Mise en Œuvre des Activités Génératrices de Revenus par les Associations des Mères Educatrices*

**Rapport Final**  
**par :**



**Centre d'Études, de Recherches et de Formation  
pour le Développement Économique et Social**

**02 BP 5472 Ouagadougou 02**

**Tél Bureau: +226 25 35 82 09**

**Tél Mobile: +226 78 04 04 25**

**Email: [info@cerfodes.org](mailto:info@cerfodes.org);**

**[yyaro72@gmail.com](mailto:yyaro72@gmail.com)**

**Site web: [www.cerfodes.org](http://www.cerfodes.org)**

**Août 2017**

## Table des matières

Liste des tableaux .....	5
Matrice et graphique .....	5
Sigles et abréviations .....	6
Résumé Exécutif .....	8
<b>1. PRESENTATION DE L'INITIATIVE ET DE L'EVALUATION .....</b>	<b>17</b>
1.1. Présentation de l'initiative .....	17
1.2. Reconstitution de la logique d'intervention.....	17
1.2.1. Objectif général .....	17
1.2.2. Objectifs spécifiques.....	17
1.2.3. Résultats attendus.....	17
1.2.4. Stratégie de mise en œuvre .....	18
1.2.5. Principales activités du projet .....	18
1.2.6. Hypothèses et risques .....	18
1.2.7. Principales parties prenantes et rôles.....	18
1.2.8. Mécanismes de redevabilité et d'assurance qualité .....	19
1.3. Reconstitution de la théorie de changement liée à l'initiative .....	19
1.4. Présentation des objectifs, résultats et critères de l'évaluation.....	22
1.4.1. Objectifs de l'évaluation.....	22
1.4.2. Critères et principales questions d'évaluation .....	22
1.4.3. Résultats attendus de l'évaluation .....	23
1.4.4. Portée de l'évaluation .....	23
<b>2. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION.....</b>	<b>25</b>
2.1. Composition, fonctionnement et attributions du comité de pilotage.....	25
2.2. Principales étapes de l'évaluation.....	25
2.2.1. La rencontre de cadrage.....	25
2.2.2. Revue documentaire .....	26

2.2.3.	Elaboration des outils de collecte et la collecte des données.....	26
2.2.4.	Echantillonnage pour la collecte des données quantitatives.....	26
2.2.5.	Collecte des données qualitatives.....	27
2.2.5.1.	Les entretiens individuels approfondis .....	27
2.2.5.2.	Les focus-groups.....	27
2.2.6.	Saisie, traitement des données et élaboration des rapports .....	28
2.3.	Difficultés rencontrées et limites de l'évaluation .....	28
2.3.1.	Difficultés rencontrées .....	28
2.3.2.	Les limites de l'évaluation .....	29
2.3.3.	L'équipe d'évaluation .....	29
3.	PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION.....	30
3.1.	Analyse des résultats.....	30
3.1.2.	Analyse de l'efficacité.....	32
3.1.3.	Analyse de l'efficience de l'initiative .....	37
3.1.4.	Analyse de l'impact et des résultats inattendus de l'initiative.....	39
<b>3.1.5.</b>	<b>Analyse de la durabilité de l'initiative.....</b>	<b>43</b>
3.2.	Acquis et défis de l'initiative.....	45
3.2.1.	Les acquis.....	45
3.2.1.1.	Les acquis d'ordre général.....	45
3.2.1.2.	Les acquis au niveau central et déconcentré .....	45
3.2.1.3.	Les acquis au niveau de la base.....	46
3.2.2.	Les défis .....	46
3.2.2.1.	La gouvernance au sein des AME .....	46
3.2.2.2.	La sécurisation des fonds .....	47
3.2.2.3.	La correction du taux d'intérêt actuel et la nécessité d'exemption de l'IRC.....	47
4.	CONCLUSION, LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS .....	48
4.1.	Conclusion .....	48

4.2.	Les leçons apprises .....	50
4.3.	Recommandations (voir détails dans le tableau 14 ci-dessous) .....	51
I.	BIBLIOGRAPHIE .....	54
	ANNEXES.....	56
	<b>8. Mode d'acquisition du marché</b> .....	<b>63</b>
	Annexe 2 : Outils utilisés .....	65

## Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition de l'échantillon d'enquête quantitative .....	27
Tableau 2 : Répartition des focus groups réalisés selon les profils des participants .....	28
Tableau 3: Adéquation de l'initiative par rapport aux besoins des femmes et aux résultats attendus .....	31
Tableau 4: Appréciation des bénéficiaires sur l'adéquation des modules dispensés .....	32
Tableau 5: Montant des subventions moyennes accordées aux AME .....	33
Tableau 6: Principales AGR menées par les AGR bénéficiaires par région de résidence .....	33
Tableau 7: Répartition des femmes bénéficiaires selon les points atteints avec les AGR/AME .....	35
Tableau 8: Evolution du taux brut de scolarisation par région et par année .....	36
Tableau 9 : Appréciation des femmes bénéficiaires sur les stratégies les plus efficaces en matière de scolarisation des filles .....	37
Tableau 10: Evolution du nombre d'AME financées .....	38
Tableau 11: Répartition des femmes selon les types d'impacts sur leur statut économique .....	39
Tableau 12 : Types d'impacts sociaux générés par les AGR sur les femmes .....	40
Tableau 13: Réinvestissement des femmes dans la scolarisation des filles par région .....	41
Tableau 14: Effets des AGR au niveau des femmes par région .....	43

## Matrice et graphique

Matrice 1: Théorie du changement .....	21
Graphique 1: Amélioration économique chez les AME opérée par la mise en œuvre des AGR.....	34

## Sigles et abréviations

AGR	Activités génératrices de revenus
AMBF	Association des Municipalités du Burkina Faso
AME	Associations de Mères Educatrices
APE	Associations de Parents d'Elèves
CADBE	Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'Enfant
CCEB	Chef de Circonscription de l'Enseignement de Base
CDF	Classes à Double Flux
CEP	Certificat d'Etudes Primaire
CERFODES	Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation pour le Développement Economique et Social
CMG	Classes Multi Grades
COGES	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
DE	Directeur d'Ecole
DPEF	Direction de la Promotion de l'Education des Filles
DPEFG	Direction de la Promotion de l'Education des Filles du Genre
DPENA	Directeur Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DPENA	Directeur Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
EPT	EPT Education Pour Tous
GTZ/GIZ	Coopération Technique Allemande au Développement
IRC	Impôt sur le Revenu Capitalisé
JCA	Coopération Japonaise au développement
MFSNF	Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale et de la Femme
ND	Non Déterminé
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
PDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PNG	Politique Nationale Genre
PTF	Partenaire Techniques et Financiers
TDR	Termes de références
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

## REMERCIEMENTS

Au terme de la mission d'évaluation, le Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation pour le Développement Economique et Social (CERFODES) tient à remercier le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) et ses différentes structures centrales et déconcentrées.

Merci à l'UNICEF, à tous les membres du Comité de Pilotage, aux points focaux qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur assistance technique pour que le travail soit réalisé.

Les remerciements vont également aux Associations des Mères Educatrices (AME) où qu'elles se trouvent, aux consultants, à l'ensemble des agents de collecte des données, aux agents de saisie pour leur contribution participative.

Que chacun trouve ici l'expression de toute notre reconnaissance !

## Résumé Exécutif

### Contexte et justification

Pendant des décennies, l'École Burkinabè a été caractérisée par : son inadaptation aux réalités économiques, sociales et culturelles du pays, ses faibles performances en termes de taux de scolarisation et de taux d'achèvement, ses grandes disparités géographiques (entre villes et campagnes, entre régions et entre provinces), et de genre (entre garçons et filles) Ses disparités socio-économiques (entre pauvres et non pauvres) et son caractère peu inclusif (faible accès de certaines catégories d'enfants dont ceux vivant avec un handicap, les minorités sociales, etc.).

Pour résoudre ces problèmes identifiés de l'école burkinabè, les autorités du pays, avec l'appui de partenaires techniques et financiers, notamment de l'UNICEF, ont misé sur les innovations pédagogiques. Plusieurs formules alternatives ont été alors expérimentées entre 1992 et 2011. Aussi, des initiatives ont été expérimentées dans le domaine de la mobilisation sociale, de la sensibilisation des communautés, de l'appui à l'amélioration de la scolarisation des enfants et plus particulièrement des filles par des organisations à base communautaires comme les Associations des Parents d'Elèves (APE), les Comités de Gestion des établissements scolaires (COGES) et les Associations des mères Educatrices (AME).

C'est dans cette optique de l'appui à l'amélioration de la scolarisation des filles que des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont été soutenues par l'Etat et ses partenaires en vue de renforcer économiquement les capacités des femmes à travers les AME pour leur permettre non seulement de libérer les filles des tâches domestiques pour l'accès et leur maintien à l'école, mais surtout de faire des femmes un maillon important dans la mobilisation sociale et la gouvernance scolaire, au sein de leurs communautés. Après une décennie de mise en œuvre de 2007 à 2016 avec le soutien technique et financier de l'UNICEF, le Gouvernement burkinabè et ses partenaires ont jugé nécessaire de procéder à l'évaluation de l'initiative, afin de voir si en l'état actuel, elle peut être entièrement autonome sans l'appui continu de l'Etat et des partenaires techniques et financiers que sont l'UNICEF, la GIZ, etc. L'évaluation porte sur un échantillon de localités réparties sur neuf régions qui ont bénéficié de la mise en œuvre du projet de 2007 à 2017.

### Méthodologie

L'évaluation fait une analyse du projet à travers les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité. Aussi, cette évaluation relève les acquis et les défis à prendre en compte pour la continuité ou le passage à l'échelle d'une telle expérience mise en œuvre depuis 2007. Plusieurs étapes ont ponctué cette évaluation. Ce sont la rencontre de cadrage, la revue documentaire, la finalisation de l'échantillonnage, l'élaboration des différents outils de collecte des données quantitatives et qualitatives, la collecte et le traitement des données et la production des rapports.

La rencontre de cadrage s'est faite sous l'égide du comité de pilotage dirigé par les représentants du MENA. Elle a permis d'harmoniser les points de vue et de clarifier les attentes des commanditaires au plan de la méthodologie et des résultats. L'évaluation s'est faite à travers la combinaison de deux approches, dont l'une est quantitative pour mesurer les progrès réalisés, et l'autre qualitative pour appréhender les processus de changement au niveau des bénéficiaires, de leur entourage et au sein de leur communauté.

Pour la collecte des données quantitatives, l'échantillon d'AME à enquêter a été déterminé sur la base des annuaires statistiques fournis par le comité de pilotage. Ces annuaires statistiques sont ceux des années 2008 à 2012. Ils ont servi de base de sondage pour la sélection aléatoire des AME bénéficiaires. Au total, 3128 AME ont été répertoriées, dont 686 financées par l'UNICEF. Sur cette base, CERFODES a proposé un échantillon



représentatif représentant 15% de l'ensemble des 3 128 AME bénéficiaires, soit 470 AME à enquêter. A ces 470 AME bénéficiaires se sont ajoutées 157 AME non bénéficiaires, sélectionnées dans les mêmes provinces que les AME bénéficiaires. Les AME non bénéficiaires ont constitué, pour cette évaluation, le groupe témoin qui a servi à comparer les résultats avec les AME bénéficiaires en matière de mobilisation sociale, de participation à la gouvernance scolaire, de scolarisation des filles. En tout, ce sont 627 AME (bénéficiaires et non bénéficiaires) qui ont été touchées par l'évaluation, soit un total de 2 508 femmes.

Quant à la collecte des données qualitatives, elle s'est faite à travers trente-deux entretiens individuels approfondis auprès des autorités éducatives au niveau central, périphérique et déconcentré. Ils ont été également réalisés avec des leaders communautaires, des responsables d'institutions de micro finances et d'organisations à base communautaires (APE, COGES).

Au plan de l'éthique, l'évaluation a respecté les directives éthiques pour l'évaluation définies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et auxquelles adhère l'UNICEF. Elle a notamment pris en compte les principes du respect des enquêtés, de leurs droits et liberté d'expression dans la collecte des données et la confidentialité et l'anonymat au cours du processus.

Quant aux difficultés rencontrées qui portent sur l'absence de document du projet ou de plan d'action et sur l'inexistence d'un certain nombre d'AME ayant bénéficié des subventions entre 2007 et 2009, le CERFODES a procédé à l'organisation de rencontres, avec des personnes ressources qui ont été impliquées dans la mise en œuvre de l'initiative et susceptibles de fournir des informations sur le processus de mise en œuvre des activités. Aussi avons-nous, autant que possible, exploité toute documentation pouvant nous renseigner ou nous éclairer sur le projet et sa mise en œuvre. Les AME qui ont été tirées sur la base de la liste des AME qui nous a été fournie, mais celles qui n'existaient pas – ou plus - dans les localités visitées ont été remplacées lors du passage des enquêteurs. Notons que l'absence d'un document de projet et l'insuffisante disponibilité des données financières n'ont pas permis d'approfondir certaines analyses. A titre d'exemple, on peut retenir, les limites comme l'absence d'analyse sur les bénéfices réels engendrés par les AGR/AME du fait de l'incapacité, pour les évaluateurs, d'avoir une traçabilité des fonds réellement disponibles et des dépenses faites à certains moments pour les AME ou pour les soutiens aux écoles. C'est aussi pour cette raison que la plupart des données sur les dépenses ou sur la disponibilité réelle des fonds dans les caisses des AME ou en banque qui sont fournies par les AME sont plutôt déclaratives que factuelles.

## Résultats

L'évaluation a abouti aux résultats suivants :

**Sur le plan de la pertinence du projet**, il s'agissait de voir si les orientations du projet AGR/AME sont en alignement avec les priorités nationales dans le domaine de l'éducation de base, et si le projet AGR/AME répond aux besoins des femmes membres des structures communautaires de gestion des écoles. L'évaluation note l'adéquation de l'initiative avec les politiques et stratégies nationales en matière de promotion du genre et d'autonomisation de la femme au plan économique. En effet, l'initiative ayant pour but premier d'améliorer la contribution des mères à la promotion de l'éducation des filles en renforçant leurs capacités financières et leur autonomisation, se fonde sur les réalités locales et endogènes des communautés. Aussi, s'agissait-il d'apporter des réponses aux questions des inégalités entre les hommes et les femmes dans le processus du développement, en prenant en compte la valorisation du rôle actif de la femme dans ce processus de développement, afin de leur permettre d'être au sein de leurs communautés des actrices incontournables de la scolarisation des filles et du bon fonctionnement des écoles. En cela, il convenait d'aider les femmes à avoir des sources de revenus pour faire

face à leurs besoins vitaux et à contribuer aux dépenses domestiques, dont l'alimentation, la santé et l'éducation qui leur incombent très souvent.

En terme d'acquis, les revenus, générés par les mères bénéficiaires des subventions pour les AGR, permettent de lever certaines des difficultés économiques qui influencent négativement la scolarisation des enfants, en l'occurrence celle des filles, ne serait-ce que par les capacités actuelles des mères à contribuer aux dépenses scolaires (écolage, fournitures, gouter et cantines, tenues scolaires, etc. (PNG : 29). Cela démontre que l'initiative est bien en adéquation avec les orientations de la politique nationale genre (PNG). Les femmes à près de 90% apprécient positivement ou très positivement l'initiative, du fait qu'elle comble non seulement une de leurs attentes majeures au plan économique, mais aussi qu'elle leur permet de s'engager activement dans le développement de la scolarisation des filles.

**Pour ce qui est de l'efficacité de l'initiative des AGR aux AME** elle est analysée respectivement à travers sa contribution aux changements opérés dans le renforcement économique des femmes ; dans les attitudes et les perceptions des parents en faveur de la scolarisation des filles ; et dans l'amélioration de la scolarisation des filles pour un accès équitable de tous les enfants à l'école. Ainsi, le renforcement économique des femmes a été obtenu grâce à la mise en œuvre de l'initiative qui a permis aux femmes bénéficiaires de disposer d'un petit capital pour réaliser des activités génératrices de revenus. L'objectif de doter les AME de fonds, répartis entre les femmes, pour la réalisation d'AGR est apparu comme une des fortes réalisations sur le terrain. En effet, des montants allant en moyenne de 12700 à 25 000 F CFA ont été alloués aux membres des AME. Pour ce qui est des microprojets opérés par les femmes, avec les sommes reçues, il existe trois secteurs d'activités dans lesquels elles se sont principalement engagées. Ce sont le commerce (64,6%), l'agriculture (20,6%) et la transformation des produits locaux (14,0%), dont les savonneries et les huileries. Certes, l'initiative a contribué à l'amélioration de la scolarisation des filles, mais elle n'est pas la première des actions efficaces. Certaines mesures ou stratégies expérimentées préalablement et qui continuent avec les AME sont considérées comme ayant plus d'efficacité pour la scolarisation des filles. Parmi ces stratégies, les enquêtées ont-elles mêmes citées la sensibilisation et le plaidoyer (58,2%), la dotation gratuite des filles en fournitures scolaires (51,9%), la récompense aux meilleures filles (46,0%) et l'appui financier aux AME pour des microprojets (32,8%).

**L'analyse de l'efficience du projet** porte sur les coûts associés à la mise en œuvre du projet, dont les subventions directes faites aux AME ainsi que les coûts relatifs aux activités de formation, de suivi et de supervision. L'analyse de l'efficience vise aussi à examiner la valeur ajoutée de l'investissement dans les AGR sur la participation des communautés dans la gestion de l'école. En somme, c'est un exercice qui a consisté à voir si dans la mise en œuvre de l'initiative, des résultats similaires n'auraient pas pu être obtenus par d'autres moyens aux mêmes coûts ou à moindres frais dans les mêmes délais.

Quand on considère l'évolution du nombre d'AME financées par rapport au nombre d'AME existantes, on note que l'initiative a connu une évolution substantielle par rapport à la contribution de l'Etat et de ses partenaires. Ainsi, de 50 AME financées en 2008, au début de la mise en œuvre de l'initiative, le nombre d'AME financé a été multiplié par 60, voire plus, en dix ans de mise en œuvre. Les ressources mobilisées pour le financement des AME sont ainsi passées de 15 500 000 FCFA en 2008 à plus d'un milliard en 2015. La démultiplication des AME sur l'ensemble des régions du Burkina Faso est une initiative intéressante qui a favorisé une participation accrue des femmes à la scolarisation des enfants et à la gestion des écoles. Cependant, cette initiative n'a pas permis de couvrir la totalité des écoles par des subventions. L'Etat et ses partenaires ne pouvant à eux seuls accomplir de telles performances, il apparaît clairement que les AME auraient pu s'inspirer d'autres stratégies de renforcement économique comme l'EPC (Epargne pour le Changement) ou les AVEC (Associations villageoises d'Epargne et

de Crédit). De telles stratégies auraient permis donc aux AME non seulement de se soutenir elles-mêmes sur la base de leurs épargnes, mais surtout d'avoir sur l'ensemble du pays, où il existe une école, une AME qui s'autofinance à travers des activités de renforcement économique de ses membres. A travers la mise en place d'AME/EPC ou d'AME/ AVEC, Il pourrait ainsi y avoir autant d'AME avec des AGR que d'écoles par localité.. En plus de leur efficience manifeste, ces organisations communautaires de micro-crédits auront une pérennité assurée.

**L'analyse de l'impact et des résultats inattendus** est de cerner les effets engendrés par la mise en œuvre des AGR en termes d'amélioration du pouvoir économique et d'autonomisation des femmes; c'est aussi d'examiner le réinvestissement du capital humain, financier et social acquis dans le cadre du projet permettant aux femmes d'avoir une meilleure participation aux prises de décision. Il s'agit également d'étudier l'impact du projet à travers la contribution des femmes à l'amélioration de la prise en charge des élèves filles et garçons en situation de vulnérabilité, de voir si le projet a contribué à l'accroissement de l'éducation des filles et à la réduction des inégalités de genre en matière d'éducation. Enfin, il s'agit d'identifier les effets inattendus (positifs ou négatifs) générés par la mise en œuvre des initiatives.

En termes d'impact, les revenus des AGR ont permis d'améliorer les statuts, économique et social, des bénéficiaires et celles de leur ménage ainsi que la situation de l'éducation des filles dans les différentes écoles. A la question de savoir quels sont les aspects en termes de pouvoir économique et d'autonomisation qui ont été améliorés, les femmes indiquent : leur participation aux dépenses courantes du ménage (68,2%), la prise en charge financière des besoins des enfants (66,5%) et la possession d'une autonomie financière (52,4%).

Sur le plan social, les femmes ont acquis aussi une plus grande estime de soi (70, 8%) car elles se sentent utiles non seulement à leurs enfants mais aussi à leurs communautés. Aussi participent-elles aux prises de décisions familiales (54,2%) dont l'éducation des filles constitue un des points clés. Elles ont donc leur mot à dire vu qu'elles ont acquis l'estime de leurs maris ou époux (50,6%). Sur le plan social, ce sont des effets qui contribuent à faire de la femme un acteur clé de la mobilisation sociale, étant donné que les femmes se sentent valorisées pour défendre une cause importante comme la scolarisation des filles. Concernant l'investissement personnel des femmes dans la scolarisation des filles, par la mise en œuvre des AGR, 75,9% d'entre elles ont effectivement agi en scolarisant au moins une fille. C'est un impact indéniable, mais qui mérite d'être renforcé, car objectivement, toutes les bénéficiaires devraient être soumises à la scolarisation d'au moins un enfant, en particulier une fille à l'école.

Pour ce qui est de certains résultats inattendus, qui sont tout de même des impacts visibles ou des points qu'il faut revoir, il apparaît que l'esprit d'entrepreneuriat devient une réalité chez les femmes. En effet, au-delà de mener des AGR qui ne leur permettent que de faire seulement face à leurs besoins vitaux, et donc à ne pas disposer de ressources importantes pour le développement, 60, 3% des femmes disent qu'elles se sentent désormais investies d'un esprit d'entrepreneure.

Par contre, en dépit des différentes formations pour les doter de connaissances et de capacités en leadership, les femmes ne sont que seulement 10,5% à se sentir actuellement munies de compétences dans ce domaine. Pour nombre d'entre elles, le leadership demeure une position sociale difficile dans un contexte où la femme qui se met au-devant de tout est encore péjorativement considérée comme une « Poug gandaogo », c'est à dire une rebelle qui tendrait à remettre en cause certaines normes de sa communauté. Dans de telles conditions, ceci peut remettre en cause son rôle de mère et d'épouse exemplaire. Pour de nombreuses femmes, l'autonomie financière ne rime donc pas forcément avec le leadership.

**Pour la durabilité de l'initiative**, l'évaluation a cherché à savoir dans quelle mesure les communautés bénéficiaires se sont-elles appropriées l'initiative ? Aussi, l'évaluation se devait d'identifier –s'ils existent- des mécanismes permettant de pérenniser les acquis du projet au niveau des écoles et des communautés bénéficiaires.

L'évaluation examine la durabilité du projet à travers la démarche croisée qui a été instituée pour renforcer l'ancrage institutionnel et communautaire. En effet, au niveau institutionnel, un certain nombre de structures et de personnalités sont impliquées dans la mise en œuvre de l'initiative afin d'assurer son bon fonctionnement et sa durabilité. Dans une démarche d'appropriation et de renforcement de l'initiative, il est opéré le suivi des activités par la tenue régulière de rencontres mensuelles, trimestrielles et annuelles de concertation. Cette démarche croisée, impliquant d'une part les acteurs des services déconcentrés de l'Etat et d'autre part les bénéficiaires, fixe donc les conditions solides d'un ancrage institutionnel et communautaire de l'initiative. C'est ainsi, que tous les acteurs de l'éducation depuis le niveau central jusqu'au niveau déconcentré ont été impliqués dans la mise en œuvre de cette stratégie. Il existe donc une adhésion communautaire et une volonté des services déconcentrés de l'Etat de s'approprier les acquis.

Toutefois, la durabilité de ces groupes AME subventionnés dépend actuellement de leur capacité à s'auto prendre en charge, sans les fonds de soutien du Gouvernement et de ses partenaires, mais aussi de leur fonctionnement réel. Sur le plan du renforcement économique des femmes, si certains groupes après quelques années de fonctionnement sont capables de continuer après le projet, il existe d'autres qui ne sont pas encore autonomes ou qui ne fonctionnent plus. Ainsi, l'évaluation en se fondant sur le non fonctionnement ou le dysfonctionnement actuel de certaines AME, dont principalement les premières créées entre 2008 et 2010, note que plus le temps passe plus ces structures sont fragiles, alors que logiquement on devait s'attendre à les voir plus solides. Cela est lié à la faiblesse voire au manque de suivi constant. En effet, en dépit d'une existence de près d'une dizaine d'années, le suivi des activités sur le terrain est un des maillons faibles de la stratégie de mise en œuvre de l'initiative. Bien que les fonds décaissés ne soient pas négligeables, l'impact du suivi n'est pas perceptible sur le terrain. On peut donc dire qu'en dépit de sa décennie d'existence et du soutien financier apporté par l'Etat et ses partenaires, l'initiative n'est pas entièrement solide pour fonctionner sans le soutien de l'Etat et de ses partenaires.

Bien qu'il existe des acquis indéniables pour les femmes et la scolarisation des filles, comme le montre l'évaluation, il existe des défis à relever pour le maintien et la généralisation de l'initiative.

**Trois défis majeurs** méritent de trouver des réponses ou des solutions immédiates. Ainsi faut-il revoir (1) la question de la gouvernance au sein des AME, (2) la sécurisation des fonds de l'initiative, (3) la correction du taux d'intérêt et du statut juridique de l'initiative.

En matière de gouvernance, les actions menées par les AME exigent une bonne gestion des fonds au sein de l'AME. Les textes régissant le fonctionnement des AME indiquent que les fonds de ces structures doivent être déposés dans une institution financière de la place avec une gestion assurée par la co-signature de la présidente et de la trésorière pour les retraits de fonds. Ces exigences ne sont pas souvent respectées. Des femmes ont ainsi bénéficié des subventions, puis ont cessé de participer aux rencontres de concertations pour éviter les remboursements ; pour d'autres, le remboursement n'était pas une obligation étant donné qu'elles considéraient que ce sont des fonds octroyés par les partis politiques.

Pour la sécurisation des fonds, c'est une nécessité absolue d'éviter que les fonds soient directement gérés par les femmes dans un contexte d'insécurité ambiante où elles peuvent se faire agresser par des bandits dès lors que ceux-ci soupçonnent la détention de fortes sommes chez certaines personnes au sein de la communauté.

Enfin, la correction du taux d'intérêt actuel et la nécessité d'exemption de l'impôt sur le revenu capitalisé (IRC) sont impératives. Selon les parties prenantes de l'initiative, le taux d'intérêt imposé sur chaque allocation faite aux femmes est de 5%. A première vue, ce taux est acceptable. Cependant, il se trouve que dans la pratique, le taux revient à un minimum de 15% si la personne rembourse son crédit au bout de trois mois, sinon 30% si c'est sur six mois. Le taux d'intérêt de 5% est appliqué tous les mois sur la somme allouée. Ainsi, une femme à qui 25 000 F CFA ont été alloués qui devrait au bout des trois mois payer un intérêt de 1 250 F CFA, se voit plutôt exiger 3 750 F CFA sur trois mois et 7 500 F si le remboursement intervient sur 6 mois. Pourtant, les textes de l'UEMOA exigent que pour toute action inscrite dans la micro finance, le taux d'intérêt maximal soit de 12%. Il y a nécessité de procéder à la correction de ce taux d'intérêt.

Par ailleurs, ce genre de pratique de la micro finance se soustrait aux règles de l'UEMOA qui imposent un taux de 12,5% d'impôt sur le revenu capitalisé (IRC), c'est à dire un taux sur les bénéfices engrangés par toute personne ou structure qui obtient des intérêts capitalisés sur une épargne. Les fonds n'étant pas déposés dans une banque ou une IMF, avec des transactions qui se font à l'insu des critères imposables sur les bénéfices, une telle pratique des AGR/AME pourra un jour être considérée comme illégale, même si elle est légitime en matière de renforcement des capacités économiques des femmes dans un contexte de pauvreté généralisée.

Toutefois, **des leçons apprises** se dégagent de cette évaluation. On note que :

- les AGR des AME constituent un puissant levier pour l'amélioration de l'accès, le maintien et le succès des enfants surtout des filles à l'école;
- la forme actuelle de financement de l'initiative qui repose sur des subventions est discutable et devra être revue;
- la mise en œuvre des AGR permet une amélioration du bien-être familial en particulier des bénéficiaires et en général de la communauté;
- les AGR/AME sont apparus comme des cadres propices pour la promotion de l'égalité de genre par l'autonomisation économique des femmes et par l'égalité de chances des enfants à l'accès au maintien et à la réussite scolaires;
- les AGR/AME sont des instruments communautaires qui facilitent le dialogue au sein des communautés et des ménages et participent à donner de plus en plus la parole aux femmes en matière de décision qui concernent le ménage ou les enfants.

L'évaluation aboutit donc aux **conclusions et aux recommandations** que la généralisation de l'initiative exige de l'Etat et de ses partenaires la mise en place de conditionnalités d'auto prise en charge et de fonctionnement pour en faire réellement des structures autonomes et pérennes. Les recommandations faites vont principalement dans le sens de corriger les dysfonctionnements ou les insuffisances observés qui sont considérés comme des défis à résoudre immédiatement. Les principales recommandations sont :

1. Améliorer la Gouvernance au sein des AME en :

- faisant un état des lieux du réel fonctionnement des AME bénéficiaires ainsi que des fonds effectivement disponibles ou générés par l'initiative ;
- passant des subventions aux crédits à caution solidaire ou aux microcrédits basés sur l'épargne propre des femmes membres des AME.

2. Revoir le dispositif actuel de sécurisation des fonds par :

- l'ouverture de comptes avec une co-signature ;

- la mise en place de trésoriers et surtout de commissaires au compte pour la gestion et le contrôle des fonds subventionnés et des bénéfices générés par les AGR.
3. Revoir l'ancrage institutionnel, les taux d'intérêt et le statut juridique de l'initiative en :
- privilégiant un ancrage au niveau communal qui favorisera le suivi et la supervision de proximité;
  - procédant à l'exemption officielle de l'IRC sur les bénéfices générés ;
  - mettant en place des instruments juridiques qui officialise l'existence d'une telle organisation communautaire de micro crédits au sein de l'espace ;
  - appliquant un taux d'intérêt conforme aux exigences de l'UEMOA en matière de micro finance.

## INTRODUCTION

Pendant des décennies, l'Ecole Burkinabé a été caractérisée par : son inadaptation aux réalités économiques, sociales et culturelles du pays, ses faibles performances en termes de taux de scolarisation, ses grandes disparités géographiques (entre villes et campagnes, entre régions et entre les provinces), socioéconomiques (entre pauvres et non-pauvres) et de genre (entre garçons et filles) et aussi son caractère peu inclusif (avec le faible accès de certaines catégories d'enfants dont les handicapés, les minorités sociales, etc.).

Parmi les motifs généralement invoqués pour expliquer les difficultés rencontrées en matière de scolarisation des enfants, il y a l'inadéquation entre l'offre insuffisante et la forte demande sociale en scolarisation. A cela, s'ajoutent d'autres raisons telles que, les pesanteurs socioculturelles avec les mariages et le rapt des petites filles ; la pauvreté des parents qui ne permet pas souvent de payer les fournitures scolaires exigées pour leurs enfants, ou de faire face aux dépenses connexes de scolarisation comme les frais d'écolage, officiellement abolis, mais qui existent toujours pour combler l'appui insuffisant apporté par l'Etat au fonctionnement des écoles, etc..

Pour résoudre ces problèmes identifiés de l'école burkinabè, les autorités du pays, avec l'appui de partenaires techniques et financiers, notamment de l'UNICEF, ont misé sur les innovations pédagogiques. Plusieurs formules alternatives ont été alors expérimentées entre 1992 et 2011. Il s'agit de la mise en place des classes à double flux (CDF) en zones urbaines, des classes multigrades (CMG) en zones rurales, de l'introduction de l'éducation bilingue associée au traditionnel apprentissage du français dans le cadre du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) 2000-2009, des écoles satellites et des centres d'éducation de base non formelle (ES/CEBNF), de la stratégie de la scolarisation accélérée (SSA) pour les enfants non scolarisés ou précocement déscolarisés du primaire, etc. Ces innovations avaient pour objectif la scolarisation universelle à l'horizon 2015, étant entendu que le système éducatif dans son format classique ne permettait pas à un grand nombre d'enfants de bénéficier de l'éducation de base formelle et non formelle.

L'élaboration du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) sur la base des acquis du PDDEB et sa mise en œuvre pour la période 2012-2021 visent à permettre à tous les citoyens burkinabè de bénéficier d'une éducation de base formelle telle que définie par la loi d'orientation de l'éducation en 2007. En appui aux politiques et stratégies d'éducation au Burkina Faso, une part importante est faite aux Associations de Parents d'Elèves (APE), aux Associations de Mères Educatrices (AME) et aux Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES), dont l'implication et la participation sont indispensables à un bon fonctionnement et à une meilleure gouvernance des écoles.

Dans l'objectif de renforcer ces associations et particulièrement les AME, pour leur plus grande contribution à la scolarisation des enfants et plus particulièrement des filles, une initiative a vu le jour en 2007. Cette initiative du Gouvernement burkinabè et de l'UNICEF visait le renforcement du pouvoir économique des femmes à travers les AME. Le fondement d'une telle initiative est qu'il existe une relation forte entre le pouvoir économique des mères et la scolarisation des enfants en général, et celle des filles en particulier. L'investissement dans les femmes pour leur autonomisation économique crée les conditions d'une égalité de genre, de l'éradication de la pauvreté des femmes et surtout soutient une plus grande mobilisation sociale des femmes pour la scolarisation des enfants, en particulier des filles. L'initiative d'appui aux AME avec des subventions pour mener des AGR a débuté dans les provinces du Ganzourgou, du Kéné Dougou, de la Comoé et du Houet avant d'être étendue à l'ensemble du pays à partir de 2010. Ainsi, la couverture du pays s'est faite en trois phases qui sont respectivement entre 2007-2008, 2008-2009 et 2010.

Deux évènements majeurs ont marqué la période de mise en œuvre de l'initiative. Le premier est intervenu en 2011. Il a consisté à l'envoi d'une mission d'évaluation interne de l'initiative au terme de laquelle le constat a été que l'initiative est pertinente, vu son adéquation avec les besoins économiques des femmes. Pertinente aussi en termes d'impacts puisqu'elle a permis une amélioration de la scolarisation des filles avec un effet induit sur l'accroissement significatif des effectifs scolaires de manière générale.

Le second événement, intervenu en 2012, a été la tenue d'un salon national sur les AME. Ce salon a permis de présenter les résultats de l'initiative et de prendre la décision de l'évaluer afin d'en tirer des leçons qui permettent d'engager des actions visant une mutualisation des efforts et de disposer de preuves tangibles pour sa généralisation à l'ensemble du pays. C'est pour répondre à cette recommandation du salon national que la présente évaluation est faite. Le rapport d'évaluation comprend quatre parties qui sont :

- i) la présentation générale de l'initiative et de l'évaluation où sont abordés la justification de la mise en place de l'initiative, la reconstitution de la logique d'intervention et de la théorie du changement liée à l'initiative, les objectifs de l'évaluation, les critères d'évaluation, les résultats attendus et la portée de l'évaluation ;
- ii) la méthodologie utilisée pour l'évaluation se basant sur les questions d'évaluation;
- iii) les principaux résultats prenant en compte les critères de l'évaluation que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, et la durabilité, la valeur ajoutée ou non de l'initiative ;
- iv) les bonnes pratiques, les leçons apprises, la conclusion et les recommandations.

Pour réaliser le travail, CERFODES a constitué une équipe pluridisciplinaire de consultants internes à la structure. Il s'agit de quatre consultants, spécialisés dans les évaluations de programmes et projets sociaux dont un Démographe, titulaire d'un Doctorat, consultant principal et chef de mission. Il est spécialisé en suivi et évaluation des projets et programmes. Les trois autres consultants spécialisés comprennent, une spécialiste en micro finance, un spécialiste en management des projets et programmes et une ingénieure socio économiste.



## 1. PRESENTATION DE L'INITIATIVE ET DE L'EVALUATION

### 1.1. Présentation de l'initiative

Le forum de Dakar sur l'Education Pour Tous (EPT) tenu en avril 2000, s'inscrivait dans la poursuite logique des engagements de la conférence de Jomtien (1990). Une des conclusions majeures a été d'inviter les différents gouvernements, dont principalement ceux d'Afrique où la scolarisation était inégale, à travailler à réduire les disparités de genre en instaurant l'équité entre garçons et filles au primaire et au secondaire.

Au Burkina Faso, cet engagement s'est traduit, à partir de 2007-2008, par la mise en place de l'initiative dénommée appui aux AME avec des subventions pour mener des AGR dont l'objectif ultime est d'accroître la mobilisation sociale pour la scolarisation et l'éducation des enfants, surtout des filles.

L'initiative se base sur le substrat que le renforcement de la scolarisation des filles passe par une amélioration du pouvoir économique des femmes à travers les AME qui ont été créées à partir de 1992 dans le souci de renforcer le rôle des parents et plus particulièrement des mères, dans le processus éducatif des enfants et des filles au Burkina Faso. C'est donc pour obtenir un plus grand engagement des AME dans la scolarisation des enfants, en l'occurrence des filles, que l'initiative est d'abord expérimentée en 2007 dans la province du Ganzourgou avant de connaître une extension à d'autres provinces en 2009, puis à l'ensemble des treize régions du pays à partir de 2010.

### 1.2. Reconstitution de la logique d'intervention

La logique d'intervention est basée sur les objectifs assignés à l'initiative, les résultats attendus, les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs, les hypothèses et les risques pouvant affecter ou conditionner la mise en œuvre et la réussite de l'initiative.

#### 1.2.1. Objectif général

L'objectif général de l'initiative est le renforcement des capacités opérationnelles des AME par l'autonomisation financière des mères éducatrices afin qu'elles s'impliquent dans la gestion des écoles et pour leur permettre de contribuer efficacement à l'accès, au maintien et à la réussite scolaire des enfants, surtout des filles à l'école.

#### 1.2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont de :

- initier les AME à la conduite des micro-projets ;
- identifier avec les AME bénéficiaires, les projets d'AGR les plus porteurs au regard des spécificités de chaque localité ;
- apporter un appui financier aux AME pour la réalisation de leurs projets ;
- améliorer la participation communautaire à la gestion des écoles ;
- améliorer les conditions d'enseignement/apprentissage dans les écoles ;
- améliorer les conditions de vie des familles des élèves ;
- améliorer les taux d'accès, de maintien et de réussite des enfants, surtout des filles à l'école.

#### 1.2.3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de l'initiative sont :

- le renforcement des connaissances et des compétences des AME en gestion des microprojets ;

- la mise en œuvre des microprojets de développement individuels et collectifs ;
- l'implication des AME dans la gestion des écoles et leur contribution aux frais de fonctionnement ;
- la contribution à l'amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage dans les écoles ;
- la contribution à l'amélioration des taux d'accès, de maintien et de succès des enfants surtout des filles au primaire et au secondaire.

#### **1.2.4.Stratégie de mise en œuvre**

La stratégie de mise en œuvre de l'initiative a consisté à :

- la sensibilisation des communautés;
- le renforcement des capacités des bénéficiaires ;
- la mise en place de projet d'AGR ;
- la mise en place d'un dispositif d'encadrement de proximité des AME pour le bon fonctionnement des projets ;
- un suivi/contrôle par les acteurs du niveau central (DPEFG, PTF).

#### **1.2.5.Principales activités du projet**

Plusieurs activités ont été réalisées lors de la mise en œuvre du projet. Ce sont :

- des sorties d'informations et de sensibilisation ;
- des initiations à la gestion des AGR ;
- la formulation de microprojets par les AME ;
- des assemblées communautaires ou villageoises pour l'appui financier de 300 000 à 500 000 francs CFA aux AME pour la réalisation de leurs projets ;
- une élaboration de rapports trimestriels et annuels d'activités ;
- une élaboration d'un rapport général au niveau central.

#### **1.2.6.Hypothèses et risques**

L'hypothèse principale est que le renforcement économique des femmes permet non seulement aux femmes d'être des locomotives de la scolarisation des enfants, et principalement des filles, mais qu'en plus du renforcement du pouvoir économique, il soit offert aux femmes des capacités d'entreprendre et de gérer des projets pour leur autonomisation et leur plus grande implication dans la gouvernance scolaire.

Quant aux principaux risques à prévoir, il y avait :

- la mauvaise gestion des fonds ;
- le non remboursement des subventions ;
- la mauvaise compréhension de l'objectif et de la philosophie des subventions ;
- le manque d'engagement des bénéficiaires et des populations ;
- la faible adhésion des partenaires, hormis le Gouvernement et l'UNICEF, aux objectifs de l'initiative.

#### **1.2.7.Principales parties prenantes et rôles**

Les principales parties prenantes dans la mise en œuvre de l'initiative sont:

- l'Etat et ses structures décentralisées et déconcentrés de l'éducation qui sont chargées de la mise en place des subventions, du suivi et de la supervision de la mise en œuvre des AGR ;

- les partenaires techniques et financiers y compris l'UNICEF qui contribuent au financement en accompagnant l'Etat ;
- les Associations des Mères Educatrices, bénéficiaires directes de l'initiative ;
- les autres partenaires sociaux tels que les Associations des Parents d'Elèves (APE), les Comités de Gestion des Ecoles (COGES), les responsables coutumiers et religieux, les maires et les conseillers municipaux qui contribuent au suivi-supervision.

### **1.2.8. Mécanismes de redevabilité et d'assurance qualité**

Toutes les activités de mise en œuvre de l'initiative sont conditionnées à la redevabilité des parties prenantes, en assurant la qualité des activités à travers le suivi, l'évaluation et le rapportage. Le suivi de l'utilisation des fonds et des activités menées par les AME sur le plan économique et scolaire est assuré par les DPENA, les CCEB et les DE. Le suivi se fait tout au long de la mise en œuvre des microprojets entrepris par les AME bénéficiaires, à travers des rencontres mensuelles d'appréciation du déroulement des activités. Les comités de suivi à travers les DPENA acheminent aux DRENA, les rapports d'exécution des micro-projets, 3 mois après le démarrage de la mise en œuvre. Soulignons que des concours d'excellence pour récompenser les meilleures AME dans la mise en œuvre des AGR sont organisés.

La supervision des activités est assurée par les DRENA qui ont mandat de s'informer régulièrement de l'état et de la qualité d'exécution des microprojets, en apportant si nécessaire de l'appui/conseil. Les DRENA reçoivent des DPENA les différents rapports pour les acheminer à la DPEFG.

Tous les acteurs (DRENA, DPENA, RDPEIFG, CEB, DE et AME) constituent le comité de pilotage et de suivi de l'initiative au niveau des régions. C'est ce comité de pilotage et de suivi qui évalue annuellement des microprojets dans chaque région en appréciant la mobilisation et l'implication des AME bénéficiaires dans le fonctionnement des écoles et dans la scolarisation des enfants, surtout des filles.

### **1.3. Reconstitution de la théorie de changement liée à l'initiative**

Comme préalable à la reconstitution de la théorie de changement, il importe de présenter le projet AGR/AME. En effet, la mise en place de structures communautaires comme les APE, les COGES et les AME répondait au besoin de trouver des stratégies qui impliquent les communautés en l'occurrence les parents dans l'organisation et le fonctionnement des écoles et dans la mobilisation sociale pour la scolarisation des enfants. A partir des années 1990, la scolarisation des enfants, surtout des filles, est apparue comme une nécessité pour l'égalité et l'équité de chances de tous les enfants d'accéder à l'école. C'est pour soutenir la mobilisation sociale en faveur de l'éducation des filles, que les mères d'enfants ont été ciblées pour mener à bien ce combat de l'équité et de l'égalité d'accès des filles à l'école. La création des AME est consécutive à cette volonté d'engager les femmes pour une plus grande mobilisation des hommes ainsi que de leurs pairs en vue de faire scolariser les filles.

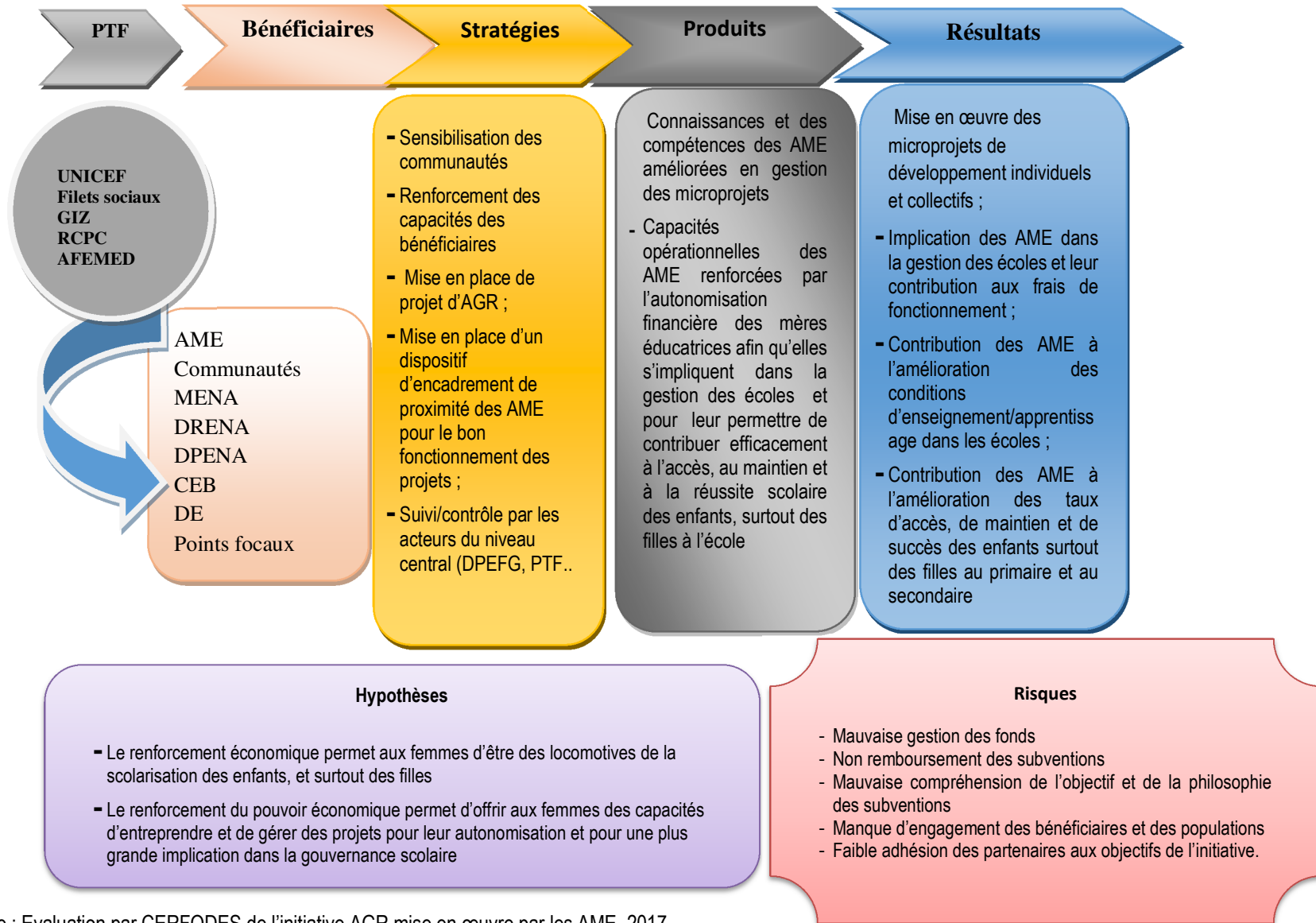
Dans la dynamique d'obtenir une plus grande participation des AME à la mobilisation sociale pour la scolarisation des filles, certains goulots ont été décelés. Ce sont entre autres, le faible pouvoir économique des femmes ; leur confinement aux tâches domestiques exigeant souvent d'elles l'utilisation de leurs filles comme des soutiens ou des aides aux activités domestiques ; leurs faibles participations aux prises de décisions familiales et sociales concernant les conditions de vie des enfants, etc. De tels goulots ressurgissaient de manière directe ou indirecte sur la faible scolarisation de nombreux enfants, et plus particulièrement des filles. Pour accroître les contributions des femmes à la scolarisation des enfants et plus particulièrement des filles, le projet AGR/AME a été initié en

2007. C'est ainsi que l'initiative de soutenir les AME par des AGR est apparue comme une stratégie qui pouvait contribuer à accroître efficacement la scolarisation des enfants et des filles. La mise en place de l'initiative d'appui aux AME avec des subventions pour mener des AGR permet d'identifier les éléments ci-après comme étant ceux qui contribuent aux changements souhaités et attendus. Il s'agit de:

- ✎ **L'amélioration de l'accès à la scolarisation des enfants et principalement des filles**, avec l'objectif de mobiliser les communautés à faire de la scolarisation des filles un paradigme social inébranlable. En effet, pour contribuer à résoudre le difficile accès des enfants, en particulier des filles, à la scolarisation, une des stratégies était donc de renforcer économiquement ces associations en libérant les filles de certaines obligations domestiques qui agissent négativement sur leur scolarisation. C'est en cela que l'appui aux AME trouve son sens à travers leur implication dans la gestion de l'école, pour promouvoir la scolarisation en général, et celle des filles en particulier. C'est une démarche locale qui permet de relever les défis de la scolarisation des enfants au niveau local afin que la résolution de ces défis constitue un levier pour l'amélioration significative de la mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des enfants, surtout des filles au Burkina Faso.
- ✎ **L'implication des femmes dans la gouvernance et le fonctionnement des écoles**. Pour des raisons de pesanteurs socioculturelles, les femmes étaient peu ou pas du tout représentées dans les structures de gestion des écoles. Pourtant, les mères jouent un rôle déterminant dans l'accès, le maintien et la réussite des enfants, surtout des filles à l'école. Pour permettre aux AME de jouer un rôle actif dans la gestion des écoles et la mobilisation communautaire, le soutien apporté vise à libérer les femmes des contraintes économiques et des tâches qui les éloignent de leurs communautés et de l'école. Cette présence et participation permet une prise en compte de leur préoccupation, mais surtout celle des filles et d'influencer ainsi les décisions en leur faveur.

La reconstitution de la théorie de changement à travers le graphique suivant permet de cerner toute la logique d'intervention pour un changement réel et durable en matière de scolarisation des filles.

Matrice 1: Théorie du changement



Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

## 1.4. Présentation des objectifs, résultats et critères de l'évaluation

### 1.4.1. Objectifs de l'évaluation

L'objectif global est de fournir une évaluation et une analyse critiques et approfondies de la mise en œuvre des AGR par les AME à travers le pays. Il s'agit d'évaluer la mise en œuvre de l'initiative afin d'en tirer les leçons en termes de forces et faiblesses et identifier les défis que l'initiative a contribué à surmonter en matière de scolarisation des enfants et plus précisément des filles.

S'agissant des objectifs spécifiques, l'évaluation vise à :

- analyser et apprécier les forces et faiblesses dans la démarche de mise en œuvre des AGR et le mécanisme de suivi mis en place ;
- évaluer les acquis et les pertes ou écarts non souhaités ;
- apprécier les effets et impacts (y compris les insuffisances/effets non attendus) des AGR sur les actrices qui les mettent en œuvre, sur la mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des enfants, surtout des filles et sur la contribution des AME au fonctionnement des écoles dans les zones bénéficiaires, notamment dans les provinces du Ganzourgou, Namentenga, Kéné Dougou, Comé, Passoré, Zoundwéogo, Kourwéogo, Poni, Bougouriba, Sissili et Ouhimbé ;
- analyser la durabilité des acquis de l'initiative et apprécier la stratégie de pérennisation proposée et en cours de développement ;
- démontrer la valeur ajoutée ou non par la comparaison des effets et impacts des écoles bénéficiaires par rapport à des écoles témoins ;
- mesurer le niveau d'appropriation de l'initiative par les populations bénéficiaires ;
- faire des recommandations pertinentes et novatrices sur la stratégie de pérennisation des acquis de l'initiative et les conditions de "réplicabilité" optimum.

### 1.4.2. Critères et principales questions d'évaluation

Le cadre conceptuel de l'évaluation indique les grandes préoccupations du commanditaire qui souhaite que l'évaluation soit conduite à travers la combinaison de deux approches, dont l'une est quantitative pour mesurer les progrès réalisés, et l'autre qualitative pour appréhender les processus de changement au niveau des bénéficiaires, de leur entourage et au sein de leur communauté.

Les préoccupations, et les questions qui découlent des centres d'intérêt du commanditaire sont organisées autour de cinq critères d'évaluation qui sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, et la durabilité. Les questions d'évaluation sont les suivantes par critère d'évaluation :

#### 1. Analyse de la pertinence

- En quoi les orientations du projet AGR/AME sont-elles alignées avec les priorités nationales dans le domaine de l'éducation de base ?
- En quoi le projet AGR/AME répond-il aux besoins des femmes membres des structures communautaires de gestion des écoles ?

#### 2. Analyse de l'efficacité et de l'équité

- Dans quelles mesures la mise en œuvre du projet a permis d'atteindre les résultats escomptés notamment en termes d'engagement et de participation des femmes à la scolarisation, au maintien et à la réussite scolaire des enfants et particulièrement les filles ?
- Quelles sont les principales forces et faiblesses dans la mise en œuvre du projet notamment au niveau (i) du contexte, (ii) de la stratégie de mise en œuvre des AGR, (iii) des mesures d'accompagnement et de renforcement des capacités des AME, (iv) de la supervision et du suivi communautaire, (v) du

- réinvestissement des bénéfices issus des AGR dans la famille et la scolarisation des enfants notamment les filles ?
- En quoi les critères de ciblage des bénéficiaires ont-elles été équitables ?
3. **Analyse de l'efficacité**
- Quels sont les coûts associés à la mise en œuvre du projet ?
  - En quoi les mécanismes de gestion financière ont-ils influencé l'atteinte des résultats du projet ?
  - Quelle valeur ajoutée l'investissement dans les AGR au profit des AME apporte-il à la participation des communautés dans la gestion de l'école ?
4. **Analyse de l'impact**
- Quels sont les effets engendrés par la mise en œuvre des AGR en termes:
    - ✓ d'amélioration du pouvoir économique et d'autonomisation des femmes ?
    - ✓ de réinvestissement du capital humain, financier et social acquis dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative pour (i) une meilleure participation des femmes aux instances de prise de décision au niveau local ; (ii) le renforcement des capacités d'organisation des femmes ; (iii) l'amélioration de la prise en charge des élèves filles et garçons en situation de vulnérabilité ;
    - ✓ d'accroissement de la demande d'éducation particulièrement pour les filles ;
    - ✓ de réduction des inégalités de genre en matière d'éducation ?
  - Quels sont les effets inattendus (positifs ou négatifs) générés par la mise en œuvre des initiatives ?
5. **Analyse de la durabilité**
- Dans quelle mesure les communautés bénéficiaires se sont-elles appropriées l'initiative ?
  - Existente-t-il des mécanismes permettant de pérenniser les acquis du projet au niveau des écoles et des communautés bénéficiaires ?
  - Quelles sont les forces et faiblesses de ces mécanismes ?
  - Quelles sont les perspectives de renforcement de partenariats stratégiques avec les acteurs étatiques, les partenaires au développement et les collectivités territoriales pour la consolidation des acquis et le passage à l'échelle de l'initiative pour son extension ?
  - Quelle est la pertinence des orientations de l'ébauche de stratégie de pérennisation au regard des leçons apprises de la mise en œuvre de l'initiative ?

#### 1.4.3. Résultats attendus de l'évaluation

Cinq principaux résultats sont attendus de l'évaluation et la mission devra permettre de produire un rapport dont la structuration permettra de distinguer clairement :

- L'analyse du processus de mise en œuvre, ses forces et ses faiblesses ;
- L'analyse qualitative et chiffrée des investissements financiers pour dégager les bénéfices et les pertes ainsi que les innovations et partenariats locaux des AME pour renforcer l'appui reçu ;
- L'analyse comparative de l'impact des AGR sur le fonctionnement des écoles et la scolarisation des filles ;
- L'analyse critique de la stratégie de pérennisation avec des propositions correctives ;
- Des recommandations fortes pour mieux orienter l'initiative vers des résultats plus positifs sur la vie de l'école, l'éducation des filles et le bien-être général des familles.

#### 1.4.4. Portée de l'évaluation

La portée de l'évaluation dont il est question ici concerne les critères d'évaluation, la période, la zone géographique à couvrir ainsi que les domaines et le public-cible :

- **Des critères de l'évaluation** : les critères de l'évaluation sont au nombre cinq. Il s'agit de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact, et de la durabilité ;
- **De la période à couvrir** : pour la période à couvrir, on sait que l'initiative d'appui aux AME avec des subventions pour mener des AGR a commencé en 2007 et s'est effectuée en trois phases dont 2007 à 2008, 2008 à 2009 et de 2010 à nos jours ; aussi, la période couverte par l'évaluation va de 2007 à 2017 ;
- **Des domaines à couvrir** : l'évaluation porte sur la mise en œuvre de l'initiative afin d'en tirer les leçons en termes de forces et faiblesses et sur l'analyse des défis que l'initiative a contribué à surmonter en matière de scolarisation des enfants et plus précisément des filles ;
- **Du public-cible à couvrir** : le public-cible à couvrir dans le cadre de la présente évaluation est constitué des bénéficiaires des subventions que sont (1) les femmes membres d'AME, (2) les responsables des services déconcentrés et décentralisés du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) que sont les Directeurs Régionaux de l'Enseignement et de l'Alphabétisation (DRENA), les Directeurs Provinciaux de l'Enseignement et de l'Alphabétisation (DPENA), les Inspecteurs, les Chefs de Circonscription d'Enseignement de Base (CCEB), les directeurs d'école, (3) les partenaires techniques et financiers (l'Etat, l'UNICEF, etc.), (4) les Institutions de Micro Finance (IMF) partenaires des AME, etc.
- **De la zone géographique à couvrir** : la mise en œuvre de l'initiative a couvert les 13 régions du Burkina Faso. Pour l'évaluation de la mise en œuvre de l'initiative, ce sont 25 sur 45 provinces réparties dans 9 Régions sur les 13 que compte le pays qui ont été touchées (voir la liste exhaustive des provinces et des régions touchées par l'enquête menée dans le cadre de l'évaluation en annexe).



## 2. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

La méthodologie utilisée est détaillée dans ce chapitre. Elle porte sur la mise en place du comité de pilotage (composition, fonctionnement et attributions) et sur les différentes étapes qui ont marqué l'évaluation.

### 2.1. Composition, fonctionnement et attributions du comité de pilotage

Pour le suivi et l'assurance qualité de l'évaluation, le comité de pilotage a été institué par une note de service du MENA, en date du 21 novembre 2016<sup>1</sup>. C'est un comité composé de 13 membres représentant le MENA (10 personnes), l'UNICEF (02) et le Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale et de la Famille (01). Le comité de pilotage est l'organe chargé d'assurer le respect des TDR et la qualité des résultats présentés, à travers un processus établi et partagé avec l'ensemble des membres. Il avait pour principales attributions de :

- apprécier la pertinence de la méthodologie proposée ;
- faciliter les contacts avec les structures déconcentrées, décentralisées et les structures partenaires ;
- fournir les informations indispensables à la réussite de l'évaluation ;
- valider les outils de collecte et de traitement ;
- superviser la collecte des données sur le terrain ;
- faciliter la collecte des données sur le terrain ;
- rendre compte régulièrement à la hiérarchie de l'état d'avancement de l'étude ;
- suivre les différentes étapes de l'évaluation ;
- examiner le rapport provisoire et faire des amendements pour sa finalisation ;
- fixer la date de la tenue de l'atelier de validation ;
- organiser l'atelier de validation ;
- s'assurer de la prise en compte des amendements en vue de la finalisation du rapport d'évaluation ;
- proposer une feuille de route pour la prise en compte des recommandations formulées.

### 2.2. Principales étapes de l'évaluation

Les principales étapes de l'évaluation sont la rencontre de cadrage, la revue documentaire, l'élaboration des outils de collecte des données, la collecte des données, la saisie et le traitement des données et l'élaboration des rapports provisoire et final. En outre, les difficultés rencontrées et les limites de l'évaluation sont indiquées dans ce chapitre.

#### 2.2.1. La rencontre de cadrage

Avant de conduire la mission d'évaluation, une rencontre d'échanges entre le commanditaire et le bureau d'études s'est tenue en Octobre 2016 dans l'enceinte du MENA. Les échanges ont porté sur l'offre technique soumise par CERFODES. Cette rencontre de cadrage s'est faite sous l'égide du comité de pilotage avec la présence des commanditaires de l'étude que sont le MENA à travers la Direction de la Promotion de l'Education des Filles et du Genre (DPEFG) et l'UNICEF. La rencontre de cadrage a permis au comité de pilotage et à CERFODES d'harmoniser leurs compréhensions des TDR et de recueillir les suggestions et les observations des commanditaires sur la démarche méthodologique proposée. Elle a

---

<sup>1</sup> Note de service N° 3057/MENA/SG/DGEF/DPEIFG du 21 novembre 2016

également permis de s'accorder sur le dispositif organisationnel proposé, d'affiner le planning d'exécution de la mission, d'échanger sur l'échantillonnage et de permettre à la DGPEFG qui est la structure directement en charge de cette initiative au sein du MENA de désigner ses points focaux pour accompagner le cabinet CERFODES dans l'exécution de la mission d'évaluation.

### **2.2.2. Revue documentaire**

La revue documentaire a consisté à rassembler et à exploiter les documents de projets et programmes, les études et rapports d'évaluation de projets et programmes ainsi que de l'initiative, les articles et résumés, la politique de l'Etat Burkinabé en matière de promotion de l'éducation des filles, les documents relatifs à toute autre initiative en matière d'amélioration de la scolarisation des enfants, surtout des filles au Burkina Faso ou ailleurs en Afrique. La revue documentaire s'est faite à Ouagadougou et sur le terrain, lors des sorties des équipes de consultants. Les documents ont été obtenus ou exploités :

- au Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation ;
- à l'UNICEF-Burkina Faso;
- à la coopération japonaise pour le Développement International (JICA) au Burkina Faso ;
- au niveau des DRENA, des DPENA, des CEB et les écoles de plusieurs localités où l'équipe d'évaluation s'est rendue;
- sur internet où bon nombre d'ouvrages, d'études, de rapports et d'articles ont été obtenus.

Globalement, la revue documentaire a permis d'exploiter : les annuaires statistiques sur les AGR des AME, les documents traitant de la mobilisation sociale dans le secteur de l'éducation de base, les études et rapports d'évaluation d'AGR et de mise en place des APE, des AME et des COGES, des inventaires d'initiatives qui ont associé les organisations de la société civile dans l'Education de base, des modules de formation des formateurs sur l'Education Financière et la Gestion des Activités Génératrices de Revenus, des modules de formation sur l'approche intégrée de gouvernance scolaire, le montage et la gestion des AGR, etc.

### **2.2.3. Elaboration des outils de collecte et la collecte des données**

Trois types d'outils ont été élaborés. Il s'agit de :

- i) Questionnaire adressé aux femmes responsables des AME bénéficiaires et des AME témoins ;
- ii) guides d'entretiens approfondis adressés aux responsables des services déconcentrés et décentralisés du MENA, à savoir les DREBA, les DPENA, les CCEB, les directeurs d'écoles, aux partenaires techniques et financiers, aux Institutions de Micro Finance partenaires des AME ;
- iii) guides de focus group destinés aux populations cibles de l'évaluation que sont les AME bénéficiaires et des AME "témoins".

Avant leur utilisation, les outils de collecte ont été soumis à l'appréciation et à la validation du comité de pilotage.

### **2.2.4. Echantillonnage pour la collecte des données quantitatives**

Pour la collecte des données quantitatives, l'échantillon d'AME à enquêter a été déterminé sur la base des annuaires statistiques fournis par le comité de pilotage. Ces annuaires statistiques sont des années 2008 à 2012. Ils ont servi de base de sondage pour la sélection aléatoire des AME bénéficiaires. Au total, 3128 AME ont été répertoriées, dont 686 financées par l'UNICEF. Sur cette base, CERFODES a proposé un échantillon représentatif représentant 15% de l'ensemble des 3 128 AME bénéficiaires, soit 470 AME à enquêter. Au sein des AME bénéficiaires, le questionnaire a été administré aux quatre premières responsables de chacune de ces associations. L'échantillon est

réparti entre les bénéficiaires des différentes phases en vue d'apprécier leur évolution et leur capacité de résilience et de durabilité sans la continuation du financement des différents partenaires.

A ces 470 AME bénéficiaires se sont ajoutées 157 AME non bénéficiaires, sélectionnées dans les mêmes provinces que les AME bénéficiaires. Les AME non bénéficiaires ont constitué, pour cette évaluation, le groupe témoin qui a servi à comparer les résultats avec les AME bénéficiaires en matière de mobilisation sociale, de participation à la gouvernance scolaire, et de scolarisation des filles. Au niveau des AME non bénéficiaires, quatre personnes ont été enquêtées, soit 628 personnes. En tout, ce sont 627 AME (bénéficiaires et non bénéficiaires) qui ont été touchées par l'évaluation, soit un total de 2508 femmes. La répartition de l'échantillon enquêté est présentée dans le tableau suivant.

**Tableau 1: Répartition de l'échantillon d'enquête quantitative**

Type des AME	Nombre échantillonné	Nombre de femmes enquêtées
<b>AME Bénéficiaires</b>	470	1 880
<b>AME Non bénéficiaires</b>	157	628
<b>TOTAL</b>	<b>627</b>	<b>2 508</b>

Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

### **2.2.5. Collecte des données qualitatives**

Afin de disposer d'un ensemble de données complémentaires qui permettent d'approfondir et de renforcer les informations quantitatives, une collecte de données qualitatives a été menée à travers des entretiens individuels approfondis et des focus groups.

L'évaluation a respecté les directives éthiques pour l'évaluation définies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et auxquelles adhère l'UNICEF. Elle a notamment pris en compte les principes du respect des enquêtés, de leurs droits et liberté d'expression dans la collecte des données et la confidentialité et l'anonymat au cours du processus.

#### **2.2.5.1. Les entretiens individuels approfondis**

Les données qualitatives collectées ont concerné les motivations, les perceptions et les appréciations des bénéficiaires et des non bénéficiaires des AGR, la perception des bénéficiaires des subventions en lien avec les questions d'éducation et de scolarisation, la perception par les bénéficiaires de l'importance et de l'utilité des subventions, les liens entre les subventions pour les AGR et la contribution au fonctionnement des écoles, le choix des types d'AGR, les stratégies utilisées pour la gestion des AGR, les outils et les règles utilisés en matière de gestion des AGR, les mesures de sécurisation des fonds, l'impact des AGR sur les bénéficiaires, leurs enfants, leur entourage, les difficultés qu'elles ont rencontrées dans la mise en œuvre des AGR. Au total, les entretiens individuels ont permis d'échanger avec trente-deux (32) personnes dont quinze (15) personnes au niveau central et dix-sept (17) au niveau déconcentré.

#### **2.2.5.2. Les focus-groups**

Les focus groups se sont déroulés avec les femmes des AME bénéficiaires et non bénéficiaires, mais aussi avec des groupes d'enfants (filles et garçons) dont les mères ont bénéficié ou non de subventions pour les AGR. Les échanges ont aussi concerné les motivations, les perceptions et les appréciations des femmes bénéficiaires et non bénéficiaires des AGR sur : les questions d'éducation et de scolarisation des filles, l'importance et l'utilité des subventions, les liens entre AGR et contribution au fonctionnement des écoles, le choix des types d'AGR, la gestion des AGR, les outils et les règles utilisés pour la gestion des AGR, les mesures de sécurisation des fonds, leurs appréciations de l'impact des AGR

sur les femmes bénéficiaires, leurs enfants et leur entourage, etc. La répartition, selon le profil des AME, des focus groups réalisés est présentée dans le tableau suivant.

**Tableau 2 : Répartition des focus groups réalisés selon les profils des participants**

Profil des AME	Nombre de focus groups femmes	Nombre de focus groups hommes	Nombre de focus groups filles	Nombre de focus groups garçons	Total
<b>AME Bénéficiaires</b>	08	04	04	04	<b>24</b>
<b>AME Non bénéficiaires</b>	06	03	03	03	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>07</b>	<b>07</b>	<b>07</b>	<b>39</b>

Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

### 2.2.6. Saisie, traitement des données et élaboration des rapports

Les données quantitatives ont été saisies à l'aide du logiciel CsPRO par une équipe de dix agents pendant une semaine de travail effectif. A la fin de la saisie, les données ont été transférées sur SPSS version 2.0 pour être apurées et traitées avant la production des différents tableaux pour l'analyse. Quant aux données qualitatives, elles ont été transcrites et saisies sur le logiciel Microsoft Word. L'exploitation a consisté en une triangulation des données obtenues par thématiques et comparées entre elles avec les différents groupes-cibles des différentes zones d'enquête.

## 2.3. Difficultés rencontrées et limites de l'évaluation

### 2.3.1. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées sont :

- 1. L'absence de document de projet ou de plan d'action :** il n'a pas été facile d'obtenir un document de base qui permet d'avoir une vue d'ensemble de l'initiative en termes de budget, d'objectifs et de résultats attendus, de stratégie de mise en œuvre, en somme un cadre logique de l'initiative. Il a donc fallu, sur la base de plusieurs rapports produits, reconstituer la logique d'intervention et la théorie de changement. Cette absence de document de projet n'a pas facilité l'analyse de la mise en œuvre de l'initiative selon les cinq critères que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité ;
- 2. le retard dans la collecte de données sur le terrain :** CERFODES a été notifié comme adjudicataire de cette évaluation en juin 2016, à la veille des vacances scolaires. Il n'était donc pas possible d'aller sur le terrain pour la collecte des données. Il a fallu donc attendre la reprise des classes en octobre pour l'envoi des enquêteurs sur le terrain. Pour avoir des données pertinentes sur le fonctionnement des écoles, cela ne pouvait se faire au plus tôt qu'en mi-octobre ou en début novembre, période à laquelle CERFODES envisageait le déploiement des enquêteurs sur le terrain. Il y eut quelques mouvements de grève des enseignants pédagogiques en novembre 2016 qui ont perturbé le fonctionnement des écoles. CERFODES n'a pu déployer les enquêteurs qu'en début décembre 2016. Cela a rallongé la durée de l'évaluation, obligeant à un prolongement du contrat;
- 3. l'inexistence physique d'un certain nombre d'AME :** alors qu'elles sont inventoriées dans l'annuaire du MENA, sur le terrain, les équipes de collecte ont été confrontées au fait que des AME, bien que figurant sur la liste des annuaires, n'existaient pas réellement. Elles ont sans doute existé au moment des subventions, puis ont disparu par la suite. Ces cas s'expliquent par la gestion approximative des subventions par certaines AME,

sous l'influence négative de certaines organisations politiques, prétextant que les subventions aux AME sont des récompenses à leurs militantes; ce qui autorisait implicitement des responsables d'AME à penser que ce sont de subsides à leur militantisme dans de telles organisations politiques. Ce qui explique la difficulté de tracer les activités d'AME ayant bénéficié de subventions dans les années 2007-2008 voire 2008-2009.

### **2.3.2. Les limites de l'évaluation**

Les limites de l'évaluation concernent essentiellement deux points qui sont i) l'absence d'informations financières pour une analyse approfondie selon certains critères comme l'efficience ; ii) la nature des données sur l'existence des subventions et des bénéficiaires repose davantage sur du déclaratif que sur du factuel. Ce qui limite donc l'analyse sur les bénéficiaires réels engendrés ainsi que la masse monétaire existante actuellement.

### **2.3.3. L'équipe d'évaluation**

Pour réaliser le travail, CERFODES a constitué une équipe pluridisciplinaire de consultants internes à la structure. Il s'agit de quatre consultants, spécialisés dans les évaluations de programmes et projets sociaux dont un Démographe, titulaire d'un Doctorat, consultant principal et chef de mission. Il est spécialisé en suivi et évaluation des projets et programmes. Les trois autres consultants spécialisés comprennent, une spécialiste en micro finance, un spécialiste en management des projets et programmes et une ingénieure socio économiste.

### 3. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION

#### 3.1. Analyse des résultats

##### 3.1.1. Pertinence du projet en rapport avec le contexte et les politiques nationales

L'analyse de la pertinence du projet consiste à montrer si le projet est en conformité non seulement avec les besoins des femmes en matière d'autonomisation, mais aussi à analyser l'adéquation de l'initiative avec les politiques nationales en matière d'éducation/scolarisation. Ainsi, il s'est agi d'apporter des réponses aux questions suivantes : en quoi les orientations de l'initiative AGR/AME sont-elles alignées avec les priorités nationales dans le domaine de l'éducation de base et en quoi l'initiative elle-même répond aux besoins des femmes membres des structures communautaires de gestion des écoles? En somme l'analyse de la pertinence de l'initiative se fait au regard de son bien-fondé eu égard aux problèmes auxquels les populations sont confrontées et à leurs besoins.

**De l'adéquation de l'initiative avec les politiques et stratégies nationales :** l'initiative a pour but premier d'améliorer la contribution des mères à la promotion de l'éducation des filles en renforçant leurs capacités financières et leur autonomisation. C'est pourquoi, tout moyen d'éradication des pesanteurs socioculturelles dans les secteurs sociaux doit se bâtir sur les réalités locales et sur des réponses endogènes portées par les communautés. Pour ce faire, la Politique Nationale Genre indique que la stratégie consiste à développer des dispositions supplémentaires d'encadrement et des approches novatrices vis-à-vis de l'école (PNG : 31). L'initiative se fondant sur des réalités locales et endogènes des communautés est bien en adéquation avec les stratégies du Burkina Faso et de ses partenaires au développement, à travers la politique nationale genre (PNG).

Aussi, avec l'initiative, il s'agissait d'apporter des réponses aux questions des inégalités entre les hommes et les femmes dans le processus du développement, en prenant en compte la valorisation du rôle actif de la femme dans ce processus. Les femmes ayant été pendant plusieurs décennies en dehors des actions de développement, il faut donc par une telle initiative leur permettre d'être au sein de leurs communautés des acteurs incontournables de la scolarisation des filles et du bon fonctionnement des écoles. En cela, il convenait donc d'aider les femmes à avoir des sources de revenus pour faire face à leurs besoins vitaux et à contribuer aux dépenses domestiques, dont l'alimentation, la santé et l'éducation leur incombent très souvent.

Par exemple, les revenus générés par les mères bénéficiaires des subventions pour les AGR, permettent de lever certaines des difficultés économiques qui influencent négativement la scolarisation des enfants en l'occurrence celles des filles, ne serait-ce que par leurs capacités actuelles à contribuer aux dépenses scolaires (écolage, fournitures, goûter et cantines, tenues scolaires, etc. (PNG : 29).

En plus d'être en adéquation avec la politique nationale genre selon laquelle "le renforcement du système scolaire sous-entend la création des conditions nécessaires pour rendre effective la parité des sexes dans l'accès à l'éducation", l'initiative s'inscrit, dans la perspective du PDSEB, à travers les axes stratégiques sur : i) la promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux (Axe 11) ; ii) l'égalité et l'équité d'accès à tous (Axe 12) ; iii) le renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières (Axe 15) et iv) le renforcement des capacités de gestion et de pilotage des acteurs et des structures en charge de l'éducation. (Axe 16.).

Pour les femmes enquêtées, l'initiative trouve sa pertinence dans le renforcement économique de leurs capacités (80,3%), l'amélioration du taux d'accès de maintien et de succès des filles à l'école (45,7%), l'acquisition de capacités organisationnelles des femmes (44,1%) et la bonne gestion des écoles (43,1%). Ainsi, les femmes reconnaissent que ce

type d'initiative contribue à renforcer leurs capacités économiques offrant l'opportunité d'avoir des revenus au sein de leurs communautés. Dans un contexte où les femmes disposent de peu de revenus financiers, elles sont donc un peu plus de 8 femmes sur 10 à montrer que c'est le volet de renforcement économique qui est le plus adéquat. Toutefois, si l'initiative envisage de libérer les femmes pour leur permettre de s'investir dans des activités de renforcement personnel comme l'alphabétisation, seules 15,8% des femmes déclarent avoir été alphabétisées à travers l'initiative.

**Tableau 3:** Adéquation de l'initiative par rapport aux besoins des femmes et aux résultats attendus

En quoi réside l'utilité de l'initiative	Boucle du Mouhoun (291)	Centre Est (271)	Centre Nord (192)	Centre Ouest (154)	Est (177)	Nord (252)	Plat. central (291)	Centre (102)	Hauts Bassins (148)	Total (1878)
Acquisition de compétence en gestion de microprojet	43,0%	47,2%	7,3%	31,8%	40,7%	18,3%	8,2%	14,7%	74,3%	31,0%
Renforcement de capacité financière	81,8%	88,2%	58,9%	96,1%	82,5%	96,0%	59,1%	83,3%	84,5%	80,3%
Acquisition de capacité en organisation des femmes	44,0%	69,0%	28,6%	26,6%	63,3%	23,8%	36,8%	38,2%	66,9%	44,1%
Alphabétisation	20,6%	6,3%	17,7%	1,3%	15,8%	2,0%	25,4%	13,7%	42,6%	15,8%
Bonne gestion des écoles	42,3%	41,3%	53,6%	46,8%	28,8%	27,4%	47,4%	43,1%	66,2%	43,1%
Améliorer les conditions d'enseignement	18,2%	35,8%	18,2%	15,6%	19,8%	5,6%	18,6%	19,6%	50,0%	21,6%
Amélioration des taux d'accès, de maintien et de succès des filles à l'école	56,7%	45,0%	70,8%	13,0%	28,8%	7,5%	65,3%	42,2%	76,4%	45,7%
Autre	0,7%	,4%	0,0%	,6%	0,0%	,8%	0,7%	2,0%	1,4%	0,6%

Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

Les femmes à près de 90% apprécient positivement ou très positivement l'initiative, du fait qu'elle comble non seulement une de leurs attentes majeures au plan économique, mais qu'elle leur permet aussi de s'engager activement dans le développement de la scolarisation des filles. Les femmes sont soutenues dans le montage de leurs microprojets à travers des formations dispensées dans les domaines de la gestion, de la petite comptabilité, du marketing pour l'attractivité des produits commercialisés.

Ces formations sont généralement délivrées en langues nationales permettant à de nombreuses femmes de s'approprier les contenus. Ainsi, 79,8% des femmes enquêtées trouvent que les modules dispensés pour leur renforcement leur conviennent, même si dans certaines régions comme le Centre nord (35,9%) et le Plateau central (29,1%), un tiers des femmes ont donné un avis contraire. En somme, l'initiative dans ses objectifs de renforcement et dans ses stratégies de capacitation des femmes répond aux besoins des femmes et de leurs communautés.

**Tableau 4: Appréciation des bénéficiaires sur l'adéquation des modules dispensés**

Avis sur les modules et thèmes de formation	Région									Total (N=792)
	Boucle du Mouhoun (N=202)	Centre Est (N=46)	Centre Nord (N=133)	Centre Ouest (N=21)	Est (N=55)	Nord (N=39)	Plateau central (N=158)	Centre (N=24)	Hauts Bassins (N=114)	
Adaptés	82,2%	67,4%	90,2%	81,0%	85,5%	61,5%	70,9%	79,2%	84,2%	79,8%
Peu adaptés	17,8%	28,3%	9,8%	19,0%	14,5%	35,9%	27,2%	20,8%	15,8%	19,4%
Pas du tout adaptés	0,0%	2,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%	0,0%	0,0%	0,5%
Ne sait pas	0,0%	2,2%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

On peut donc dire que cette initiative communautaire est pertinente, car elle répond à de fortes attentes des femmes en tant que moyen pour renforcer la promotion du genre. Elle aide également les femmes dans leurs communautés à s'impliquer dans le développement de l'éducation des enfants et surtout des filles. En somme, c'est une initiative qui permet l'expression économique et sociale des femmes en tant que maillon du développement au sein de leurs communautés.

### 3.1.2. Analyse de l'efficacité

L'analyse de l'efficacité du projet consiste ici à voir si les actions planifiées ont été réalisées et si les objectifs visés ont été atteints grâce aux activités et aux moyens mis en œuvre. Il s'agit d'analyser dans quelles mesures la mise en œuvre du projet a permis d'atteindre les résultats escomptés, notamment en termes de renforcement des capacités économiques des femmes ; d'une plus grande scolarisation des filles, de leur maintien et de leur réussite à l'école par le truchement direct de l'initiative.

L'efficacité de l'initiative des AGR aux AME est analysée à travers sa contribution aux changements opérés dans le renforcement des capacités économiques des femmes ; dans les attitudes et les perceptions des parents en faveur de la scolarisation des filles ; et dans l'amélioration de la scolarisation des filles pour un accès équitable de tous les enfants à l'école.

Pour ce qui est de renforcer économiquement les femmes, la mise en œuvre de l'initiative a permis aux femmes bénéficiaires de disposer d'un petit capital pour réaliser des AGR. Ainsi l'objectif de doter les AME de fonds, répartis entre les femmes, pour la réalisation d'AGR est apparu comme une des fortes réalisations sur le terrain. En effet les montants ont été alloués aux membres des AME, mais les sommes sont très variables par région.

La moyenne de subvention reçue par les femmes est de 20 000 F CFA. Elle est un peu plus de 26 000 F CFA dans le Plateau central et environ 12 770 FCFA dans les Hauts-Bassins. Il existe des régions où les membres des AME ont perçu moins de 5000. Il s'agit par exemple des régions de la Boucle du Mouhoun (2500 F CFA), du Plateau central (2000 F CFA) et du Centre Ouest (4500 F CFA). C'est aussi dans ces régions (Plateau central et Boucle du Mouhoun) que l'on constate d'importantes sommes de 300 000F allouées à des membres. On peut donc dire que la rétribution des membres des AME a été effective, même si les montants n'ont pas connu une répartition équitable, ou n'ont pas été utilisés de la même façon.



**Tableau 5:** Montant des subventions moyennes accordées aux AME

Région	Effectifs	Moyenne	Minimum perçu	Maximum perçu
Boucle du Mouhoun	290	18 791,38	2000	300 000
Centre Est	274	20 563,87	5000	120 000
Centre Nord	191	15 366,49	5000	50 000
Centre Ouest	156	21 022,44	4500	100 000
Est	174	22 768,68	5000	150 000
Nord	251	18 535,86	5000	200 000
Plateau central	292	26 348,63	2500	300 000
Centre	104	20 451,92	5000	100 000
Hauts Bassins	148	12 770,27	5000	30 000
<b>Total</b>	<b>1 880</b>	<b>20 012,53</b>	<b>2000</b>	<b>300 000</b>

Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

On remarque une très grande variation entre les montants aussi bien minima que maxima perçus par les femmes d'une région à une autre ; cela pourrait s'expliquer non seulement par le fait que les femmes ne mènent pas les mêmes activités, mais aussi que certaines se méfient d'emprunter des sommes importantes pour lesquelles, elles auront des difficultés de remboursement.

Pour ce qui est des microprojets opérés par les femmes, avec les sommes reçues, il existe trois secteurs d'activités dans lesquelles elles se sont principalement engagées. Ce sont le commerce (68,6%), l'agriculture (20,6%) et la transformation des produits locaux (14,0%). L'artisanat (1,8%) reste une activité très embryonnaire parmi les AGR. On retient donc que les AME mènent quasiment les mêmes types d'AGR avec quelques menues différences entre les femmes. Pour ce qui est du commerce, les femmes des Hauts-Bassins (87,8%) y sont les plus nombreuses alors que dans le Nord et dans le Centre-Est elles ne sont qu'environ 58%. Les femmes du Nord qui sont moins présentes dans le commerce, sont dans le secteur agropastoral (50,4%).

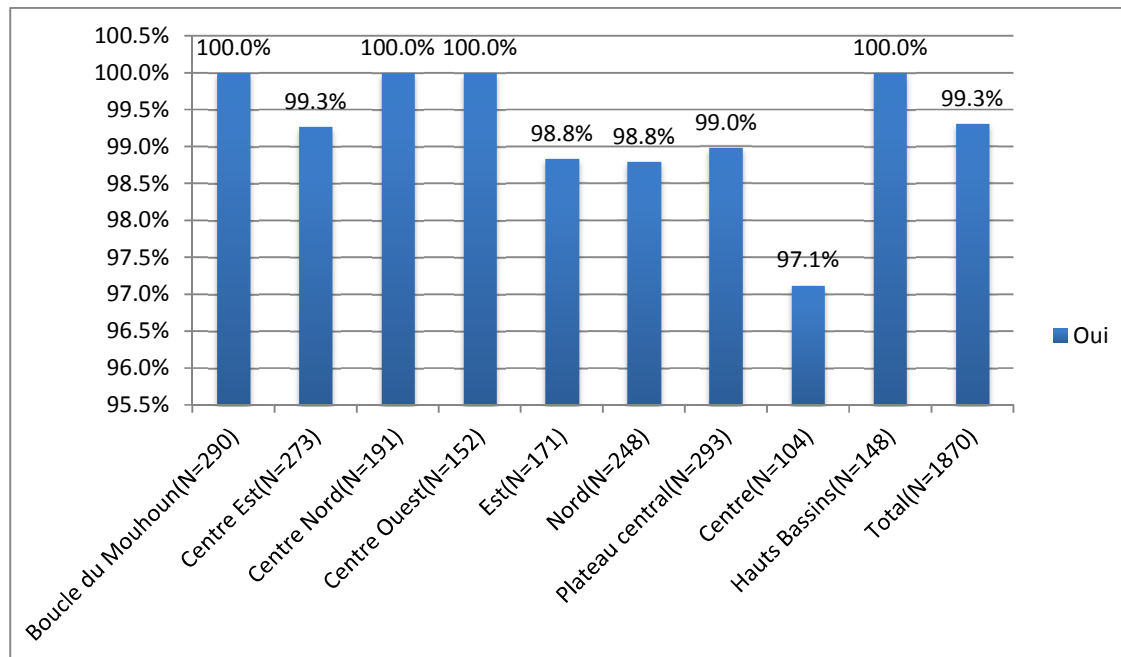
**Tableau 6:** Principales AGR menées par les AME bénéficiaires par région de résidence

Dans quels secteurs d'activité exercez-vous l'AGR?	Boucle du Mouhoun (N=292)	Centre Est (N=275)	Centre Nord (N=191)	Centre Ouest (N=156)	Est (N=171)	Nord (N=252)	Plateau central (N=293)	Centre (N=105)	Hauts Bassins (N=148)	Total (N=1883)
Agriculture	3,4%	11,6%	26,7%	21,8%	22,2%	39,3%	34,5%	14,3%	4,7%	20,6%
Elevage	7,9%	18,2%	9,4%	7,1%	10,5%	11,1%	7,2%	6,7%	4,7%	9,7%
Commerce/Service	71,6%	57,8%	78,0%	66,7%	60,2%	57,9%	73,7%	71,4%	87,8%	68,6%
Artisanat	,7%	1,5%	,5%	10,3%	,6%	1,6%	2,0%	0,0%	0,0%	1,8%
Transformation	22,6%	12,0%	22,0%	5,8%	10,5%	3,6%	21,5%	8,6%	10,1%	14,0%
Autre	1,0%	17,5%	0,0%	1,3%	17,0%	2,0%	0,0%	8,6%	1,4%	5,2%

Sources : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

La mise en œuvre effective d'AGR explique que les femmes aient quasi unanimement déclaré dans toutes les régions (99,3%) une amélioration économique de leur situation, car les AGR leur ont permis d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles, particulièrement pour ce qui est de leurs contributions aux dépenses de la famille.

Graphique 1: Amélioration économique chez les AME opérée par la mise en œuvre des AGR



Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

Lors de focus groups avec des femmes de Ziniaré dans le Plateau Central, les témoignages suivants sont très édifiants sur l'efficacité de cette aide pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

« Les AGR ont beaucoup aidé les femmes. Certaines d'entre nous ne disposaient même pas de fonds pour entreprendre un travail. Avec les fonds de 10 000 F CFA à 25 000 F CFA que nous avons reçus de notre association, nous avons entamé de petites activités de commerce et de production de savon. Aujourd'hui, ces AGR nous permettent de nous prendre en charge au plan de l'alimentation et de la santé de nos enfants, Avant, c'était difficile, mais grâce à l'aide tout cela est possible. L'aide a aussi permis aux femmes d'avoir une image de femmes battantes auprès de nos époux ».

Focus groups AME de Ziniaré

D'autres témoignages de femmes de deux AME de Boussé dans le Plateau central confirment ce constat d'amélioration du statut économique de la femme :

« L'argent nous a été très bénéfique, il nous a permis d'avoir un revenu, il y a eu beaucoup de changement et a été source d'amélioration de nos activités, car nous pouvons désormais disposer de 1 000F à 5 000F pour les dépenses de la famille, de nos enfants et de nous-mêmes... ». Focus groups AME de Boussé

« Quand je suis arrivée de la Côte d'Ivoire, je ne savais pas quoi faire ! Quand j'ai intégré l'AME, ça m'a aidé. J'ai eu de l'argent pour faire du commerce. J'arrive maintenant à m'occuper de mes enfants pour leur scolarité, leur habillement et ça m'évite la honte ». Focus groups AME de Boussé

En effet, l'amélioration du statut économique des femmes réside principalement en leur participation aux dépenses courantes du ménage (68,2%), à la prise en charge financière des besoins des enfants (66,5%) et à la possession d'une autonomie financière (52,4%). Ces éléments constituent les objectifs majeurs que devaient atteindre le projet à travers sa mise en œuvre. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs est très mitigée pour les femmes de la région du Nord, car si 56% des femmes de cette région déclarent avoir une autonomie financière, donc un peu plus que la moyenne d'ensemble des femmes enquêtées, elles ne sont que très peu nombreuses à participer financièrement à la prise en charge des besoins des enfants (28,9%) et à participer aux dépenses courantes du ménage (47,0%).

**Tableau 7: Répartition des femmes bénéficiaires selon les points atteints avec les AGR/AME**

En quoi réside l'amélioration de votre statut économique	Région									Total (N=1875)
	Boucle du Mouhoun (N=292)	Centre Est (N=272)	Centre Nord (N=192)	Centre Ouest (N=155)	Est (N=174)	Nord (N=249)	Plateau central (N=290)	Centre (N=103)	Hauts Bassins (N=148)	
Possession d'une autonomie financière	64,4%	48,5%	34,9%	57,4%	54,6%	56,6%	36,9%	56,3%	70,9%	52,4%
Possession d'économie	41,1%	42,3%	15,6%	77,4%	51,7%	70,3%	25,9%	43,7%	54,7%	45,4%
Participation aux dépenses courantes du ménage	50,7%	84,6%	79,7%	76,8%	73,6%	47,0%	69,0%	71,8%	73,6%	68,2%
Acquisition de biens matériels personnels	26,7%	71,0%	31,3%	28,4%	69,5%	11,2%	25,9%	30,1%	55,4%	38,0%
Acquisition de biens matériels pour le ménage	46,6%	73,2%	43,8%	40,0%	62,1%	18,5%	37,2%	35,0%	74,3%	47,4%
Prise en charge financière des besoins des enfants	78,1%	71,0%	78,6%	48,4%	58,0%	28,9%	79,0%	63,1%	89,9%	66,5%
Autre	0,3%	0,7%	0,0%	1,3%	2,9%	0,4%	,7%	3,9%	0,0%	,9%

Source : Évaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

L'initiative devait également libérer les filles pour l'école. En effet, l'une des raisons de la non inscription des filles à l'école ou de leur retrait quand elles y sont, c'est que celles-ci constituent une main-d'œuvre pour les travaux ménagers. La surcharge du travail chez la femme liée à la division sexuelle du travail entraîne très souvent une surcharge des tâches domestiques chez les filles ; ce qui constitue un obstacle à leur scolarisation.

Selon le rapport d'évaluation 2011<sup>2</sup>, on a enregistré des augmentations sensibles de taux de scolarisation des filles grâce aux actions menées. Au niveau national, les taux de scolarisation des filles sont passés de 60,50% en 2006-2007 à 64,80% en 2007-2008, puis à 67,89% en 2008-2009 avec un bond de 71,20% en 2009-2010 au niveau national et dans presque toutes les régions d'intervention de l'initiative, en dehors du sahel qui a connu une régression importante des TBS de 2008 à 2010. Le gain en 5 ans est de 11 points<sup>3</sup>. Cette évolution positive de la scolarisation des filles s'est maintenue entre 2011 à 2015, avec un taux de scolarisation des filles qui est passée de 78,1% à 83,9% au cours de cette période, soit un gain de six points comme le montre le tableau suivant sur l'évolution des TBS par région<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> MENA/DPEF, Rapport d'évaluation de l'impact des AGR menées par les AME, 2<sup>ème</sup> Draft, février 2011, p 61.

<sup>3</sup> Voir tableau 25 et graphique 27, Mena, DPEF : rapport de l'évaluation 2011

<sup>4</sup> Annuaire statistiques du MENA

**Tableau 8: Evolution du taux brut de scolarisation par région et par année**

Région	Taux brut de scolarisation (en %)							
	2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Boucle du Mouhoun	78,4	77,8	78,5	80,2	78,9	81,4	77,11	79,7
Cascades	78,4	72,7	80,0	76,2	80,2	77,8	79,40	77,8
Centre	87,4	90,6	88,4	93,0	90,00	95,5	97,08	102,9
Centre est	83,4	77,1	85,2	81,1	86,6	83,4	87,5	83,9
Centre nord	74,5	66,9	73,6	68,8	75,3	71,5	77,5	73,2
Centre ouest	94,5	91,1	94,9	95,6	95,9	98,5	95,6	98,8
Centre sud	92,2	91,2	94,6	96,0	95,8	97,9	96,5	97,3
Est	54,4	53,7	55,7	56,2	55,4	55,6	56,5	55,7
Hauts bassins	89,7	86,2	91,5	90,4	91,9	93,7	91,0	92,5
Nord	105,6	97,6	104,0	99,5	103,5	101,0	108,10	98,10
Plateau central	94,2	87,1	95,3	91,9	96,4	94,0	95,90	93,90
Sahel	45,6	43,0	44,5	42,5	51,3	48,2	53,40	50,30
Sud-ouest	77,0	77,6	76,7	79,8	76,4	80,4	77,20	81,60
<b>Total</b>	<b>81,1</b>	<b>78,1</b>	<b>81,6</b>	<b>81,0</b>	<b>82,8</b>	<b>83,2</b>	<b>83,6</b>	<b>83,9</b>

Source : Compilation des données des annuaires statistiques MENA.

Néanmoins, en examinant l'évolution des indicateurs entre 2011 et 2015, on peut se demander si l'évolution de la scolarisation des filles qui connaît une dynamique positive d'ensemble ne subit pas quelques contrecoups dans certaines régions ou localités. En effet, dans les Régions du Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, les gains sont relativement faibles (de 1 à 2 points). Pourtant, ces trois régions ont été des zones de concentration de l'initiative.

Quant à l'évolution de l'indice de parité, qui est un indicateur de mesure de l'équité de genre en matière de scolarisation, on note au cours de la période 2007-2010, que l'indice de parité (proportion des filles par rapport aux garçons) a connu également une croissance. Il a évolué de 0,79 à 0,88% soit un gain positif qui fait tendre l'indice vers 1, donc vers une certaine équité entre filles et garçons à l'école. Actuellement les données fournies par les annuaires statistiques du MENA indiquent que l'indice de parité au primaire depuis 2015 est de 1,04 en faveur des filles. Toutefois, les taux d'achèvement restent moyens, même s'ils connaissent également une progression.

Au niveau national, le taux d'achèvement des filles est ainsi passé de 56,6% en 2011-2012 à 61,6% en 2015 ; ce taux d'achèvement des filles est supérieur à la moyenne nationale qui est de 59,3%. Au regard de la déperdition qui reste encore forte, près de 40% d'enfants, dont des filles, n'achèvent pas leur cursus scolaire. En somme l'amélioration de la rétention des filles à travers les taux d'achèvement devra être consolidée ; d'où la nécessité de sensibiliser davantage les AME afin qu'elles s'investissent aussi dans le suivi des enfants pour assurer de meilleurs résultats et leur maintien dans le système éducatif.

Certes, l'initiative a contribué à l'amélioration de la scolarisation des filles, mais elle n'est pas la première des actions efficaces. Certaines mesures ou stratégies expérimentées préalablement et qui continuent avec les AME sont considérées comme ayant plus d'efficacité pour la scolarisation des filles. Parmi ces stratégies, les enquêtées ont-elles mêmes citées la sensibilisation et le plaidoyer (58,2%), la dotation gratuite des filles en fournitures scolaires (51,9%), la récompense accordée aux meilleures filles (46,0%) et l'appui financier aux AME pour des microprojets (32,8%).

**Tableau 9 : Appréciation des femmes bénéficiaires sur les stratégies les plus efficaces en matière de scolarisation des filles**

Stratégies qui sont apparues efficaces	Boucle du Mouhoun (388)	Centre Est (361)	Centre Nord (262)	Centre Ouest (209)	Est (233)	Nord (318)	Plateau central (386)	Centre (143)	Hauts Bassins (195)	Total (2495)
Appui financier pour les AGR	40,2%	45,4%	9,9%	26,8%	45,1%	36,2%	15,5%	23,1%	52,3%	32,7%
Sensibilisation/ plaidoyer	52,6%	64,0%	45,8%	63,2%	67,0%	64,2%	47,9%	56,6%	70,8%	58,2%
Ration à emporter	44,8%	16,9%	1,9%	6,7%	7,3%	2,5%	0,5%	3,5%	41,5%	14,7%
Création de Bisongo	21,4%	4,4%	1,5%	1,9%	2,6%	0,6%	0,8%	7,0%	39,0%	8,2%
Frais APE par l'Etat des filles au CP1	50,5%	15,2%	3,1%	11,5%	6,9%	12,1%	4,4%	10,5%	59,5%	19,5%
Dotations gratuites des filles en fournitures scolaires	44,8%	56,8%	68,7%	57,9%	38,6%	34,6%	65,3%	35,0%	58,5%	51,9%
Récompense aux meilleures filles	28,1%	42,1%	55,3%	70,3%	32,6%	41,1%	63,5%	42,0%	43,1%	46,0%
Centre d'hébergement de jeunes filles	12,4%	2,2%	2,7%	2,9%	4,3%	1,6%	2,3%	7,7%	23,6%	6,0%
Dotations de vélos aux filles et aux AME	21,1%	15,8%	21,4%	40,7%	14,6%	22,7%	17,9%	23,8%	25,1%	21,6%
Alphabétisation des membres	24,5%	4,4%	8,4%	5,7%	8,2%	5,6%	17,1%	14,7%	33,3%	13,4%
Autre	0,0%	1,1%	0,0%	6,7%	,9%	4,4%	0,0%	9,8%	0,0%	1,9%

Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

En conclusion, pour ce qui concerne **l'autonomisation financière** des femmes, les résultats de l'évaluation montrent que cela est effectif à travers la mise en œuvre des AGR. : 74,2% des enquêtés ont estimé que les revenus des AGR ont permis d'améliorer leur statut économique et celui de leur ménage.

En ce qui concerne l'atteinte des résultats escomptés, notamment en termes d'engagement et de participation des femmes à la scolarisation, au maintien et à la réussite scolaire des enfants et particulièrement les filles, on peut noter que par rapport à l'objectif de départ, le taux de scolarisation des filles a connu une croissance dans presque toutes les régions couvrant les zones d'intervention. De nos jours, le maintien des filles à l'école s'est également amélioré avec un taux d'achèvement qui est désormais supérieur à la moyenne nationale et à celui des garçons. Toutefois, la part d'environ 39% qui ne finissent pas leur cycle scolaire du primaire reste élevé. Aussi, 68% des femmes du milieu rural ont déclaré s'impliquer dans la mobilisation sociale et au fonctionnement de l'école, grâce aux AGR. Par rapport aux objectifs fixés, l'Initiative, en tant que mesure complémentaire à d'autres initiatives, est efficace.

### 3.1.3. Analyse de l'efficacité de l'initiative

L'analyse de l'efficacité de l'initiative est un exercice qui consiste à mettre en rapport les ressources allouées pour la mise en œuvre du projet, avec les résultats quantitatifs ou qualitatifs obtenus, dans l'objectif de savoir si les résultats

atteints ont été économiquement et/ou financièrement avantageux pour le partenaire technique et financier, les agents du projet et les bénéficiaires. Il s'agit en outre de savoir si les résultats obtenus pouvaient l'être avec moins d'engagement financier au cours de la période de mise en œuvre de l'initiative. En somme, il s'agit de répondre aux questions suivantes : est-ce que l'initiative a été mise en œuvre de manière optimale ?

Est-ce que les moyens financiers, matériels et humains ont été mobilisés à la hauteur de l'enjeu ? Est-ce que les différents moyens ont été utilisés conformément au plan d'action et est-ce que les objectifs de planification ont été atteints? C'est de voir si dans la mise en œuvre de l'initiative, des résultats similaires n'auraient pas pu être obtenus par d'autres moyens aux mêmes coûts ou à moindres frais dans les mêmes délais.

Depuis la mise en œuvre de l'initiative, le montant total des subventions mobilisées par les différents partenaires est estimé à **un milliard seize millions trois cent trente mille (1 016 330 000)** francs CFA pour le financement de 3 130 AME, soit une subvention moyenne de **trois cent vingt-quatre mille sept six (324 706)** francs CFA par AME. Quand on considère l'évolution du nombre d'AME financées par rapport au nombre d'AME existantes, on note que l'initiative a connu une évolution substantielle de la contribution de l'Etat et de ses partenaires. Ainsi, de 50 AME financées en 2008, au début de la mise en œuvre de l'initiative, le nombre d'AME financé a été multiplié par 60, voire plus, en dix ans de mise en œuvre. Les ressources mobilisées pour le financement des AME sont ainsi passées de 15 500 000 FCFA en 2008 à plus d'un milliard en 2015 (le montant initial a été multiplié par 60 voire plus). Le tableau ci-dessous donne les détails :

**Tableau 10: Evolution du nombre d'AME financées**

Années	Source de financement						Total AME	Montant total
	CAST	Filets sociaux	UNICEF	GIZ	RCPC	AFEMED		
2008	45	-	5	-	-	-	50	15 500 000
2009	41	1	20			-	62	20 250 000
2010	105	145	87	10	-	-	347	114 880 000
2011	713	-	149	-	5	-	867	298 500 000
2012	506	-	-	-	-	5	511	153 300 000
2013	370	-	102	-	-	-	472	164 000 000
2014	380	-	100	-	-	-	480	114 000 000
2015	235	-	106	-	-	-	341	135 900 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 395</b>	<b>146</b>	<b>569</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3 130</b>	<b>1 016 330 000</b>

Source : compilation des annuaires statistiques sur les AGR

La démultiplication des AME sur l'ensemble des régions du Burkina Faso est une initiative intéressante et permet d'avoir la participation des femmes dans la scolarisation et la gestion des écoles. Cependant, cette initiative n'a pas permis de couvrir la totalité des écoles par des subventions. Ainsi, sur environ 12000 écoles que compte actuellement le pays, 28% ont bénéficié de la mise en place de l'initiative. L'Etat et ses partenaires ne pouvant à eux seuls accomplir de telles performances, il apparaît clairement que les AME auraient pu s'inspirer d'autres stratégies de renforcement économique comme l'EPC (Epargne pour le Changement) ou les AVEC (Associations villageoises d'Epargne et de Crédit).

En effet, l'EPC est expérimentée au Burkina Faso avec la Stratégie de Scolarisation Accélérée (SSA) des enfants de 9 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés. Cette stratégie permet aux femmes de se constituer en groupes de 27 à 30 pour épargner hebdomadairement des sommes de 100 à 200F qui sont par la suite distribuées sous forme de crédits de

10 000 F CFA à 50 000 F CFA aux membres des groupes avec des taux de remboursements de 5 à 10% sur le montant emprunté et sur une période d'un à six mois. Cette stratégie aurait permis donc aux AME de se soutenir elles-mêmes sur la base de leurs épargnes, mais surtout d'avoir partout dans l'ensemble du pays, où il existe une école, une AME qui s'autofinance à travers des activités de renforcement économique de ses membres. Il pourra ainsi y avoir autant d'AME avec des AGR qui en plus seront engagées dans la vie de l'école de leurs enfants, en veillant particulièrement à la scolarisation des filles pour leur maintien et leur réussite scolaires.

On peut donc dire qu'au regard des résultats financiers, le nombre d'AME soutenues par des subventions a considérablement augmenté en dix ans. Cependant, cela n'a permis que la couverture partielle de l'ensemble des AME pour des AGR. D'autres alternatives comme l'EPC et les AVEC, ayant comme centre d'intérêt l'autonomisation économique des femmes et leur pleine implication au développement de la scolarisation méritent leur mise en place dans les écoles avec l'appui des communes auxquelles ces AME appartiennent.

### 3.1.4. Analyse de l'impact et des résultats inattendus de l'initiative

L'analyse de l'impact des AGR mises en œuvre par les AME permet d'identifier les changements réels opérés chez les AME en faveur de leur statut économique, de la mobilisation sociale pour la scolarisation des enfants et particulièrement des filles et pour leur implication réelle dans la gestion des écoles. Pour cela, elle sera basée sur l'identification et l'analyse des effets/impact de la mise en œuvre des AGR sur les femmes bénéficiaires sur le plan (1) de l'amélioration de leur pouvoir économique et d'autonomisation, (2) du réinvestissement du capital humain, financier et social acquis dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative pour une meilleure participation des femmes aux instances de prise de décision au niveau local (renforcement des capacités d'organisation des femmes, amélioration de la prise en charge des élèves filles et garçons en situation de vulnérabilité), (3) de l'accroissement de la demande d'éducation particulièrement pour les filles et enfin (4) de la réduction des inégalités de genre en matière d'éducation.

Le travail d'analyse de l'impact part des réponses que les bénéficiaires des AGR ont apporté aux questions qui leur ont été posées sur comment les revenus des AGR ont permis d'améliorer l'image (statut) sociale des bénéficiaires et celle de leur ménage et quel a été l'impact des AGR sur la situation de l'éducation des filles dans les différentes écoles. Aussi, cette analyse de l'impact aide à mesurer les effets inattendus générés par la mise en œuvre de l'initiative.

A la question de savoir quels sont les aspects du point de vue du pouvoir économique et d'autonomisation qui ont été améliorés, les femmes indiquent leur participation aux dépenses courantes du ménage (68,2%), la prise en charge financière des besoins des enfants (66,5%) et la possession d'une autonomie financière (52,4%). Le tableau 11 permet de visualiser l'impact induit chez les femmes par l'initiative.

**Tableau 11: Répartition des femmes selon les types d'impacts sur leur statut économique**

Les aspects qui ont été améliorés	Régions									Total (N=187)
	Boucle du	Centre Est (N=272)	Centre Nord (N=192)	Centre Ouest (N=155)	Est (N=174)	Nord (N=249)	Plateau central (N=290)	Centre (N=103)	Hauts Bassins (N=148)	

grâce aux AGR	Mouhoun (N=292)									
Possession d'une autonomie financière	64,4%	48,5%	34,9%	57,4%	54,6%	56,6%	36,9%	56,3%	70,9%	<b>52,4%</b>
Possession d'économie	41,1%	42,3%	15,6%	77,4%	51,7%	70,3%	25,9%	43,7%	54,7%	45,4%
Participation aux dépenses courantes du ménage	50,7%	84,6%	79,7%	76,8%	73,6%	47,0%	69,0%	71,8%	73,6%	<b>68,2%</b>
Acquisition de biens matériels personnels	26,7%	71,0%	31,3%	28,4%	69,5%	11,2%	25,9%	30,1%	55,4%	38,0%
Acquisition de biens matériels pour le ménage	46,6%	73,2%	43,8%	40,0%	62,1%	18,5%	37,2%	35,0%	74,3%	47,4%
Prise en charge financière des besoins des enfants	78,1%	71,0%	78,6%	48,4%	58,0%	28,9%	79,0%	63,1%	89,9%	<b>66,5%</b>
Autre	0,03%	0,07%	0,0%	1,3%	2,9%	0,04%	0,07%	3,9%	0,0%	0,09%

Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

Sur le plan social, les femmes ont aussi une plus grande estime de soi (70,8%) car elles se sentent utiles non seulement à leurs enfants mais aussi à leurs communautés. Aussi participent-elles aux prises de décisions familiales (54,2%) dont l'éducation des filles constitue un des points clés. Elles ont donc leur mot à dire vu qu'elles ont acquis l'estime de leurs maris ou époux (50,6%). Sur le plan social ce sont des effets qui contribuent à faire de la femme un acteur clé de la mobilisation sociale, étant donné que les femmes se sentent valorisées pour défendre une cause importante comme la scolarisation des filles. En outre, au regard des AGR qu'elles mènent, les femmes possèdent des arguments qui soutiennent la nécessité de scolariser les filles, au lieu de les retenir à la maison pour aider les mères dans les tâches domestiques. C'est donc un impact important de savoir que les femmes, de par leur participation aux prises de décisions familiales, constituent des maillons clés de l'intérêt de laisser les filles aller à l'école que de les maintenir à la maison.

Quand on s'intéresse aux trois points de l'impact social que leur a procuré la mise en œuvre des AGR au niveau des régions, pour l'estime de soi, c'est surtout les femmes des Hauts Bassins (78,9%), suivies de celles du Centre (75,3%), puis de celles du Centre Est (74,7%) et celles du Nord (74,6%). Pour l'estime du mari, elles sont 68,0% au Centre Ouest, 60,7% au Nord suivies de 59,5% au Centre Est. S'agissant de la participation aux prises de décision au niveau familial, les femmes de la région des Hauts Bassins (87,1%) sont les plus nombreuses à être consultées pour les décisions familiales ; elles sont suivies de celles du Plateau central (71,2%) et du Centre Nord (60,7%). Par contre, des efforts doivent être poursuivis pour les femmes du Nord en termes de leur participation aux décisions familiales qui reste très faible (16,4%). Le tableau 12 donne les détails de l'impact social des AGR.

**Tableau 12 : Types d'impacts sociaux générés par les AGR sur les femmes**



Ce que les AGR ont permis aux femmes de gagner au plan social	Région									Total (N=1849)
	Boucle du Mouhoun (N=292)	Centre Est (N=269)	Centre Nord (N=191)	Centre Ouest (N=153)	EsT (N=171)	Nord (N=244)	Plateau central (N=285)	Centre (N=97)	Hauts Bassins (N=147)	
Acquisition de l'estime de soi	73,3%	74,7%	68,6%	52,3%	68,4%	74,6%	68,8%	75,3%	78,9%	70,8%
Acquisition de l'estime du mari	41,8%	59,5%	43,5%	68,0%	56,7%	60,7%	35,1%	56,7%	44,9%	50,6%
Acquisition de l'estime de la communauté	32,9%	50,2%	16,2%	39,2%	41,5%	29,9%	15,8%	27,8%	41,5%	32,4%
Participation à des prises de décision familiale	60,3%	51,3%	60,7%	41,8%	53,2%	16,4%	71,2%	47,4%	87,1%	54,2%
Participation à des prises de décision communautaires	19,9%	36,8%	10,5%	11,1%	24,6%	3,7%	15,4%	24,7%	36,7%	19,8%
Autre	0,0%	,4%	0,0%	0,0%	,6%	0,0%	,4%	0,0%	0,0%	,2%

Source : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

Concernant l'investissement personnel des femmes dans la scolarisation des filles, par la mise en œuvre des AGR, 75,9% d'entre elles ont effectivement agi en scolarisant au moins une fille. C'est un impact indéniable, mais qui mérite d'être renforcé. Pour les mères bénéficiaires n'ayant pas ou n'ayant plus de filles à scolariser, celles-ci devront être des catalyseurs, au sein des familles et de leurs communautés, pour l'accès le maintien et la réussite des filles à l'école. Dans des régions comme le Nord (94%), les Hauts-Bassins (83,1%), la Boucle du Mouhoun et le Centre Ouest (un peu plus de 80%), l'impact en faveur de la scolarisation des filles est relativement honorable, car au moins plus de 8 femmes sur 10 ont agi pour la scolarisation d'une fille. Par contre, pour ce qui est de l'accompagnement au maintien, hormis le Centre Ouest (63,5%) et dans une moindre mesure le Nord (49,4%) l'impact à ce niveau reste très mitigé. Le tableau 13 permet de voir les domaines de réinvestissement des bénéficiaires générés par la mise en œuvre des AGR.

**Tableau 13: Réinvestissement des femmes dans la scolarisation des filles par région**

Action personnelle pour l'amélioration de l'éducation des filles	Région									Total (1893)
	Boucle du Mouhoun (292)	Centre Est (270)	Centre Nord (193)	Centre Ouest (156)	Est (182)	Nord (251)	Plateau central (293)	Centre (108)	Hauts Bassins (148)	

Scolarisation d'une fille	80,5%	61,9%	74,6%	80,1%	62,6%	94,0%	74,1%	70,4%	83,1%	75,9%
Accompagnent au maintien d'une fille à l'école	27,1%	51,5%	25,9%	63,5%	42,3%	49,4%	32,4%	17,6%	44,6%	39,5%
Accompagnent à la réussite d'une fille à l'école	26,4%	47,0%	33,2%	35,9%	28,6%	31,9%	34,8%	18,5%	48,6%	34,3%
Prise en charge des besoins scolaires d'une fille	49,7%	73,0%	46,6%	66,0%	57,1%	28,7%	46,1%	58,3%	73,6%	53,8%
Autre	8,6%	10,0%	1,0%	,6%	3,8%	,8%	,7%	7,4%	2,0%	4,1%

Source : Évaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

Les AGR ont aussi permis aux AME de contribuer aux frais de scolarité des filles et à certains de leurs besoins (53,8%). Ce qui peut être une source importante pour le maintien et la réussite scolaire des filles.

Les AME et leurs membres considèrent l'initiative comme une stratégie de promotion et de renforcement du pouvoir économique, politique et social de la femme. En effet, comme elles le disent sans détour, " avec l'extrême pauvreté dans laquelle beaucoup de femmes vivent, certaines vivaient constamment avec le stress social, puisque la dignité de la femme en ces milieux repose sur leurs capacités à faire face à la résolution de certains besoins existentiels de leurs enfants tels, leur donner à manger, les vêtir, les scolariser. Quand cela n'est pas accompli, il est alors difficile d'éduquer ses enfants." L'initiative contribue donc à la promotion du droit à la dignité humaine de la femme. Elle a permis à de nombreuses bénéficiaires d'avoir une certaine estime de soi et la volonté de participer à l'éducation scolaire des enfants.

*« Avec l'argent reçu, tu ne peux plus dire que tu n'as pas l'argent et que tu ne peux pas les envoyer à l'école. Ce n'est même plus une histoire de garçon ou de fille que tu ne peux pas inscrire, tu vas inscrire les filles par ce que chaque mois tu auras au moins 1 500F ou 2 000F pour payer sa scolarité. Voilà, on dira plus que tu ne veux pas inscrire ta fille, cet argent te permet de l'inscrire ».* (Focus group d'AME bénéficiaire du Houet)

Par ailleurs les femmes reconnaissent avoir participé à améliorer l'offre scolaire en y apportant leurs contributions dans l'édification de classes :

*« Chaque année, comme il n'y a pas assez de classe, nous utilisons les intérêts générés pour construire des hangards clôturés pour en faire des classes. Il y a aussi la cantine, nous payons les marmites, les ustensiles de cuisines pour la cuisine. Nous réparons les bancs, les portes avec les intérêts. Même pour les événements ayant un rapport avec les enseignements qu'ils soient heureux ou malheureux ».* (Focus group d'AME Bénéficiaire de Pissila).

Si on prend individuellement les régions touchées par l'enquête, les avis sont différents d'une région à une autre. C'est ainsi que pour le renforcement du pouvoir économique, les femmes déclarent qu'il y a une amélioration de leur pouvoir économique dans toutes les régions, à l'exception de la Boucle du Mouhoun (45,6%) (Cf. tableau N° 14).

Pour ce qui est de certains résultats inattendus, qui sont tout de même des impacts visibles ou des points qu'il faut revoir, il apparaît que l'esprit d'entrepreneuriat devient une réalité chez les femmes. En effet, au-delà de mener des activités d'AGR qui ne leur permettent que de faire seulement face à leurs besoins vitaux, et donc à ne pas disposer de ressources importantes pour le développement, 60,3% des femmes disent qu'elles se sentent désormais investies d'un esprit d'entrepreneuriat indéniablement lié au renforcement de leur pouvoir économique et à l'amélioration de leur statut social. Aussi, les femmes de 6 régions sur les 9 touchées par l'enquête reconnaissent avoir actuellement bénéficié de formation qui aide à se doter plus de l'esprit d'entrepreneuriat que de celui visant simplement à mener des activités économiques

pour la simple résolution des besoins vitaux. Il est nécessaire que cet esprit d'entrepreneuriat soit réel pour toutes les femmes bénéficiaires. Les régions où le renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat est donc à poursuivre sont le Centre Nord (47,2%), le Plateau central (44,7%) et le Nord (46,0%). L'évaluation montre qu'il existe aussi un lien entre l'esprit d'entrepreneuriat renforcé et le statut social amélioré. En effet, l'absence d'amélioration du statut social concerne aussi le Nord, le Plateau Central et le Centre (Cf. tableau N° 14).

Par ailleurs, en dépit des différentes formations pour les doter de connaissances et de capacité en leadership, les femmes ne sont que seulement 10,5% à se sentir actuellement munies de compétences en leadership. Pour nombre d'entre elles, le leadership demeure une position sociale difficile dans un contexte où la femme qui se met au-devant de tout est encore péjorativement considérée comme une « Poug gandaogo », c'est à dire une rebelle qui tendrait à remettre en cause certaines normes de sa communauté. Dans de telles conditions, ceci peut remettre en cause son rôle de mère et d'épouse. Pour de nombreuses femmes, l'autonomie financière ne rime donc pas forcément avec le leadership. Le tableau 14 ci-après permet de mettre en évidence les effets non attendus qui se sont produits conséquemment à la mise en œuvre des AGR.

**Tableau 14: Effets des AGR au niveau des femmes par région**

Impact produit par la gestion des AGR au niveau des femmes	Régions									Total (1894)
	Boucle du Mouhoun (295)	Centre Est (271)	Centre Nord (193)	Centre Ouest (156)	Est (179)	Nord (252)	Plateau central (293)	Centre (107)	Hauts Bassins (148)	
L'esprit d'entrepreneuriat	74,2%	62,7%	47,2%	54,5%	67,0%	46,0%	44,7%	67,3%	93,9%	<b>60,3%</b>
Le renforcement des capacités d'initiatives	45,9%	57,9%	19,2%	21,2%	58,1%	24,3%	29,4%	19,6%	72,3%	39,2%
Le renforcement du pouvoir économique	45,6%	77,1%	56,0%	82,7%	58,7%	67,3%	54,9%	51,4%	54,1%	<b>60,8%</b>
L'amélioration du statut social	53,1%	63,5%	55,4%	56,4%	62,6%	41,0%	48,1%	46,7%	68,2%	<b>54,4%</b>
Le renforcement des capacités/connaissances en leadership	10,9%	16,6%	1,6%	0,0%	17,3%	1,2%	5,8%	5,6%	41,9%	10,5%
Les capacités de gestion des ressources financières	34,0%	52,0%	28,0%	19,9%	44,1%	2,8%	23,2%	37,4%	45,3%	31,0%
Autre	,3%	,4%	,5%	0,0%	0,0%	,8%	0,0%	,9%	1,4%	,4%

Sources : Evaluation par CERFODES de l'initiative AGR mise en œuvre par les AME, 2017

Enfin un des effets inattendus est l'accaparement des fonds par certaines responsables des AME qui les considèrent comme des subsides d'encouragement de partis politiques à leurs militantes. Une situation qui a été très manifeste dans certaines régions comme le Plateau central, la Boucle du Mouhoun et le Centre Est.

On peut donc conclure que l'impact du projet est triple. Il est économique, social mais aussi éducatif en ce sens que l'initiative en ayant l'éducation des filles au centre a contribué à donner aux femmes des moyens de se prendre économiquement en charge en se donnant une image valorisée au sein de leurs familles et de leurs communautés. Elles sont des actrices dans les prises de décision et la mobilisation des communautés pour l'école, quand bien même il existe encore des freins sociologiques au leadership des femmes dans les communautés.

### 3.1.5. Analyse de la durabilité de l'initiative

La durabilité est appréhendée à travers les possibilités offertes à l'initiative de perdurer ou d'exister sur de longues années sans l'appui financier et technique du Gouvernement et de ses partenaires. Ceci exige de voir si l'initiative est

actuellement viable depuis que les AME n'ont plus obtenu de subventions pour leurs activités et leur existence. Aussi importe-t-il de savoir si cette initiative est régie de façon formelle avec un ancrage institutionnel ou se fait-elle au gré des femmes et n'a donc de portée que pour des actions immédiates. Au-delà d'un ancrage institutionnel qui garantit la durabilité de l'initiative, il importe de savoir quel est actuellement le niveau d'appropriation de l'initiative par les femmes.

Pour la durabilité de l'initiative, une démarche croisée a été instituée pour renforcer l'ancrage institutionnel et communautaire de l'initiative. En effet, au niveau institutionnel, un certain nombre de structures et de personnalités sont impliquées, dans la mise en œuvre de l'initiative afin d'assurer son bon fonctionnement et sa durabilité. Il s'agit, des directeurs des écoles, des encadreurs pédagogiques (DRENA, DPENA, RDPEIFG, CCEB), des maires. Au niveau communautaire, cette initiative est perçue comme une solution locale aux problèmes de scolarisation des filles par le renforcement économique des femmes. Ainsi, des mères d'élèves, des membres des bureaux APE et COGES, et des leaders d'opinion (autorités coutumières, religieuses...) sont des parties prenantes à l'existence et au fonctionnement de l'initiative au sein des communautés. Dans une démarche d'appropriation et de renforcement de l'initiative, les AME sont invitées à faire le suivi régulier des activités par la tenue périodique des rencontres mensuelles, trimestrielles et annuelles de concertation sur la mise en œuvre des AGR. Cette démarche croisée fixe donc les conditions solides d'un ancrage institutionnel et communautaire de l'initiative.

Cependant, il existe un problème de suivi constant visant le renforcement de l'autonomie de ces AGR/AME. En effet, en dépit d'une existence de près d'une dizaine d'années, le suivi des activités sur le terrain reste un domaine faiblement renforcé. Bien que les fonds décaissés ne soient pas négligeables, l'impact du suivi n'est pas perceptible sur le terrain. En effet, près de trois cent millions, soit exactement 298 039 974 de francs CFA ont été investis pour le suivi et le renforcement des capacités.

Sur le plan du renforcement économique des femmes, si certains groupes après quelques années de fonctionnement sont devenus autonomes et sont capables de continuer après le projet, il existe d'autres qui ne sont pas encore autonomes. Il sera difficile à ces groupes de fonctionner tous seuls dans la mesure où ils n'ont pas bénéficié des allocations et du renforcement technique.

Les propos suivants illustrent les inquiétudes sur la durabilité de certains groupes :

*« Vu que nombre de groupes AME n'ont pas bénéficié de fonds depuis quelques quatre à cinq ans et aussi par manque de formation sur le renforcement des compétences des femmes, il n'est pas évident que les AME survivent... On se demande s'il ne faut pas recommencer avec d'autres stratégies sans attendre forcément une aide extérieure, comme l'atteste des expériences comme les AME qui fonctionnent sous le format des Associations villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ou par l'Epargne pour le changement –EPC- »* Femme de Zamsé dans la Commune de Salogo, province du Ganzougou.

Ainsi, la question de la durabilité de ces groupes dépend de leur capacité à s'auto prendre en charge actuellement sans les fonds de soutien du Gouvernement et de ses partenaires, mais aussi à mettre en place des mécanismes de renforcement des capacités en matière de gestion et de mise en œuvre d'AGR sans que ceci n'émane des parties prenantes de l'initiative.

En conclusion, on peut donc dire qu'en dépit de sa décennie d'existence et du soutien financier apporté par l'Etat et ses partenaires, l'initiative n'est pas entièrement solide pour fonctionner sans le soutien de l'Etat et de ses partenaires. Il faudra encore quelques cinq à dix ans de soutien pour que les AME actuelles s'engagent sur des initiatives locales qui reposent sur leurs propres épargnes et leurs capacités à s'auto former avec l'aide de certaines d'entre elles déjà aguerries par rapport à la stratégie d'autonomisation et de renforcement économique des femmes en lien avec la scolarisation des enfants.

## 3.2. Acquis et défis de l'initiative

Les acquis peuvent être considérés comme des forces. Ils sont de trois types dont des acquis d'ordre général, les acquis au niveau central et déconcentré et enfin les acquis au niveau de la base.

### 3.2.1. Les acquis

#### 3.2.1.1. Les acquis d'ordre général

- Un nombre important, environ 75% des AME ont été outillées pour la mise en œuvre des AGR et ont acquis des compétences en gestion de micro-entreprise ;
- la disponibilité des autorités politiques et administratives au plus haut niveau pour accompagner la mise en œuvre de l'initiative comme en témoignent les différents salons d'expositions des produits générés par les AME à Ziniaré et à Bobo Dioulasso;
- l'initiative est une bonne pratique pour la mobilisation sociale en faveur de l'éducation des enfants, surtout des filles ;
- le maillage du territoire par la mise en place d'AGR et d'AME dans les différentes localités où existent des écoles (publiques, privées, laïques et religieuses) ;
- la reconnaissance de l'initiative par l'ensemble des acteurs, notamment le Gouvernement et les enseignants comme étant une initiative locale pertinente pour répondre aux défis de la mobilisation sociale pour l'éducation pour tous ;
- les AGR/AME ont servi de catalyseur au renforcement du statut économique, à l'autonomisation économique et à une perception sociale et communautaire des femmes comme des maillons essentiels dans la scolarisation des filles;
- la formation des AME permet de renforcer les capacités et les compétences des bénéficiaires en gestion en vue de réussir leurs activités.

#### 3.2.1.2. Les acquis au niveau central et déconcentré

- l'existence d'un comité de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre de l'initiative ;
- l'existence d'une masse critique de cadres du MENA, de leaders d'opinions, d'autorités communales formés et capables d'assurer la réplique et la généralisation de l'initiative dans les écoles publiques, privées et confessionnelles du pays ;
- l'existence d'un objectif commun et partagé de généralisation de l'initiative afin de promouvoir l'autonomie financière des AME des écoles en vue de leur pleine participation aux efforts de scolarisation en général et pour la promotion de la scolarisation des filles en particulier ;
- les soutiens multiples aux AME dans la mise en œuvre de leurs activités. Les R/DPEF et les CCEB ont été les plus actifs dans cet appui qui comprenait :
  - ✓ l'appui conseil ;
  - ✓ la motivation des bénéficiaires ;
  - ✓ l'appui technique et orientation ;
  - ✓ l'appui pour la gestion de l'argent ;
  - ✓ l'appui dans la rédaction des rapports ;

- ✓ l'appui financier ;
- ✓ le soutien moral ;
- ✓ l'appui logistique (acquisition d'une motopompe, octroi de terre pour le maraîchage...).

### **3.2.1.3. Les acquis au niveau de la base**

- l'engouement, la mobilisation et l'implication des AME dans la mise en œuvre de l'initiative ;
- le réinvestissement des revenus des AGR par les mères d'élèves dans l'éducation et la promotion de la scolarisation des enfants notamment celle des filles ;
- l'implication, dans toutes les localités, des enseignants, des encadreurs pédagogiques, d'élus locaux et de leaders d'opinion dans la mise en œuvre de l'initiative et qui constituent des relais sûrs pour la généralisation de l'initiative ;
- la mobilisation d'une masse critique de partenaires techniques et financiers pour accompagner la mise en œuvre de l'initiative (l'Etat, l'UNICEF, la GIZ, le projet Filets Sociaux, les Caisses populaires du Burkina Faso, l'Association d'Aide, D'éducation et de Formation des Mères et Enfants Défavorisés (AFEMED) ;
- la bonne répartition des rôles et tâches entre les intervenants qui constitue un début d'appropriation de l'initiative et sur laquelle on pourra s'appuyer pour le renforcement de la généralisation de l'initiative ;

L'inventaire et le classement des acquis ci-dessus énumérés permettent de retenir les défis ci-après :

### **3.2.2. Les défis**

Pour parvenir à une généralisation de l'initiative, il y a trois défis majeurs à relever. Les défis ne sont pas forcément des faiblesses mais plutôt des points qui méritent d'être revus, corrigés ou améliorés. Ainsi faut-il revoir (1) la question de la gouvernance au sein des AME, (2) la sécurisation des fonds de l'initiative, (3) la correction du taux d'intérêt et le statut juridique de l'initiative.

#### **3.2.2.1. La gouvernance au sein des AME**

Les Associations des Mères Educatrices (AME) sont le maillon le plus important dans le cadre de la mise en œuvre des AGR. Ce sont les plus actives sur l'ensemble du processus. Elles ont pour rôle de faire :

- l'identification des micros-projets porteurs ;
- la mise en œuvre de l'AGR ;
- la gestion de la subvention et des bénéfices générés par les AGR ;
- le réinvestissement dans la mobilisation sociale pour l'éducation des enfants surtout des filles, etc.

Toutes ces actions menées par les AME exigent une bonne gouvernance en leur sein. Autrement, si la gouvernance au sein de l'AME est défaillante, il s'en suit une mauvaise répartition des fonds et une mauvaise gestion des subventions. En effet, les textes régissant le fonctionnement des APE et des AME indiquent que les fonds de ces structures doivent être déposés dans une institution financière de la place. Aussi, la transparence dans la gestion des fonds est assurée par la co-signature de la présidente et de la trésorière pour les retraits de fonds alloués aux AME.

Ces exigences ne sont pas souvent respectées, car les subventions sont souvent octroyées à des groupes de femmes, ayant plus ou moins des affinités familiales ou politiques, qui se les répartissent entre elles. Sans souvent respecter les obligations de fonctionnement de l'initiative qui stipulent qu'à la fin du premier et du 2<sup>ème</sup> mois, chaque bénéficiaire verse

un taux d'intérêt de 5% à la **caisse** de l'AME. La somme empruntée devra être entièrement remboursée au 3<sup>ème</sup> mois afin de reconstituer la somme de départ pour redistribuer à un autre groupe de femmes de l'AME, afin que le cycle commencé puisse toucher l'ensemble des membres de l'AME de la localité. Telle que décrite, la stratégie de mise en place des subventions pour les AGR a eu quelques dysfonctionnements dans la plupart des cas, car n'ayant pas respecté les textes et les dispositions de fonctionnement. Des femmes ont ainsi bénéficié des subventions, puis ont cessé de participer aux rencontres de concertations pour éviter les remboursements ; pour d'autres le remboursement n'était pas une obligation étant donné qu'elles considéraient que ce sont des fonds octroyés par les partis politiques, toute chose qui a pu être favorisée par les modes de subvention qui ne sont pas passés par une institution financière.

En outre le déficit d'un mécanisme approprié de suivi et de supervision de proximité affecte également la bonne gouvernance des AME. En effet, le processus de financement du suivi évaluation, avec la remise des fonds aux Directions provinciales et Régionales de l'enseignement (souvent éloignées des localités des AME bénéficiaires) en lieu et place des Directeurs d'écoles ou des répondantes DPEF a entraîné des déficits de suivi et de supervision des AME. Si les AME ont un ancrage institutionnel communal, le mécanisme de suivi et de supervision de proximité sera plus adéquat.

### **3.2.2.2. La sécurisation des fonds**

Les fonds de la structure doivent être déposés dans une institution financière de la place. Malheureusement, très peu de femmes acceptent de déposer les sommes dans une structure financière en raison des AGIOS ou autres taxes prélevés sur les fonds. Les fonds sont donc directement gérés par les femmes dans un contexte d'insécurité ambiante où elles peuvent se faire agresser par des bandits dès lors qu'ils soupçonnent la détention de fortes sommes chez certaines personnes au sein de la communauté. En tout état de cause, les directeurs des écoles, la RDPEF, les encadreurs pédagogiques, les maires ou les leaders d'opinion ne peuvent constituer des acteurs de sécurisation des fonds. La sécurisation des fonds passe absolument par le dépôt des fonds dans une Institution de Micro Finance de la place.

### **3.2.2.3. La correction du taux d'intérêt actuel et la nécessité d'exemption de l'IRC**

Selon les parties prenantes de l'initiative, le taux d'intérêt imposé sur chaque allocation faite aux femmes est de 5%. A première vue, ce taux est acceptable. Cependant, il se trouve que dans la pratique, le taux revient à un minimum de 15% si la personne rembourse son crédit au bout de trois mois, sinon 30% si c'est sur six mois. En effet, le taux d'intérêt de 5% est appliqué tous les mois sur la somme allouée. Ainsi, une femme à qui 25 000 F CFA ont été alloués qui devrait au bout des trois mois payer un intérêt de 1 250 F CFA, se voit plutôt exiger 3 750 F CFA sur trois mois, et 7 500 F si le remboursement intervient sur 6 mois. Pourtant, les textes de l'UEMOA exigent que pour toute action inscrite dans la micro finance, le taux d'intérêt maximal soit de 12%. Il y a nécessité de procéder à la correction de ce taux d'intérêt qui est non seulement très élevé, mais constitue aussi un poids relatif pour certaines femmes. Les résultats de l'évaluation montrent que 21,4% des enquêtés du milieu urbain et 78,6% du milieu rural trouvent le taux d'intérêt est élevé. Par ailleurs, 42,5% des AME du milieu urbain et 57,5% de celles du milieu rural citent le taux élevé de l'intérêt comme une des difficultés de remboursement.

En outre, ce genre de pratique de la micro finance se soustrait aux règles de l'UEMOA qui imposent un taux de 12,5% d'impôt sur le revenu capitalisé (IRC), c'est à dire un taux sur les bénéfices engrangés par toute personne ou structure qui obtient des intérêts capitalisés sur une épargne. Ainsi, si le taux d'intérêt de 5% sur les 300 000 F CFA rapporte 15 000 normalement aux caisses des AME sur un premier cycle de crédit, cela suppose qu'elle devra reverser à l'Etat 1 875 F CFA engrangés sur le bénéfice net.

Les fonds n'étant pas déposés dans une banque ou une IMF, avec des transactions qui se font à l'insu des critères imposables sur les bénéficiaires, une telle pratique des AGR/AME pourra un jour être considérée comme illégale, même si elle est légitime en matière de renforcement économique des femmes dans un contexte de pauvreté généralisée. Il importe donc que ce genre d'initiative bénéficie d'exemptions d'imposition de la part de l'Etat burkinabè pour ne pas être dans « l'œil du cyclone » au regard des textes qui régissent non seulement le fonctionnement des institutions de micro finance dans l'Espace UEMOA, mais aussi en matière de respect des revenus légaux reversés à l'Etat.

## 4. CONCLUSION, LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

### 4.1. Conclusion

A l'issue de l'évaluation on peut retenir comme principales évidences que :

- ➡ l'adéquation de l'approche avec les besoins et les réalités du pays s'est avérée comme une expérience fondée sur une stratégie locale pour atteindre des résultats importants d'ensemble au niveau national en ce qui concerne le double objectif de renforcement économique des femmes pour un plus grand engagement dans la scolarisation des filles. Cette adaptation de l'initiative aux besoins des femmes est prise en compte dans la formulation des politiques d'éducation. La mise en œuvre de l'initiative se fait avec l'implication des femmes dans la gestion des infrastructures éducatives et surtout pour la recherche de l'équité et de l'égalité d'accès à l'école pour tous les enfants ;
- ➡ l'initiative est aussi efficace, car les principaux objectifs et résultats assignés ont été atteints en matière de renforcement économique des femmes, de libération des filles des tâches domestiques et autres contraintes pour être scolarisées ainsi que de l'implication des femmes dans la mobilisation sociale et dans la vie des écoles. Toutefois, l'efficacité de l'initiative est en concurrence avec d'autres expériences comme la sensibilisation et le plaidoyer des parents, la dotation des filles en fournitures scolaires ou la prise en charge des frais d'écolage des filles par l'Etat à l'accès ;
- ➡ sur le plan de l'efficacité, du fait de l'inexistence d'un document de projet ou d'un plan d'action, il n'a pas été facile de voir si les réalisations qui ont été faites l'ont été en conformité avec les planifications budgétaires et si les acquis pouvaient être mieux obtenus avec ou sans les allocations faites par l'Etat et ses partenaires. En tout état de cause, des efforts ont été faits par l'Etat burkinabè et ses partenaires pour atteindre un maillage du pays avec une telle initiative. Ce qui a permis de mettre en place plus de 3 100 AGR/AME. Toutefois, d'autres stratégies expérimentées comme les EPC ou les AVEC n'auraient-elles pas permis d'avoir une plus grande couverture des localités et du renforcement économique des femmes ?  
En effet, les AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC) sont des groupements d'une vingtaine de personnes qui mutualisent leurs épargnes et en font des petits emprunts. Les AVEC sont gérées par leurs propres membres. Elles sont formées par des agents de terrain ou par d'autres femmes pionnières déjà expérimentées à la pratique pour la mise en place du processus. Dans un premier temps, les membres de ces groupements traditionnels de micro finance procèdent par l'inscription de critères de gouvernance de leurs groupements aux fins de permettre un bon fonctionnement. Ainsi, ces groupements commencent par élire un comité avant d'instituer un règlement intérieur applicable à tous les membres du groupe. Ensuite, les membres se mettent d'accord sur les parts à cotiser et les amendes à infliger en cas de manquement aux règles comme les cycles des réunions statutaires et la préparation des montants des crédits ou les plafonds accordés pour lancer ou promouvoir les activités génératrices de revenus pour chacun. L'intérêt de cette forme de coopérative financière est d'offrir des solutions alternatives locales aux grandes banques commerciales qui ne permettent pas aux petits épargnants de posséder des comptes



dans leurs établissements. Les activités des AVEC fonctionnent en cycles d'une durée d'environ une année, au bout de laquelle, les épargnes accumulées et les bénéfices tirés des prêts sont répartis entre les membres proportionnellement aux montants épargnés. C'est aussi les mêmes principes qui sous-tendent la mise en place et le fonctionnement de l'Épargne Pour le Changement (EPC).

- ➡ En termes d'impacts, l'initiative a permis des changements quantitatifs au plan économique mais aussi qualitatif au niveau social avec une plus grande estime de soi chez les femmes, une meilleure perception de leur époux et de leurs communautés qui voient désormais en elles de réelles partenaires pour la prise en charge des questions importantes au sein des ménages étant donné qu'elles ont également leur mot à dire pour toute décision les concernant ou concernant les enfants, en l'occurrence la scolarisation des filles.
- ➡ Pour ce qui est de la durabilité, l'initiative dans son format et son fonctionnement actuels ne dispose pas d'une réelle solidité pour être autonome. Il faut encore le soutien et l'accompagnement de l'État et de ses partenaires pour renforcer l'ancrage institutionnel, mais en la greffant plutôt aux activités des communes ou des municipalités. Aller dans le sens d'un renforcement avec les structures décentralisées aura ce privilège d'un ancrage doublement institutionnel et communautaire, voire communal. Il faut donc travailler à avoir un engagement moins fort au niveau déconcentré et plus au niveau décentralisé car la pérennité d'une telle initiative nécessite des appuis et suivis de proximité, étant donné que les AGR/AME relèveront des programmes des communes qui pourront alors en établir autant dans chacune des communes en fonction du nombre d'écoles et des besoins exprimés par les femmes ;
- ➡ La stratégie d'intervention pour la mise en œuvre de l'initiative a ciblé surtout les femmes pour les subventions ainsi que pour l'appui/conseil et les sensibilisations afin que la mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des enfants et surtout des filles soit la plus efficace possible. En ayant les AME comme les principales vectrices de la scolarisation des filles, ceci a contribué à donner à de nombreuses femmes bénéficiaires de l'initiative une triple victoire que sont : l'autonomisation économique ; le renforcement de la scolarisation des filles ; le respect social et celui des époux qui se traduisent par l'implication des femmes aux prises de décisions communautaires et familiales.
- ➡ En dépit des défis et limites relevés au niveau de la gouvernance, des taux relativement élevés appliqués et de la légalité même des procédures de l'initiative qui peuvent affecter sa généralisation, il est nécessaire de retenir que c'est une initiative locale qui a produit des résultats non négligeables en matière de scolarisation générale des filles et de mobilisation sociale pour l'école ; aussi a-t-elle permis aux femmes de mener des activités qui les aident à se prendre en charge et à contribuer aux dépenses pour certains besoins de leurs ménages et de leurs enfants.
- ➡ **La perspective d'un passage à l'échelle est possible, mais il importe de savoir que** l'option de ne plus injecter de nouveaux fonds dans les AGR, de mutualiser les fonds et de démultiplier l'initiative sans engager de nouvelles ressources, n'est pas porteuse. En effet, les échanges sur le terrain avec les bénéficiaires ont fini par convaincre les membres de l'équipe d'évaluation que les fonds n'existent pas physiquement et de nombreuses AME ne peuvent pas présenter un document (relevé de compte ou extrait de compte, etc.) qui atteste de l'existence physique des fonds. L'existence des fonds est affirmée de manière déclarative. Elle n'est pas soutenue et attestée par des documents comptables provenant de structures assermentées. On peut dire, pour paraphraser un de nos interlocuteurs, qu'à l'heure actuelle, la gestion des fonds des AGR/AME repose plus sur une certaine oralité que sur de la traçabilité écrite, bien que des services déconcentrés aient été engagés dans le suivi. Cette lacune pourrait s'expliquer par la mobilité des agents des services déconcentrés, ce qui affecte la mémoire exacte de ce qui existe réellement au sein de leur AME sur le terrain.

De manière concrète, c'est une initiative qui a produit des résultats et des effets positifs dont les principaux sont :

**En termes de résultats :**

- l'amélioration de la contribution des femmes aux efforts de promotion de la scolarisation des enfants surtout des filles sur tous les plans : intellectuel, physique et social ;
- la dynamisation des AME pour leur plus grande implication dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de promotion de l'Ecole Pour Tous (EPT) ;

**En termes d'effets :**

- un engouement et un engagement plus accrus des femmes pour les AGR ;
- une adhésion des partenaires techniques et financiers à l'idée et aux objectifs de l'initiative ;
- une forte et réelle mobilisation sociale de la part des femmes pour l'amélioration de l'accès, du maintien et du succès des enfants surtout des filles à l'école partout où l'initiative a pu être mise en œuvre ;
- une plus grande mobilisation des contributions des femmes pour le soutien à l'équipement et aux charges de fonctionnement des écoles et à la scolarisation des élèves et surtout des filles ;
- Une plus grande mobilisation des partenaires techniques et financiers pour contribuer à financer et à mettre en œuvre les AGR.


Aussi, après une décennie de mise en œuvre de l'initiative, on peut retenir les principales leçons ci-après :

#### 4.2. Les leçons apprises

Cinq principales leçons sont à retenir au terme du travail d'évaluation de la mise en œuvre des AGR par les AME :

 **La première est que les AGR constituent un puissant levier pour l'amélioration de l'accès, le maintien et le succès des enfants surtout des filles à l'école**

Les entretiens auprès des femmes bénéficiaires, des directeurs d'école, des inspecteurs de l'enseignement ont permis de se convaincre que dans toutes les écoles où les AME sont actives dans la mise en œuvre des AGR, le nombre d'enfants qui ont accès à l'école et qui réussissent à leurs examens de CEP ne fait que s'accroître d'années en années et la mobilisation sociale des AME pour la scolarisation des enfants et surtout les filles y est pour beaucoup. Les données en matière de taux d'admission, de taux de scolarisation, de taux de succès des enfants surtout des filles consignées dans les différents annuaires statistiques le prouvent. Et c'est ce qui justifie l'adhésion des plus hautes autorités en charge de l'éducation, les partenaires techniques et financiers à appuyer la mise en œuvre de l'initiative et sa généralisation à l'ensemble du pays ;

 **La deuxième est qu'en matière de financement des initiatives, le choix des subventions comme mode de financement est discutable**

En matière de financement des initiatives, le choix des subventions comme mode de financement est discutable parce que les subventions ne sont pas toujours les meilleurs choix possibles. En effet, en donnant les financements sous forme de subventions, il est demandé que les fonds récupérés chez les premiers bénéficiaires puissent servir à financer les autres bénéficiaires. C'est l'effet "boule de neige"<sup>5</sup> qui est recherché. Malheureusement, les subventions ont des limites pour ce qui est de la pérennité puisque les ressources mobilisées peuvent être vite dilapidées sans laisser de traces en termes d'amélioration de la situation sociale ou économique des femmes et de leurs familles si des mesures efficaces de gestion et de suivi ne sont pas appliquées. Aussi, on peut dire que les subventions ont des limites

---

<sup>5</sup> L'effet "boule de neige" tire son nom de l'exemple d'une boule de neige qui roule le long d'une pente couverte de neige et dont la taille grossit de plus en plus et surtout au fur et à mesure de son parcours.

certaines pour ce qui est du passage à l'échelle parce qu'elles ne permettent que la contribution aux frais de fonctionnement des écoles ou la prise en charge des frais de scolarité des enfants sans que "l'effet boule de neige" qui était recherché ne se produise, un certain nombre de bénéficiaires ne se sentant pas obligées de rembourser les fonds qu'elles ont reçus. C'est ainsi que les subventions ne permettent pas le passage à l'échelle en termes de couverture géographique et d'inclusion de nouveaux bénéficiaires;

#### **La troisième est que la mise en œuvre des AGR permet une amélioration du bien-être familial des bénéficiaires et de la communauté**

Grâce aux subventions pour mener les AGR, de nombreuses femmes ont renforcé et acquis une certaine autonomie financière qui leur permet d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants ainsi que celles de leurs familles à travers leurs contributions aux charges familiales d'alimentation, d'habillement et de santé. Elles parviennent aussi à réinvestir les bénéfices dans l'éducation des enfants à travers la contribution au paiement des frais de scolarité et l'achat des fournitures scolaires et de vêtements, etc. Aussi, on peut dire que les AGR mises en œuvre par les femmes leur permet de participer non seulement à améliorer leurs propres conditions de vie mais aussi l'épanouissement et le développement de l'ensemble de la famille et partant de la communauté. Comme à travers la mise en œuvre des AGR, les femmes bénéficient de formation, entre autres, sur le bien-fondé de la scolarisation et de l'éducation des filles, elles acquièrent des compétences qui étaient jusque-là hors de leur portée en ce que les formations leur ouvrent l'esprit, changent leur mentalité tout en faisant d'elles l'un des maillons les plus engagés dans la défense des valeurs de la scolarisation et de l'éducation pour tous.

#### **La quatrième est que les AGR au profit des femmes tiennent lieu d'école pour bon nombre de femmes**

La mise en œuvre des AGR donne lieu à des rencontres mensuelles, trimestrielles et annuelles entre les femmes. Ces rencontres sont des occasions pour elles de se côtoyer, de se connaître, d'échanger, d'acquérir des connaissances ou de développer des aptitudes comme le respect des délais de remboursement des fonds, l'instauration de pénalités de remboursement aux bénéficiaires qui ne respectent pas les délais, la mise en demeure des bénéficiaires indélicates, l'instauration de cahier de charge pour l'accès aux subventions, etc. et d'éviter certains mauvais comportements comme le refus de rembourser les fonds reçus, la fuite voire la disparition avec les fonds, la mauvaise utilisation des fonds, etc..

#### **La Cinquième est que les AGR permettent un gain/regain des femmes en dignité et en respect vis-à-vis de leur mari, leurs enfants, leur entourage**

La mise en œuvre des AGR a permis ainsi à près de 70% de femmes bénéficiaires de gagner en dignité et en respect vis-à-vis de leur mari, de leurs enfants et de leur entourage. En effet, grâce aux AGR, elles parviennent à contribuer à l'amélioration du dispositif de bien-être de leurs familles et surtout des enfants. Elles ont ainsi recouvré leur dignité parce que l'extrême pauvreté conduit souvent à des comportements qui n'améliorent pas l'esprit de famille avec le mari, les enfants voire l'entourage. En effet, outre l'amélioration des relations mères-enfants que peut procurer l'amélioration du pouvoir économique de la femme, les AGR permettent aussi d'améliorer la vie de couple à travers la réduction des tensions inutiles entre la femme et son mari et entre la femme et ses enfants ou son entourage.

### **4.3. Recommandations (voir détails dans le tableau 14 ci-dessous)**

L'évaluation aboutit donc aux conclusions et aux recommandations que la généralisation de l'initiative exige de l'Etat et de ses partenaires la mise en place de conditionnalités d'auto prise en charge et de fonctionnement pour en faire réellement des structures autonomes et pérennes. Les recommandations faites vont principalement dans le sens de

corriger les dysfonctionnements ou les insuffisances observés qui sont considérés comme des défis à résoudre immédiatement. Les principales recommandations sont :

**1. Améliorer la Gouvernance au sein des AME en :**

- faisant un état des lieux du réel fonctionnement des AME bénéficiaires ainsi que des fonds effectivement disponibles ou générés par l'initiative ;
- passant des subventions aux crédits à caution solidaire ou aux microcrédits basés sur l'épargne propre des femmes membres des AME.

**2. Revoir le dispositif actuel de sécurisation des fonds par :**

- l'ouverture de comptes avec une co-signature ;
- la mise en place de trésorières et surtout de commissaires au compte pour la gestion et le contrôle des fonds subventionnés et des bénéfices générés par les AGR.

**3. Revoir l'ancrage institutionnel, la révision des taux d'intérêt et du statut juridique de l'initiative en :**

- privilégiant un ancrage au niveau communal ;
- procédant à l'exemption officielle de l'IRC sur les bénéfices générés ;
- mettant en place des instruments juridiques qui officialisent l'existence d'une telle organisation communautaire de micro crédits au sein de l'espace ;
- appliquant un taux d'intérêt conforme aux exigences de l'UEMOA en matière de micro finance.

**Tableau 14 : Logique de mise en œuvre des recommandations**

<b>Les défis/goulots d'étranglements</b>	<b>Les stratégies ou actions possibles</b>	<b>Responsables</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Echéances</b>
<p>4. La gouvernance au sein des AME (respect des textes régissant le fonctionnement des APE et des AME, transparence dans la gestion des fonds, etc.)</p>	<p>1.1. Réorganiser les AME selon les textes régissant le fonctionnement des APE, COGES            1.2. Suspendre les financements et faire le point (reconstitution) des subventions actuellement détenues par les AME aux fins de constitution de fonds de garantie            1.3. Elaborer et mettre en œuvre un document de projet AGR/AME</p>	<p>MENA            DRENA            DPENA            CCEB            AMBF</p>	<p>UNICEF            JICA            GIZ</p>	<p>D'ici à janvier 2017</p>
<p>2. Le dispositif actuel ne garantit pas la sécurisation des fonds mis en place</p>	<p>2.1. Appuyer l'ouverture de comptes au niveau des IMF pour toutes les AME bénéficiaires            2.2. Harmoniser les taux d'intérêts</p>	<p>MENA            DRENA            DPENA            CCEB            DE            Points focaux            AMBF</p>	<p>UNICEF            JICA            GIZ            RCPB</p>	<p>D'ici à janvier 2017</p>
<p>3. Le faible suivi des activités sur le terrain</p>	<p>3.1. Elaborer et mettre en œuvre un système de suivi-Evaluation            3.2. Travailler avec une structure indépendante d'audit qui effectuera des audits annuels sur des échantillons représentatifs d'AME afin de s'assurer de la traçabilité de la gestion des fonds et des dépenses            3.3. Mettre en place un système informatisé de suivi des AGR            3.4. Former les partenaires terrain aux outils de suivi            3.5. Mobiliser les ressources pour le suivi            3.6. Renouveler le parc (équipements informatique, motos, véhicules, etc.)            3.7. Appuyer le fonctionnement des structures concentrées et déconcentrées (consommables de bureau, consommables informatiques, etc.)</p>	<p>MENA            DRENA            DPENA            CCEB            DE            AMBF            Points focaux</p>	<p>UNICEF            JICA            GIZ            RPCB</p>	<p>A partir Décembre 2018</p>
<p>4. Faibles ou absence de capacités à s'auto prendre en charge sans les fonds de soutien du Gouvernement et de ses partenaires</p>	<p>4.1. Initier les AME, COGES et APE à la stratégie et aux outils AVEC            4.2. Initier les AME, COGES et APE à la stratégie et avec les outils EPC</p>	<p>MENA            DRENA            DPENA            CCEB            DE            AMBF            Points focaux</p>	<p>OXFAM            USAID            JICA            RCPB</p>	<p>A partir Décembre 2018</p>

## **I. BIBLIOGRAPHIE**

### **A. MENA**

1. MENA : Annuaire statistique des AGR 2008 – 2015, version II,
2. MENA : Annuaire statistique des AME financées par l'UNICEF, Mars 2016
3. MENA : Annuaire statistiques 2007-2008
4. MENA : Annuaire statistiques 2008-2009
5. MENA : Annuaire statistiques 2009-2010
6. MENA : Annuaire statistiques 2010-2011
7. MENA : Annuaire statistiques 2011-2012
8. MENA : Annuaire statistiques 2012-2013
9. MENA : Annuaire statistiques 2013-2014
10. MENA : Document cadre de la mobilisation sociale dans le secteur de l'éducation de base, janvier 2010
11. MENA : Module de formation sur l'approche intégrée de gouvernance scolaire au Burkina Faso (Niveau enseignants/Encadreurs et Communautés), avril 2016
12. MENA : Plan triennal de mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Accélération de l'Education des Filles (SNAEF), 2014-2016, Avril 2014
13. MENA : Rapport général AGR 2006 à 2015, Février 2016
14. MENA : Rapport national sur le développement, juin 2004
15. MENA-BACED-JICA : Etude de base pour la mise en place des COGES fonctionnels, Novembre 2010
16. MENA-PACOGES : Guide de mise en place des Comités de Gestion D'Ecoles (COGES), à l'usage du formateur, Juillet 2010

### **B. UNICEF**

1. UNICEF : Plan d'Action du Programme Pays entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), 2011– 2015
2. UNICEF : Rapport d'accompagnement au rapport final du Projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen mis en œuvre dans 49 communes au Burkina Faso, Avril 2016
3. UNICEF : Rapport d'évaluation final du Projet de redevabilité sociale et de contrôle citoyen mis en œuvre dans 49 communes au Burkina Faso, Avril 2016

### **C. NATIONS UNIES**

1. Nations Unies-Burkina Faso : Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, UNDAF, 2006-2010
2. Système des Nations Unies : Rapport d'évaluation finale du Projet Conjoint " Eduquer les adolescentes pour soutenir le Développement communautaire", Novembre 2007

#### D. AUTRES AUTEURS

3. Auguste Coly : Les associations de parents d'élèves à travers l'histoire de l'éducation au Sénégal : pour une nouvelle définition de la politique éducative : Le cas de la Casamance, 7 Novembre 2014
4. CERFODES : Identification des obstacles persistants à l'accès au maintien et à la réussite des filles à l'école : l'impact des AME, APE, COGES, des écoles coraniques, des medersa et des écoles franco arabes sur l'éducation des filles et les limites des stratégies actuelles, Juin 2007
5. CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage) : Pour une nouvelle dynamique de la gestion scolaire, Document de réflexion et d'orientation, juin 2007
6. Development Researchers' Network- FTP International: Evaluation de l'appui de la CE au secteur de l'éducation dans les pays ACP, Rapport final, M i 2002
7. DGCD- GRAP- OSC : Inventaires des initiatives qui ont associé les organisations de la Société Civile dans l'Education de base au Bénin les trois dernières années, Mai 2005
8. MAIN-APIM-Togo : Formation des formateurs sur l'Education Financière et la Gestion des AGR.
9. Maria Nowak: Le microcrédit, un outil financier nécessaire mais fragile, Le monde du 12 décembre 2006
10. Maxime COMPAORÉ : Les Associations de parents dans la vie des écoles au Burkina Faso, résumé, au Colloque International « Éducation/formation : la recherche de qualité », IRD-IER-NIESAC, HCMV 18-20 avril 2006
11. Mohamed Hamid BOUKHARI et autres : Montage et gestion des AGR, manuel de formation (non daté)
12. Rémy.B. HABOU : Rapport d'évaluation à mi-parcours de l'initiative pour l'alphabétisation « Savoir Pour Pouvoir » Literacy Initiative For Empowerment (LIFE) Burkina Faso (non daté)

#### E. Webbographie

1. Brahim Ouédraogo : L'éducation passe par le pouvoir économique des femmes dans [http://ipsinternational.org/fr/\\_note.asp?idnews=5915](http://ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=5915)
2. Le Biblio'Brousse : Infographie pour l'association des Mères Educatrices (Zorgho, juin 2007) dans <http://www.bibliobrousse.com>.
3. OUATTARA dans Lefaso.net : Stratégies d'accélération de l'éducation des filles : La pérennisation des acquis, une nécessité, samedi 28 juillet 2007.
4. UNICEF : Le Bisongo, l'école satellite et le CEBNF, le trio gagnant de la promotion de l'éducation de base au Burkina Faso, Unicef à l'action dans [https://www.unicef.org/bfa/french/education\\_1097.htm](https://www.unicef.org/bfa/french/education_1097.htm)
5. Projet d'Appui aux Comités de Gestion d'Ecoles (PACOGES), 27 août 2015 dans [http://www.mena.gov.bf/index.php?option=com\\_content&view=article&id=390&Itemid=1067](http://www.mena.gov.bf/index.php?option=com_content&view=article&id=390&Itemid=1067)
6. Claude Tarpilga : Promouvoir les activités génératrices de revenus pour soutenir l'éducation au Sahel, UNICEF/Burkina Faso/2015
7. Bachirou Nana : Une nouvelle vision dans la gestion de l'école, mercredi 2 décembre 2009
8. Comités de Gestion d'Ecole - L'engagement des élus locaux du Plateau central
9. Effets des Politiques d'Ajustement Structurel Au Burkina Faso dans <https://www.google.bf>
13. Activités Génératrices de Revenus (AGR), 19 au 24 Mai 2014 à Kpalimé (Togo)

## ANNEXES

### Annexe 1 : TERMES DE REFERENCE

#### *Evaluation de la mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR) par les associations des mères éducatrices (AME)*

**Durée indicative de la consultation : 60 jours**

**Demandée par : Section Education**

---

## 1. Contexte

Le Cadre d'action de Dakar (objectif 5 de l'Education pour tous) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD 3) avaient entre autres pour objectif d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, et d'instaurer l'égalité de genre à tous les niveaux d'enseignement d'ici à 2015. Malgré les efforts consentis à tous les niveaux, ces objectifs n'ont pas tous été atteints, même si des progrès considérables ont été enregistrés. En effet, un trop grand nombre de filles demeuraient encore exclues de l'école et privées de leur droit fondamental à l'éducation à travers le monde. 32% des filles n'achèvent pas un cycle complet d'éducation et 39 millions des 11-15 ans sont déscolarisées. L'égalité filles/garçons est plutôt un levier important pour améliorer la qualité de vie et promouvoir le développement durable.

Au Burkina Faso, entre 2005 et 2015, l'éducation dans son ensemble a fait un saut qualitatif, celle des filles a connu plus d'évolution positive, réduisant les disparités entre filles et garçons et allant même à inverser la tendance en 2015 avec un indice de parité de 1.04 au niveau du taux brut de scolarisation primaire.

Les objectifs visés et les énormes défis qui minaient encore le système éducatif, recommandaient la mise en place de diverses stratégies pour accroître les chances de réussite. En effet, les filles burkinabés font encore face à des barrières spécifiques telles que le mariages précoces, la préférence des parents d'envoyer seulement les garçons à l'école, les charges domestiques, les problèmes d'insécurité sur la route et dans les écoles, etc. et leur présence à l'école diminue au fur et à mesure qu'elles avancent dans les classes supérieures : par exemple, les TBS vont décroissant du primaire au post-primaire et du post primaire au secondaire, respectivement de 83.2%, 38.1% et 8.0% en 2013-2014<sup>6</sup>.

De façon empirique, il est démontré une corrélation entre le pouvoir économique des mères et la durée de vie de la scolarité des enfants en général, celle des filles en particulier. « Les niveaux plus faibles d'éducation des filles et des femmes limitent leur participation au marché du travail et cette sous-représentation a trop souvent pour conséquence un revenu global des ménages plus faible ainsi qu'une pauvreté persistante. L'éducation et l'émancipation socio-économique des femmes émergent ainsi comme un mécanisme essentiel de réduction de la pauvreté dans les communautés d'Afrique subsaharienne<sup>7</sup>. L'investissement dans l'autonomisation économique des femmes est la voie la plus sûre vers l'égalité des sexes, l'éradication de la pauvreté et une croissance économique inclusive. Les femmes apportent une contribution énorme à l'économie, que ce soit au sein des entreprises, dans les

---

<sup>6</sup> RESEN 2015

<sup>7</sup> Cahiers de recherche du FAWE Vol. 3 – 2013.



exploitations agricoles, comme entrepreneuses ou employées, ou par leur travail non rémunéré à la maison, où elles s'occupent de leurs familles<sup>8</sup> ». ONU Femmes soutient l'autonomisation économique des femmes conformément à ces engagements, et s'appuie sur des données de plus en plus nombreuses qui montrent que l'égalité des sexes contribue de manière significative au développement économique et durable.

Le dispositif de développement de l'éducation de base au Burkina, accorde une place importante aux structures communautaires, qui y jouent un rôle capital. Toutefois, l'analphabétisme et l'insuffisance de ressources matérielles et financières handicapent sérieusement leurs actions. C'est pourquoi, depuis 2007 l'Etat et ses partenaires techniques et financiers ont décidé de renforcer les capacités techniques et opérationnelles de ces structures pour les habilitier à mieux assumer leur rôle de partenaires privilégiés de l'école burkinabé.

Cette initiative vise à améliorer la contribution des mères d'élèves à la promotion de l'éducation des filles en favorisant leur autonomisation qui les rendra plus aptes et disposées à :

- libérer leurs filles pour l'école ;
- contribuer plus efficacement au fonctionnement des écoles ;
- s'engager davantage dans les activités de mobilisation sociale pour l'éducation des filles en termes d'accès, de maintien et de réussite scolaires.

L'initiative d'appui aux activités génératrices de revenus au profit des associations de mères éducatrices s'inscrit dans le cadre des interventions du programme de coopération de l'UNICEF au Burkina Faso visant à assurer une plus grande équité dans le secteur de l'éducation de base. Conçue sous forme d'activité classique du programme, l'initiative n'a pas été formalisée sous forme de projet mais a pour vocation de participer au renforcement des capacités opérationnelles et financières des femmes organisées autour de l'école pour accompagner la promotion de l'équité dans l'éducation de base. Les principaux objectifs assignés alors aux AGR/AME sont les suivants :

1. Renforcer les capacités entrepreneuriales des mères ;
2. Autonomiser les mères pour plus d'implication effective dans l'accompagnement de la scolarisation de leurs enfants notamment des filles ;
3. Créer l'émulation au sein des AME pour la promotion de l'éducation des filles ;
4. Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles des élèves, notamment des filles.

Les axes stratégiques d'intervention du projet sont principalement : la formation des bénéficiaires en gestion des AGR ; la remise des fonds variant d'un montant de 300000 FCFA à 500000 FCFA (depuis 2012, le montant de 300000 a été retenu pour toutes les écoles au regard des ressources limitées face à la forte demande) et le suivi des bénéficiaires au niveau déconcentré par les répondantes DPEF constituées de points focaux désignés au sein des directions régionales et provinciales de l'éducation nationale. Dans le principe, les fonds sont remis à l'AME, juste après la séance de formation en gestion de microprojets et redistribué sur place aux membres en fonction des microprojets crédibles présentés, pour des prêts variant entre 5000 et 25000FCFA. Régulièrement, par mois ou par trimestre en fonction de

---

<sup>8</sup> <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/economic-empowerment#sthash.L1lc5twH.dpuf3>

l'organisation de chaque AME, les membres se réunissent pour faire le point, récupérer les fonds investis et les intérêts fixés entre 3 et 5% en fonction des écoles. L'investissement de base est ensuite redistribué avant la levée de la séance à de nouvelles bénéficiaires porteuses de microprojets.

La mise en œuvre de cette initiative s'est faite à travers deux étapes majeures : la première dominée par un appui exclusif de l'UNICEF afin de démontrer la faisabilité, dans toutes les écoles de la commune de Zorgho en 2007-2008 ainsi que dans les écoles construites par l'UNICEF dans le Kéné Dougou, la Comoé et le Houet, puis en 2008-2009 l'initiative s'est étendue à d'autres écoles de la province du Ganzourgou et à celles du Namentenga, du Passoré, du Yatenga, du Kourwéogo et de l'Oubritenga. La seconde phase, à partir de 2010 a connu une planification au niveau du plan d'action du MENA avec une contribution financière conjointe UNICEF - MENA et une extension à d'autres provinces comme le Zoundwéogo, la Sissili, le Poni, la Bougouriba, etc.

Les principales parties prenantes de cette initiative sont le ministère de l'éducation nationale avec ses structures centrales et déconcentrées, l'UNICEF, les AME ainsi que le réseau des caisses populaires en tant qu'institution financière qui a appuyé certaines formations des AME en gestion de microprojets.

A ce jour, trois mille cent vingt-huit (3128) AME, dont six cent quatre-vingt-six (686) financées par l'UNICEF, mettent en œuvre des AGR. Une AME regroupe plusieurs centaines d'actrices et l'appui octroyé est destiné à toutes de manière progressive. Les activités menées par les bénéficiaires sont variées et vont de la transformation et la vente de produits locaux (soubala, beurre de karité...) à l'embouche (bovine, ovine, porcine...) en passant par la restauration.

En 2011, une évaluation interne a permis de relever la pertinence de l'expérience ainsi que quelques impacts visibles constatés, tout en mentionnant les difficultés rencontrées. En Octobre 2012, un salon national des AME organisé avec l'appui financier de l'UNICEF a permis de rendre visibles les produits de ces activités et surtout de mener un plaidoyer de haut niveau pour l'adhésion des décideurs à cette initiative ; à l'occasion, le Premier Ministre avait ordonné la généralisation progressive de cette initiative à toutes les écoles du Burkina Faso.

Après presque une décennie d'expérimentation, l'option de ne plus injecter de nouveaux fonds dans les AGR est de plus en plus préconisée, pour laisser plus de visibilité à la stratégie de pérennisation en cours de développement et qui consiste à mutualiser les fonds reçus par les AMEs et démultiplier ainsi l'expérience sans engager de nouvelles ressources.

Il est alors de bon ton d'évaluer cette initiative afin de tirer les leçons, analyser les défis pour en tirer des recommandations fiables, adaptées et à même d'aider à stabiliser l'option de pérennisation des acquis.

## **2. But et Objectifs**

Cette consultation a pour objectif de fournir une évaluation critique et approfondie de la mise en œuvre des AGR par les AME à travers le pays, plus spécifiquement, il s'agira de :

1. Analyser et apprécier les forces et faiblesses dans la démarche de la mise en œuvre des AGR et le mécanisme de suivi mis en place ;
2. Evaluer les acquis et les pertes ou écarts non souhaités ;

3. Apprécier les effets et impacts (y compris les insuffisances/effets non attendus) des AGR sur les actrices qui les mettent en œuvre, sur la scolarisation des filles et le fonctionnement des écoles dans les zones bénéficiaires, notamment dans les provinces du Ganzourgou, Namentenga, Kéné Dougou, Comoé, Passoré, Zoundwéogo, Kourwéogo, Poni, Bougouriba, Sissili, et Oubritenga ;
4. Analyser la durabilité des acquis du projet et apprécier la stratégie de pérennisation proposée et en cours de développement ;
5. Démontrer la valeur ajoutée ou non par la comparaison des effets et impacts des écoles bénéficiaires par rapport à des écoles témoins ;
6. Mesurer le niveau d'appropriation de l'initiative par les populations bénéficiaires ;
7. Faire des recommandations fortes et novatrices sur la stratégie de pérennisation des acquis de l'initiative et les conditions de « replicabilité » optimum.

### **3. Résultats Escomptés**

Un rapport analytique concis prenant en compte les acquis et les insuffisances du mécanisme de mise en œuvre et des résultats obtenus, pour proposer des recommandations fortes, réalistes et opérationnelles est attendu de cette évaluation. Les résultats de la présente évaluation devront permettre non seulement de connaître les résultats atteints par l'initiative des AGR au profit des AME, mais surtout ils devront orienter la définition d'une stratégie de pérennisation dans l'optique d'une généralisation dans toutes les écoles du Burkina Faso.

Pour ce faire, la structuration du document de rapport de l'évaluation devrait permettre de distinguer clairement :

- L'analyse du processus de mise en œuvre, ses forces et ses faiblesses ;
- L'analyse qualitative et chiffrée des investissements financiers pour dégager les bénéfices et les pertes, ainsi que les innovations et partenariats locaux des AME pour renforcer l'appui reçu ;
- L'analyse comparative de l'impact des AGR sur le fonctionnement des écoles et la scolarisation des filles ;
- L'analyse critique de la stratégie de pérennisation avec des propositions correctives ;
- Des recommandations fortes pour mieux orienter l'initiative vers des résultats plus positifs sur la vie de l'école, l'éducation des filles et le bien-être général des familles.

### **4. Portée de l'évaluation**

La stratégie de mise en œuvre de l'initiative des AGR/AME repose sur le renforcement des capacités en matière d'élaboration et de gestion de microprojets et l'appui financier pour le démarrage des activités. A l'origine, l'initiative est née d'une volonté d'aider les membres des AME, à pouvoir accompagner efficacement les écoles en cas de besoins et faire face aux dépenses liées à la scolarisation de leurs enfants sans distinction.

L'évaluation de l'initiative AGR/AME sera faite sur la base des critères suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.

Les principales questions d'évaluation suivantes ont été retenues à cet effet :

#### **4.1. Analyse de la pertinence**

- En quoi les orientations du projet AGR/AME sont-elles alignées aux priorités nationales dans le domaine de l'éducation de base ?
- En quoi le projet AGR/AME répond-il aux besoins des femmes membres des structures communautaires de gestion des écoles ?

#### **4.2. Analyse de l'efficacité**

- Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a-t-il permis d'atteindre les résultats escomptés notamment en termes d'engagement et de participation des femmes à la scolarisation, au maintien et à la réussite scolaire des enfants et particulièrement des filles? ( Mesure des indicateurs de suivi s'il y a lieu et d'évaluation )
- Quelles sont les principales forces et faiblesses dans la mise en œuvre du projet notamment au niveau : **(i)** du contexte ; **(ii)** de la stratégie de la mise en œuvre des AGR ; **(iii)** des mesures d'accompagnement et de renforcement des capacités des AME ; **(iv)** de la supervision et du suivi communautaire ; **(v)** du réinvestissement des bénéficiaires issus des AGR dans la gestion de l'école?, **(VI)** du réinvestissement des bénéficiaires issus des AGR dans la famille et la scolarisation des enfants notamment des filles?,
- En quoi les critères de ciblage des bénéficiaires ont-ils été équitables ?

#### **4.3. Analyse de l'efficience**

- Quels sont les coûts associés à la mise en œuvre du projet ?
- En quoi les mécanismes de gestion financière ont-ils influencé l'atteinte des résultats du projet ?
- Quelle valeur ajoutée l'investissement dans les AGR au profit des AME apporte-t-il à la participation des communautés à la gestion de l'école?

#### **4.4 Analyse de l'impact**

- Quels sont les effets engendrés par la mise en œuvre des AGR en termes :
  - d'amélioration du pouvoir économique et d'autonomisation des femmes ;
  - de réinvestissement du capital humain, financier et social acquis dans le cadre la mise en œuvre de l'initiative pour : **(i)** une meilleure participation des femmes aux instances de prise de décision au niveau local ; **(ii)** le renforcement des capacités d'organisation des femmes ; **(iii)** l'amélioration de la prise en charge des élèves filles et garçons en situation de vulnérabilité ;
  - d'accroissement de la demande d'éducation particulièrement pour les filles ;
  - de réduction des inégalités de genre en matière d'éducation ?

- Quels sont les effets inattendus (positifs ou négatifs) générés par la mise en œuvre de l'initiative ?

#### **4.5 Analyse de la durabilité**

- Dans quelle mesure les communautés bénéficiaires se sont-elles approprié l'initiative ?
- Existe-t-il des mécanismes permettant de pérenniser les acquis du projet au niveau des écoles et des communautés bénéficiaires ? Quelles sont les forces et faiblesses de ces mécanismes ?
- Quelles sont les perspectives de renforcement du partenariat stratégique avec les acteurs étatiques, les partenaires au développement et les collectivités territoriales pour la consolidation des acquis et le passage à l'échelle de l'initiative pour son extension ?
- Quelle est la pertinence des orientations de l'ébauche de stratégie de pérennisation au regard des leçons apprises de la mise en œuvre de l'initiative ?

### **5. Méthodologie**

L'évaluation sera réalisée à partir de méthodes mixtes combinant les approches quantitative pour mesurer les progrès réalisés et qualitative pour appréhender les processus de changement en cours au sein des communautés bénéficiaires et les logiques qui les sous-tendent. Le design de l'évaluation et les outils de collecte et d'analyse des données seront articulés autour des critères et des questions d'évaluation. Des entretiens préliminaires avec les principales parties prenantes faciliteront la définition du design de l'évaluation, de l'échantillonnage et des outils de collecte de données. La prise en compte du genre et de l'équité sera assurée aux différentes étapes du processus d'évaluation. La triangulation des informations issues de la revue documentaire, de l'enquête quantitative et des entretiens permettra d'établir les constats évaluatifs. Un comité technique constitué de représentants du MENA, des PTF œuvrant dans l'appui aux AME, du conseil national des AME et de l'UNICEF accompagnera la mise en œuvre de l'évaluation et la validation de ses différents produits. Le comité œuvrera également au développement du plan d'action pour la dissémination des principaux résultats de l'évaluation et la mise en œuvre de ses principales recommandations.

La livraison des produits de l'évaluation sera ponctuée de quatre grandes phases : la réunion de cadrage, la validation des outils de collecte de données, l'examen du rapport préliminaire ; l'amendement et la pré-validation du rapport d'évaluation ; l'atelier de validation du rapport d'évaluation. L'atelier de validation du rapport d'évaluation servira également d'opportunité pour définir de manière participative avec toutes les parties prenantes un plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations.

### **6. Tâches**

- Réaliser des entretiens préliminaires avec les acteurs clés du projet pour affiner la définition de l'approche évaluative ;
- Elaborer une note liminaire sous forme de rapport technique de démarrage qui fait l'état de la question sous forme d'analyse de la situation sur la base de la documentation fournie par les acteurs du terrain et du ministère de l'éducation nationale et de proposition méthodologique pour la réalisation de l'évaluation;
- Proposer des orientations propres à l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'accompagnement et de renforcement des capacités des AMEs ;
- Proposer des axes stratégiques (détaillés et clairs) qui permettront de mettre en œuvre la vision de l'implication des mères dans la scolarisation de leurs enfants notamment des filles, avec une théorie du changement clairement établie ;
- Soumettre un rapport provisoire d'évaluation, recueillir les amendements et les intégrer jusqu'à validation du document.

## **7. Produits et Calendrier d'exécution**

Un document tenant lieu de rapport d'évaluation :

- Première version due au bout de 30 jours de consultation et 10 jours pour recueillir les différents amendements ;
- Deuxième version due 10 jours après les amendements reçus de la première version ;
- Version finale du rapport d'évaluation d'environ 40 pages à valider 10 jours après, lors d'un atelier de restitution/validation.
- Une note de synthèse d'au plus 5 pages documentant les principales réalisations des AGR et les perspectives pour la consolidation des acquis et l'extension de l'initiative (Y compris les conditions d'une bonne duplication s'il y a lieu)
- Une copie de la base des données recueillies sur le terrain dans le cadre de l'évaluation.

Au-delà de la bonne structuration du document de rapport, il est attendu du (de la) consultant (e), des recommandations fortes afin de doter les acteurs de la mise en œuvre de l'initiative des AGR d'un document de référence clair et précis.

## **8. Gestion et Supervision**

- La supervision globale sera assurée par un comité technique sous l'impulsion de la DPEFG sur la base de rapports d'avancement des travaux fournis régulièrement par le bureau ou le(a) consultant(e) ;
- Pour l'UNICEF la coordination sera assurée par la chef de section éducation et toute la tutelle technique relèvera de l'UNICEF à travers la section PSE, point d'ancrage de la consultation.

## 9. Qualifications et expériences professionnelles

Le/la responsable de l'équipe de consultant(e)s doit avoir les qualifications suivantes :

- Un diplôme de niveau supérieur (Master ou diplôme équivalent) en sciences humaines (sciences de l'éducation, sociologie, anthropologie, psychologie sociale, pédagogie) ou équivalent ;
- Au moins 10 ans d'expérience confirmée et avérée dans l'évaluation des projets et programmes, la gestion de politiques et stratégies d'éducation des filles, de condition féminine, de statut de la femme et de genre ;
- Une bonne connaissance de la problématique et des enjeux de la scolarisation des filles en Afrique subsaharienne en général et en particulier au Burkina ;
- Une bonne connaissance des questions de Genre ;
- Avoir assuré avec succès des études ou évaluations similaires ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français, langue de rédaction des documents.

L'étude sera confiée à un bureau ou une équipe de consultants disposant des profils suivants :

1. Un expert en évaluation ;
2. Un spécialiste de l'éducation ;
3. Un spécialiste de la microfinance ;
4. Un spécialiste genre.

Les différents candidats à la réalisation de cette étude feront des propositions d'offre détaillant les approches techniques et les prétentions financières.

## 8. Mode d'acquisition du marché

La sélection du bureau se fera sur la base d'un appel à candidature / une consultation restreinte. Les bureaux invités à soumissionner devront transmettre, dans un délai de 15 jours suivant l'invitation :

- Une offre technique décrivant la méthodologie assortie d'un chronogramme de réalisation de la consultation, incluant les CV actualisé des membres de l'équipe et signé ;
- Une proposition financière.

Les offres devront être transmises à Mme Tomoko SHIBUYA, Chef de Section Education, à l'adresse électronique suivante : [tshibuya@unicef.org](mailto:tshibuya@unicef.org) avec copie à .....

## 9. Analyse des offres et attribution du marché

Les adjudicataires seront ceux/celles ayant obtenu les meilleures notes.

La commission d'analyse des offres tiendra compte des propositions technique et financière des candidat(e)s.

*Pour l'offre technique* : les notes retenues sont les suivantes :

- 40 points pour les qualifications, les compétences et l'expérience
- 40 points pour la note méthodologique
- 20 points pour le planning des activités

*Pour l'offre financière* : elle sera analysée comme suit :

Le moins disant aura la note de 100 points alors que les autres candidats auront une note déterminée comme suit :

$NF = \text{L'offre financière la moins disante} / \text{l'offre financière du concurrent en question} \times 100$

Ensuite, la commission technique procédera à l'analyse technico-financière pour attribuer une note globale qui sera calculée en utilisant les coefficients de pondération suivants : 70% de la note technique ; 30% de la note financière.

$NG = (\text{Note technique} \times 70\%) + (\text{Note financière} \times 30\%)$



## Annexe 2 : Outils utilisés

### QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX FEMMES MEMBRES D'AME BENEFICIAIRE D'AGR ET NON BENEFICIAIRE

#### CONSENTEMENT

Bonjour Madame [nom du répondant]

Merci de nous accorder votre temps pour échanger avec vous. Mon nom est \_\_\_\_\_. Je travaille pour CERFODES et UNICEF dans le cadre de **l'évaluation de la mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR) par les associations des mères éducatrices (AME)**

Nous demandons que vous répondiez à toutes les questions de l'enquête. Toutefois, si vous ne connaissez pas la réponse à une question, vous voudrez bien donner votre meilleure estimation ou dire "je ne sais pas." Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions. Mais en répondant à toutes les questions, vous nous aidez à mieux comprendre votre situation. Les renseignements recueillis dans cette enquête seront strictement confidentiels et anonymes et utilisés uniquement à des fins de recherche. Votre nom ne figurera pas dans nos documents, un code y sera affecté.

Pouvons-nous commencer l'entretien ?  **1=Oui, 0=Non** (si non ne pas réaliser la discussion ou ne pas intégrer la personne qui refuse dans le groupe)

**SI VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS/PREOCCUPATIONS, PRIERE APPELER LE 25 35 82 09**

*Merci pour votre coopération*

NUMERO QUESTIONNAIRE / \_ / \_ / \_ /

REGIONS		CODES	
REGION: .....		/ / / /	
PROVINCE : .....		/ / / /	
COMMUNE : .....		/ / / /	
VILLAGE : .....		/ / / /	
Milieu : Urbain .....1	Rural .....2		
Type d'AME :	AME bénéficiaire.....1		
	AME non bénéficiaire .....2		
Date de l'enquête : .....		Nom de l'enquêteur : .....	
Nom du Contrôleur.....		Signature.....	

	QUESTIONS	MODALITES ET REPONSES	CODES	SAUT
<b>I. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES</b>				
Q11	Depuis quand (année) êtes-vous membre de l'AME ?	_____		
Q12	Quel est votre âge ?	_____		
Q 13	Quelle est votre situation matrimoniale	Célibataire	1	
		Monogame	2	
		Polygame	3	
		Veuve	4	
		Divorce/séparée	5	
		Autre (préciser)	X	
Q 14	Quel est votre niveau d'instruction	Aucun	1	
		Primaire	2	

		Secondaire	3		
		Supérieur	4		
		Alphabétisé en langue locale	5		
		Ecole coranique	6		
		Medersa	7		
		Autres (préciser)	X		
<b>Q15</b>	Combien d'enfants (moins de 18 ans) avez-vous (en charge)?	/___/___/ (total)	/___/___/ (filles)		
<b>Q15A</b>	Combien d'enfants en âge d'aller à l'école (6-14 ans) avez-vous?	/___/___/ (total)	/___/___/ (filles)		
<b>Q16</b>	Combien d'enfants sont effectivement inscrits à l'école ?	/___/___/ (total)	/___/___/ (filles)		
<b>Q17</b>	Quel est le niveau le plus élevé atteint par une de vos filles ?	Non concerné	0		
		Aucun niveau	1		
		Alphabétisé	2		
		Coranique	3		
		CEBNF non achevé	4		
		CEBNF achevé	5		
		Primaire sans CEP	6		
		Primaire avec CEP	7		
		Medersa	8		
		Post primaire	9		
		Secondaire	10		
		Supérieur	11		
		Autre (préciser)	12		
<b>Q18</b>	Quel est le niveau le plus élevé atteint par un de vos garçons ?	Non concerné	0		
		Aucun niveau	1		
		Alphabétisé	2		
		Coranique	3		
		CEBNF non achevé	4		
		CEBNF achevé	5		

		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Primaire sans CEP</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Primaire avec CEP</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Medersa</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Post primaire</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Secondaire</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Supérieur</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Autre (préciser)</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table>	Primaire sans CEP	6	Primaire avec CEP	7	Medersa	8	Post primaire	9	Secondaire	10	Supérieur	11	Autre (préciser)	12		
Primaire sans CEP	6																	
Primaire avec CEP	7																	
Medersa	8																	
Post primaire	9																	
Secondaire	10																	
Supérieur	11																	
Autre (préciser)	12																	
<b>SECTION II : CHOIX DES TYPES ET GESTION DES AGR</b>																		
<b>Q19</b>	Votre AME a-t-elle bénéficié d'une subvention pour la mise en place d'AGR ?	OUI..... NON..... Ne sait pas.....	1 2 88	Si 2 ou 88 aller à la section V														
<b>Q20</b>	Quelle structure a assuré le financement des AGR ?	L'Etat/ MENA..... L'UNICEF..... Etat et UNICEF..... Autre Structure (à préciser)..... Ne sait pas.....	1 2 3 4 5															
<b>Q21</b>	Quel est le montant de la subvention que vous avez reçue ?	/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_																
<b>Q22</b>	Quand avez-vous reçu la subvention ?	<b>Phases</b> 1 /_/_    2 /_/_    3 /_/_ 2007 à 2008    2008 à 2009    2010																
<b>Q23</b>	Dans quels secteurs d'activité exercez-vous l'AGR?	Agriculture (nature exacte de l'activité) : ..... Elevage (nature exacte de l'activité) : ..... Commerce/service (nature exacte de l'activité) : ..... Artisanat (nature exacte de l'activité) : ..... Transformation (nature exacte de l'activité) : ..... Autre (préciser) .....	A B C D E X															
<b>Q24</b>	Quelles sont les raisons qui ont guidé votre choix sur cette AGR?	Rentabilité de l'activité..... Maîtrise de la gestion technique de l'AGR..... Disponibilité des intrants..... Facilité d'écoulement de la production.....	A B C D															

		Peu ou pas de risques d'échec..... Autres (citer) .....	E X																	
Q25	Disposez-vous de compétences nécessaires pour la gestion des AGR ?	OUI..... NON..... Ne sait pas.....	1 2 88	Si 2 ou 88 allez à la section III																
Q26	Quelles sont les compétences de gestion dont vous disposez?	Capacité de concevoir des microprojets individuels/collectifs pertinents... Capacité technique de mise en œuvre de l'activité..... Capacité de tenir des comptes (rapport cout/bénéfice)..... Capacité de dégager mensuellement le bénéfice..... Autres (citer) .....	A B C D X																	
<b>SECTION III. IMPORTANCE ET L'UTILITE DES SUBVENTIONS</b>																				
Q31	Pensez-vous que les AGR ont une utilité/ importance ?	OUI..... NON.....	1 2	Si non aller à Q32A																
Q32	A votre avis, en quoi réside l'utilité des AGR ?	<table border="1"> <tr> <td>Acquisition de compétence technique de gestion de microprojet</td> <td>A</td> </tr> <tr> <td>Renforcement de capacité financière.....</td> <td>B</td> </tr> <tr> <td>Acquisition de capacité organisationnelle des femmes.....</td> <td>C</td> </tr> <tr> <td>Alphabétisation.....</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>Bonne gestion des écoles.....</td> <td>E</td> </tr> <tr> <td>Améliorer les conditions d'enseignement.....</td> <td>F</td> </tr> <tr> <td>Amélioration des taux d'accès, de maintien et de succès des filles à l'école.....</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>Autre (préciser) .....</td> <td>X</td> </tr> </table>	Acquisition de compétence technique de gestion de microprojet	A	Renforcement de capacité financière.....	B	Acquisition de capacité organisationnelle des femmes.....	C	Alphabétisation.....	D	Bonne gestion des écoles.....	E	Améliorer les conditions d'enseignement.....	F	Amélioration des taux d'accès, de maintien et de succès des filles à l'école.....	G	Autre (préciser) .....	X		Aller à Q33
Acquisition de compétence technique de gestion de microprojet	A																			
Renforcement de capacité financière.....	B																			
Acquisition de capacité organisationnelle des femmes.....	C																			
Alphabétisation.....	D																			
Bonne gestion des écoles.....	E																			
Améliorer les conditions d'enseignement.....	F																			
Amélioration des taux d'accès, de maintien et de succès des filles à l'école.....	G																			
Autre (préciser) .....	X																			
Q33	Pourquoi trouvez-vous que les AGR n'ont pas d'utilité ?	..... ..... .....																		
Q34	Les revenus des AGR vous ont-ils permis d'améliorer votre statut économique et celui de votre ménage ?	OUI..... NON.....	1 2	Si 1 aller à Q36																

Q35	Si non pourquoi ?	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		Aller à Section IV														
Q36	A votre avis, en quoi réside l'amélioration de votre statut économique ainsi que celui de votre ménage par les AGR?	<table border="1"> <tr><td>Possession d'une autonomie financière.....</td><td>A</td></tr> <tr><td>Possession d'économie.....</td><td>B</td></tr> <tr><td>Participation aux dépenses courantes du ménage.....</td><td>C</td></tr> <tr><td>Acquisition de biens matériels personnels.....</td><td>D</td></tr> <tr><td>Acquisition de biens matériels pour le ménage.....</td><td>E</td></tr> <tr><td>Prise en charge financière des besoins des enfants.....</td><td>F</td></tr> <tr><td>Autres (préciser) .....</td><td>X</td></tr> </table>	Possession d'une autonomie financière.....	A	Possession d'économie.....	B	Participation aux dépenses courantes du ménage.....	C	Acquisition de biens matériels personnels.....	D	Acquisition de biens matériels pour le ménage.....	E	Prise en charge financière des besoins des enfants.....	F	Autres (préciser) .....	X		
Possession d'une autonomie financière.....	A																	
Possession d'économie.....	B																	
Participation aux dépenses courantes du ménage.....	C																	
Acquisition de biens matériels personnels.....	D																	
Acquisition de biens matériels pour le ménage.....	E																	
Prise en charge financière des besoins des enfants.....	F																	
Autres (préciser) .....	X																	
Q37	Quelles sont les dépenses auxquelles vous avez pu faire face grâce aux revenus des AGR ?	<table border="1"> <tr><td>Possession d'une autonomie financière.....</td><td>A</td></tr> <tr><td>Possession d'économie.....</td><td>B</td></tr> <tr><td>Participation aux dépenses courantes du ménage.....</td><td>C</td></tr> <tr><td>Acquisition de biens matériels personnels.....</td><td>D</td></tr> <tr><td>Acquisition de biens matériels pour le ménage.....</td><td>E</td></tr> <tr><td>Prise en charge financière des besoins des enfants.....</td><td>F</td></tr> <tr><td>Autres (préciser) .....</td><td>X</td></tr> </table>	Possession d'une autonomie financière.....	A	Possession d'économie.....	B	Participation aux dépenses courantes du ménage.....	C	Acquisition de biens matériels personnels.....	D	Acquisition de biens matériels pour le ménage.....	E	Prise en charge financière des besoins des enfants.....	F	Autres (préciser) .....	X		
Possession d'une autonomie financière.....	A																	
Possession d'économie.....	B																	
Participation aux dépenses courantes du ménage.....	C																	
Acquisition de biens matériels personnels.....	D																	
Acquisition de biens matériels pour le ménage.....	E																	
Prise en charge financière des besoins des enfants.....	F																	
Autres (préciser) .....	X																	
Q38	Les revenus des AGR vous ont-ils permis d'améliorer votre image/statut social et celle de votre ménage ?	<p>OUI.....</p> <p>NON.....</p>	<p>1</p> <p>2</p>	Si 2 Aller à Section IV														
Q39	Comment les revenus des AGR ont permis d'améliorer votre image/statut social et celle de votre ménage ?	<p>Acquisition de l'estime de soi.....</p> <p>Acquisition de l'estime du mari.....</p> <p>Acquisition de l'estime de la communauté.....</p> <p>Participation à des prises de décision familiale.....</p> <p>Participation à des prises de décision communautaires.....</p> <p>Autres (préciser) .....</p>	<p>A</p> <p>B</p> <p>C</p> <p>D</p> <p>E</p> <p>X</p>															
<b>SECTION IV. OUTILS ET REGLES DE GESTION DES AGR</b>																		

<b>Q41</b>	Avez-vous reçu des formations ou tout autre appui technique sur les modalités pratiques de gestion des subventions ?	OUI..... NON.....	1 2	Si 2 aller à Q45																										
<b>Q42</b>	Quels sont les principaux thèmes de formations que vous avez reçus ?	<table border="1"> <tr><td>Gestion des bénéficiaires/augmentation du capital</td><td>A</td></tr> <tr><td>Ouverture d'un compte par l'AME dans une agence de micro finance de la localité</td><td>B</td></tr> <tr><td>Conseils sur l'implication des directeurs/directrices des écoles de s'impliquer dans la gestion directe des fonds</td><td>C</td></tr> <tr><td>Tenue régulière des rencontres de concertation</td><td>D</td></tr> <tr><td>La nécessité d'élaboration des rapports d'activités</td><td>E</td></tr> <tr><td>Les modalités de redistribution du capital au bout de trois (03) mois en dehors des activités d'élevage, d'agriculture et de maraichage-jardinage pour lesquels le remboursement est de 06 mois</td><td>F</td></tr> <tr><td>Les outils de gestion des projets d'AGR</td><td>G</td></tr> <tr><td>Règles et comportements à observer pour développer et pérenniser les activités</td><td>H</td></tr> <tr><td>Mesures de sécurisation des fonds AGR</td><td>I</td></tr> <tr><td>Elaboration des projets éducatifs</td><td>J</td></tr> <tr><td>Elaboration des plans d'actions des clubs</td><td>K</td></tr> <tr><td>Lien entre AGR et fonctionnement des écoles</td><td>M</td></tr> <tr><td>Autres (citer) : .....</td><td>X</td></tr> </table>	Gestion des bénéficiaires/augmentation du capital	A	Ouverture d'un compte par l'AME dans une agence de micro finance de la localité	B	Conseils sur l'implication des directeurs/directrices des écoles de s'impliquer dans la gestion directe des fonds	C	Tenue régulière des rencontres de concertation	D	La nécessité d'élaboration des rapports d'activités	E	Les modalités de redistribution du capital au bout de trois (03) mois en dehors des activités d'élevage, d'agriculture et de maraichage-jardinage pour lesquels le remboursement est de 06 mois	F	Les outils de gestion des projets d'AGR	G	Règles et comportements à observer pour développer et pérenniser les activités	H	Mesures de sécurisation des fonds AGR	I	Elaboration des projets éducatifs	J	Elaboration des plans d'actions des clubs	K	Lien entre AGR et fonctionnement des écoles	M	Autres (citer) : .....	X		
Gestion des bénéficiaires/augmentation du capital	A																													
Ouverture d'un compte par l'AME dans une agence de micro finance de la localité	B																													
Conseils sur l'implication des directeurs/directrices des écoles de s'impliquer dans la gestion directe des fonds	C																													
Tenue régulière des rencontres de concertation	D																													
La nécessité d'élaboration des rapports d'activités	E																													
Les modalités de redistribution du capital au bout de trois (03) mois en dehors des activités d'élevage, d'agriculture et de maraichage-jardinage pour lesquels le remboursement est de 06 mois	F																													
Les outils de gestion des projets d'AGR	G																													
Règles et comportements à observer pour développer et pérenniser les activités	H																													
Mesures de sécurisation des fonds AGR	I																													
Elaboration des projets éducatifs	J																													
Elaboration des plans d'actions des clubs	K																													
Lien entre AGR et fonctionnement des écoles	M																													
Autres (citer) : .....	X																													
<b>Q43</b>	Quel est votre avis sur les modules et thèmes de formation	Adaptés..... Peu adaptés..... Pas du tout adaptés..... Ne sait pas.....	1 2 3 88	Si 1 ou 2, allez à Q45																										
<b>Q44</b>	Si ce n'est pas adapté, que doit-on faire ?	Revoir le contenu des modules et thèmes de formation..... Revoir le profil des participants..... Revoir le mode de recrutement des formateurs..... Revoir le temps (durée) de la formation..... Autres (citer) .....	A B C D X																											
<b>Q45</b>	Quelle appréciation faites-vous de l'AGR que vous menez ?	Très satisfaisant..... Satisfaisant..... Peu satisfaisant..... Pas du tout satisfaisant.....	1 2 3 4																											

<b>Q46</b>	Connaissez-vous des difficultés d'écoulement des produits de l'AGR?	OUI..... NON.....	1 2	Si non aller à Q48
<b>Q47</b>	Si oui, Pourquoi ?	Enclavement de la localité..... Eloignement/manque de marché..... Manque de moyen de transport..... Travaux champêtres..... Problème de santé..... Autres (préciser) .....	A B C D E X	
<b>Q48</b>	Quelle appréciation faites-vous du taux d'intérêt de la subvention ?	Très élevé..... Elevé..... Peu élevé..... Pas du tout élevé.....	1 2 3 4	
<b>Q49</b>	Avez-vous déjà connu des difficultés pour le remboursement de l'intérêt ?	OUI..... NON.....	1 2	Si non aller à Q51
<b>Q50</b>	Si oui, Pourquoi ?	Taux d'intérêt élevé..... Perte de capital..... Activité peu rentable..... Mauvaise conservation des produits..... Autres (préciser) .....	A B C D X	
<b>Q51</b>	Avez-vous déjà connu des difficultés pour le remboursement de la subvention ?	OUI..... NON.....	1 2	Si non aller à Q51
<b>Q52</b>	Si oui, Pourquoi ?	Taux d'intérêt élevé..... Perte de capital..... Activité peu rentable..... Mauvaise conservation des produits..... Autres (préciser) .....	A B C D X	
<b>SECTION V. APPRECIATION DE L'EDUCATION DES FILLES</b>				
<b>Q53</b>	Quelle est, selon vous, la situation de l'éducation des filles dans votre école ?	Très satisfaisante..... Satisfaisante..... Peu satisfaisante..... Pas du tout satisfaisante.....	1 2 3 4 88	



		NSP.....																								
<b>Q54</b>	Parmi sont les stratégies de promotion de l'éducation des filles ci-après expérimentées dans les écoles, lesquelles connaissez- vous ?	<table border="1"> <tr><td>Appui financier pour les micro-projets</td><td>A</td></tr> <tr><td>Sensibilisation/plaidoyer</td><td>B</td></tr> <tr><td>Ration à emporter</td><td>C</td></tr> <tr><td>Création des garderies Bisongo</td><td>D</td></tr> <tr><td>PEC des frais APE par l'Etat des filles inscrits au CP1</td><td>E</td></tr> <tr><td>Dotation gratuite des filles en fournitures scolaires</td><td>F</td></tr> <tr><td>Récompense aux meilleures filles</td><td>G</td></tr> <tr><td>Centre d'hébergement de jeunes filles</td><td>H</td></tr> <tr><td>Dotation de vélo aux filles et aux AME</td><td>I</td></tr> <tr><td>Alphabétisation des membres des AME</td><td>J</td></tr> <tr><td>Autres (à préciser) .....</td><td>X</td></tr> </table>	Appui financier pour les micro-projets	A	Sensibilisation/plaidoyer	B	Ration à emporter	C	Création des garderies Bisongo	D	PEC des frais APE par l'Etat des filles inscrits au CP1	E	Dotation gratuite des filles en fournitures scolaires	F	Récompense aux meilleures filles	G	Centre d'hébergement de jeunes filles	H	Dotation de vélo aux filles et aux AME	I	Alphabétisation des membres des AME	J	Autres (à préciser) .....	X		
Appui financier pour les micro-projets	A																									
Sensibilisation/plaidoyer	B																									
Ration à emporter	C																									
Création des garderies Bisongo	D																									
PEC des frais APE par l'Etat des filles inscrits au CP1	E																									
Dotation gratuite des filles en fournitures scolaires	F																									
Récompense aux meilleures filles	G																									
Centre d'hébergement de jeunes filles	H																									
Dotation de vélo aux filles et aux AME	I																									
Alphabétisation des membres des AME	J																									
Autres (à préciser) .....	X																									
<b>Q55</b>	Quelles sont les stratégies qui vous paraissent efficaces ?	<table border="1"> <tr><td>Appui financier pour les micro-projets</td><td>A</td></tr> <tr><td>Sensibilisation/plaidoyer</td><td>B</td></tr> <tr><td>Ration à emporter</td><td>C</td></tr> <tr><td>Création des garderies Bisongo</td><td>D</td></tr> <tr><td>PEC des frais APE par l'Etat des filles inscrits au CP1</td><td>E</td></tr> <tr><td>Dotation gratuite des filles en fournitures scolaires</td><td>F</td></tr> <tr><td>Récompense aux meilleures filles</td><td>G</td></tr> <tr><td>Centre d'hébergement de jeunes filles</td><td>H</td></tr> <tr><td>Dotation de vélo aux filles et aux AME</td><td>I</td></tr> <tr><td>Alphabétisation des membres des AME</td><td>J</td></tr> <tr><td>Autres (à préciser) .....</td><td>X</td></tr> </table>	Appui financier pour les micro-projets	A	Sensibilisation/plaidoyer	B	Ration à emporter	C	Création des garderies Bisongo	D	PEC des frais APE par l'Etat des filles inscrits au CP1	E	Dotation gratuite des filles en fournitures scolaires	F	Récompense aux meilleures filles	G	Centre d'hébergement de jeunes filles	H	Dotation de vélo aux filles et aux AME	I	Alphabétisation des membres des AME	J	Autres (à préciser) .....	X		
Appui financier pour les micro-projets	A																									
Sensibilisation/plaidoyer	B																									
Ration à emporter	C																									
Création des garderies Bisongo	D																									
PEC des frais APE par l'Etat des filles inscrits au CP1	E																									
Dotation gratuite des filles en fournitures scolaires	F																									
Récompense aux meilleures filles	G																									
Centre d'hébergement de jeunes filles	H																									
Dotation de vélo aux filles et aux AME	I																									
Alphabétisation des membres des AME	J																									
Autres (à préciser) .....	X																									
<b>Q56</b>	Quels sont, selon vous, les obstacles à l'accès des filles à l'école dans votre village ?	<table border="1"> <tr><td>Pauvreté des parents</td><td>A</td></tr> <tr><td>Ecole éloignée du village</td><td>B</td></tr> <tr><td>Ecole coûteuse</td><td>C</td></tr> <tr><td>Surcharge des tâches domestiques</td><td>D</td></tr> <tr><td>Manque de suivi de la fréquentation scolaire</td><td>E</td></tr> <tr><td>Mauvaises conduites d'enseignants à l'endroit des filles</td><td>F</td></tr> <tr><td>Harcèlement sexuel des filles par les maîtres</td><td>G</td></tr> <tr><td>Harcèlement sexuel des filles par les garçons</td><td>H</td></tr> </table>	Pauvreté des parents	A	Ecole éloignée du village	B	Ecole coûteuse	C	Surcharge des tâches domestiques	D	Manque de suivi de la fréquentation scolaire	E	Mauvaises conduites d'enseignants à l'endroit des filles	F	Harcèlement sexuel des filles par les maîtres	G	Harcèlement sexuel des filles par les garçons	H								
Pauvreté des parents	A																									
Ecole éloignée du village	B																									
Ecole coûteuse	C																									
Surcharge des tâches domestiques	D																									
Manque de suivi de la fréquentation scolaire	E																									
Mauvaises conduites d'enseignants à l'endroit des filles	F																									
Harcèlement sexuel des filles par les maîtres	G																									
Harcèlement sexuel des filles par les garçons	H																									

		Grossesse	I	
		Autre (à préciser) .....	X	
Q57	Parmi ces obstacles, est-ce qu'il y en a, selon vous, qui sont difficiles voire impossibles à surmonter ?	Pauvreté des parents	A	
		Ecole éloignée du village	B	
		Ecole coûteuse	C	
		Surcharge des tâches domestiques	D	
		Manque de suivi de la fréquentation scolaire	E	
		Mauvaises conduites d'enseignants à l'endroit des filles	F	
		Harcèlement sexuel des filles par les maîtres	G	
		Harcèlement sexuel des filles par les garçons	H	
		Grossesse	I	
		Autre (à préciser) .....	X	
Q58	Quelles sont, selon vous, les solutions pour surmonter les obstacles à l'accès des filles à l'école ?	Accroître le nombre d'école	A	
		Privilégier les filles lors du recrutement	B	
		Soutenir économiquement les parents	C	
		Renforcer les infrastructures de base dans le village	D	
		Sécuriser les filles à l'école	E	
		Autres (à préciser) : .....	X	
Q59	Quels sont, selon vous, les obstacles au maintien et à la réussite des filles à l'école dans votre village ?	Pauvreté des parents	A	
		Ecole éloignée du village	B	
		Ecole coûteuse	C	
		Surcharge des tâches domestiques	D	
		Manque de suivi de la fréquentation scolaire	E	
		Mauvaises conduites d'enseignants à l'endroit des filles	F	
		Harcèlement sexuel des filles par les maîtres	G	
		Harcèlement sexuel des filles par les garçons	H	
		Grossesse	I	
		Autre (à préciser) .....	X	
Q60	Parmi ces obstacles, est-ce qu'il y en a, selon vous, qui sont difficiles voire impossibles à surmonter ?	Pauvreté des parents	A	
		Ecole éloignée du village	B	
		Ecole coûteuse	C	
		Surcharge des tâches domestiques	D	
		Manque de suivi de la fréquentation scolaire	E	
		Mauvaises conduites d'enseignants à l'endroit des filles	F	

		Harcèlement sexuel des filles par les maîtres	G	
		Harcèlement sexuel des filles par les garçons	H	
		Grossesse	I	
		Autres (préciser)	X	
Q61	Quels sont, selon vous, les solutions au maintien et à la réussite des filles dans votre l'école ?	Soutenir économiquement les parents	A	
		Alléger les tâches domestiques	B	
		Accorder un intérêt à la fréquentation scolaire des filles	C	
		Bonne répartition des tâches entre filles et garçons	D	
		Sécuriser les filles à l'école	E	
		Sanctionner les enseignants fautifs	F	
		Prendre des dispositions afin que la fille poursuive ses études en cas de grossesse	G	
		Autres (préciser) .....	X	
<b>Fin de l'entretien pour les enquêtées qui ont répondu 2 ou 88 à Q19</b>				
<b>SECTION VI : IMPACT DES AGR</b>				
<b>SECTION VI : IMPACT DES AGR DANS LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ENTREPRENEURIALES DES FEMMES, DANS LA PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS D'EGALITE DES SEXES + ET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME, DE LEADERSHIP ET DE PLAIDOYER</b>				
Q62	Quel est l'impact produit par la gestion des AGR au niveau des femmes ?	L'esprit d'entrepreneuriat	A	
		Le renforcement des capacités d'initiatives	B	
		Le renforcement du pouvoir économique	C	
		L'amélioration du statut social	D	
		Le renforcement des capacités/connaissances en leadership	E	
		Les capacités de gestion des ressources financières	F	
		Autres (citer) / .....	X	
Q63	Quel est l'impact produit par la gestion des AGR dans le domaine de la participation des femmes dans le fonctionnement de l'école?	Implication dans les décisions de scolarisation des enfants en général	A	
		Contribution aux frais de soins de santé	B	
		Contribution aux frais de scolarité des enfants	C	
		Plaidoyer pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des élèves par l'apport des bénéfices générés par les AGR	D	
		Autres (citer) / .....	X	
Q64	Quelles sont les stratégies mises en place pour la sécurisation des fonds ?	Ouverture de compte dans une institution financière de proximité afin de sécuriser les fonds	A	
		Virement des fonds dans les comptes des AME via les structures financières	B	

		Implication des DRENA, DPENA, RDPEFG, directeur régionaux et provinciaux, des CCEB, des Directeurs d'école dans le suivi des activités AGR	C	
		Mise en place d'un dispositif pour respecter les échéances de remboursement	D	
		Gestion rigoureuse des AGR	E	
		Remboursement correcte de la subvention et de l'intérêt	F	
		Autres (citer) :	X	
Q65	Quel est l'impact produit par la gestion des AGR dans le plaidoyer pour l'égalité des sexes, l'autonomisation et le leadership des femmes ?	Mobilisation sociale des communautés pour l'éducation surtout des filles	A	
		Les mêmes avantages à tous les enfants (garçons et filles)	B	
		Inscription de tous les enfants en âge scolaire (filles comme garçons) à l'école	C	
		Bonne répartition des tâches ménagères chez les jeunes filles afin de leur donner plus de temps d'études	D	
		Autres (citer) : .....	X	
<b>SECTION VII : IMPACT DES AGR DANS LA PROMOTION DE L'EDUCATION DES FILLES</b>				
Q66	Votre école a-t-elle une AME ?	Oui.....	1	
		Non.....	2	
		NSP.....	88	
Q67	Votre AME est-elle fonctionnelle ?	Oui.....	1	Si oui aller à Q69
		Non.....	2	
Q68	Si non quelles sont les raisons du non fonctionnalité de l'AME	Difficulté de mobilisation des femmes.....	A	
		Réticence des époux.....	B	
		Problèmes avec l'administration de l'école.....	C	
		Autres (préciser).....	X	
Q69	Votre AME a-t-elle prit des mesures en faveur de l'éducation des filles ?	Oui.....	1	Si non ou NSP aller à Q871
		Non.....	2	
		NSP.....	88	
Q70	Si oui, lesquelles ?	Inciter les pères et les mères à scolariser plus de filles et à les soutenir à l'école au même titre que les garçons	A	
		Proposer aux parents des stratégies d'allègement des tâches domestiques pour les filles	B	
		Dotation gratuite des filles de manuels scolaires	C	
		Prise en charge des frais de scolarité des filles	D	

		Mise en place des trousse pharmaceutiques dans les écoles	E	
		Construction des cantines scolaires	F	
		Initiative de protection des filles à l'école	G	
		Autres (à préciser)	X	
Q71	Selon vous, lesquelles de ces stratégies permettent plus le maintien et la réussite de filles à l'école ?	Inciter les pères et les mères à scolariser plus de filles et à les soutenir à l'école au même titre que les garçons	A	
		Proposer aux parents des stratégies d'allègement des tâches domestiques pour les filles	B	
		Dotation gratuite des filles de manuels scolaires	C	
		Prise en charge des frais de scolarité des filles	D	
		Mise en place des trousse pharmaceutiques dans les écoles	E	
		Construction des cantines scolaires	F	
		Initiative de protection des filles à l'école	G	
		Autres (à préciser)	X	
Q72	Qu'est-ce que l'AGR vous a permis de réaliser personnellement pour l'amélioration de l'éducation des filles ?	Scolarisation d'une fille.....	A	
		Accompagnement au maintien d'une fille à l'école.....	B	
		Accompagnement à la réussite d'une fille à l'école.....	C	
		Prise en charge des besoins scolaires d'une fille.....	D	
		Autres (préciser).....	X	
Q73	Que pensez-vous que l'on puisse faire pour améliorer l'inscription des filles à l'école ?	Les doter de fournitures scolaires nécessaires.....	A	
		Alléger les travaux domestiques.....	B	
		Assurer leur besoin nutritionnel.....	C	
		Autre (à préciser).....	X	
Q74	Que pensez-vous que l'on puisse faire pour améliorer le maintien et la réussite des filles à l'école ?	Les encourager à étudier.....	A	
		Les doter de fournitures scolaires nécessaires .....	B	
		Même traitement que les garçons (à la maison et à l'école)	C	
		Assurer leur besoin nutritionnel.....	D	
		Suivre le travail scolaire des filles.....	E	
		Autres (à préciser).....	X	

**MERCI D'AVOIR REPONDU A NOS QUESTIONS**

